

RAPPORT

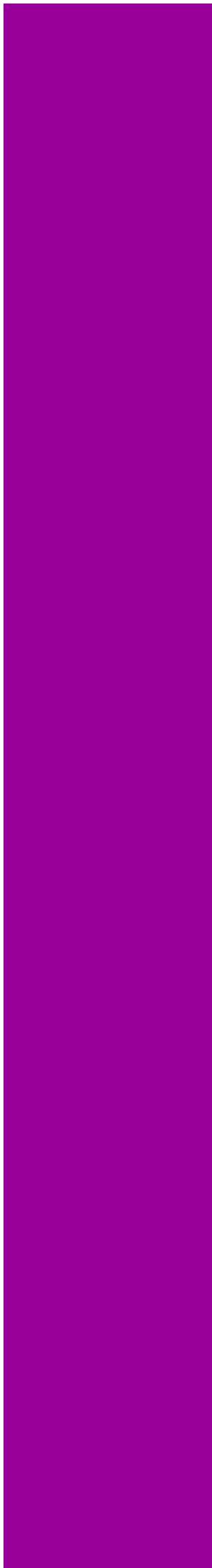
D'ACTIVITE

2019



SOMMAIRE

COMPTE RENDU AGO 2018	1
RAPPORT D'ACTIVITE 2019	9
ASACA	9
CAMSP d'Alsace Centrale	16
EDIPA 3	21
Pôle Santé Accompagnement Medicalise	24
Pôle Autonomie Habitat Inclusif	43
ESAT L'Évasion	78
RAPPORT MORAL	87
RAPPORT FINANCIER 2019	91
ELECTION DES MEMBRES DU CA	101
RESOLUTIONS DE VOTE	105



COMPTE RENDU

AGO 2018

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

Monsieur Alexandre KRAUTH, Président, accueille les personnes présentes et excuse celles qui n'ont pu assister à l'Assemblée Générale.

Il remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur soutien.

Hommages aux personnes disparues en 2018-2019

Monsieur Alexandre KRAUTH rend hommage aux personnes disparues en 2018-2019 : résidents, usagers, administrateurs. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G.O. 2017

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 qui s'est déroulée le 28 juin 2018.

Résolution : L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 du 28 juin 2018.

2. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2018

ASACA :

Monsieur Markus PAULY, Président de l'Amicale de Sport Adapté du Centre Alsace et Vice-président de l'APEI rappelle les faits marquants de l'année écoulée, les données statistiques étant présentées dans le fascicule.

Il se félicite de l'activité de l'Amicale, tant au niveau de l'organisation des activités qui se veulent toujours plus fédératives qu'au niveau de l'encadrement mis en place.

Une demande de pouvoir bénéficier d'une personne dans le cadre d'un service civique a été faite.

Il remercie l'ensemble des personnes impliquées dans le fonctionnement d'ASACA.

La Vie des Pôles en 2018 :

Les administrateurs référents des Pôles reviennent sur des points forts de l'année 2018 .

CAMSP d'Alsace Centrale : Maryline KOCH

Notre gouvernance : innovation, progrès et développement durable :

- ✓ Encourager les parents impliqués au sein du Groupe d'Expression de réfléchir à rejoindre le CA
- ✓ Participer à la mise en œuvre d'une collaboration rapprochée au sein du GIA4
- ✓ Choix de vie des personnes et exercice de la citoyenneté :
 - Groupe d'expression du CAMSP
 - Participation d'une maman à la formation AJUPID
 - Formation FALC
 - Accompagnement des enfants et leurs familles dans le projet scolaire

Evolution de l'offre de service :

- ✓ Porteur principal de l'EDIPA N° 3
- ✓ Réponse à l'appel à manifestations d'intérêt pour la création d'une plateforme départementale d'orientation et de coordination en direction d'enfants de 0 à 7 ans présentant des Troubles Neuro-Développementaux (TND)
- ✓ Renforcement de la politique de prévention :
 - Politique de prévention et de dépistage le plus précocement possible

- Participation à l'UDOPE et à l'EDIPA

ESAT L'Evasion : Madame Pascale DORNER

Accès aux pratiques culturelles :

- ✓ Inclusion des personnes favorisant leur épanouissement personnel et vivre ensemble = Atout
- ✓ Bilan 2018 :
 - De nombreux changements en interne
 - Charivari 2018
 - Nouvelle stratégie de communication

Pôle Ressources Culture et Handicap :

- ✓ Accompagnement méthodologique et animation de réseau culture/santé à l'échelle régionale
- ✓ Perspectives :
 - Communication
 - Créations
 - Diffusion
 - Modèle économique et projet culturel
 - Travaux d'extension

Pôle Habitat-Insertion – Pôle Prévention Autonomie Intégration : Madame Antoinette DREYFUS

Nouvelle configuration du Pôle : Pôle Autonomie – Habitat Inclusif :

Les Foyers en 2018 :

- ✓ Renforcement de l'autonomie des personnes accueillies à travers des modes d'hébergements complémentaires et personnalisés
- ✓ Evolution de l'offre – dispositif RAPT (réponse accompagnée pour tous)
- ✓ Travail en réseau
- ✓ Les grands anniversaires de 2018

Le SAVS-SAMSAH et le SAJ Le Moulin :

- ✓ Maintien de l'autonomie et consolidation des acquis des personnes
- ✓ Gestion des situations particulières : grande mobilisation au sein du Pôle
- ✓ Travail en réseau et signature de conventions
- ✓ Prises en charge toujours plus complexes

Pôle Santé Accompagnement Médicalisé : Madame Catherine HEIMBURGER

Développement durable et progrès

- ✓ Une longue liste d'attente : 75 personnes
 - 33 orientations FAM
 - 42 orientations FAS

La communication :

- ✓ Favoriser la compréhension et l'expression de chacun = support à l'autodétermination
- ✓ Formation FALC, outil COM-VOOR2, communication gestuelle (Makaton)

Le soutien aux aidants familiaux :

- ✓ Proposer un soutien expert aux aidants familiaux : 2 café des aidants ont eu lieu en 2018 (personne de confiance, médiation familiale). Echanges riches et appréciés
- ✓ Les activités éducatives, séjours vacances, partenariats :
 - Objectifs : inclusion des résidents
 - De nombreuses sorties et activités organisées (sorties culturelles, spectacles, fêtes, promenades, ateliers bien-être, plaisir, créativité, sport-santé, musicothérapie, terre, médiation animale, représentations de l'Evasion....)

Le projet de santé global :

- ✓ Poursuivi en 2018
- ✓ La prévention et l'accompagnement à la santé :
 - Projet mobilité
 - Projet nutrition
 - Projet éthique
 - La gestion des risques liés aux soins : un grand travail en partenariat **à souligner**

Travaux :

- ✓ Création d'un Pôle Médical

- ✓ Gestion des Ressources Humaines et Pilotage :
 - Refonte des plannings et gestion optimisée des remplacements
 - Les grands anniversaires de 2018
 - Les bénévoles et donateurs : UN GRAND MERCI A TOUS !

DEMARCHE RSE - Label ECOCERT :

Présentation par Nathalie HUCHELMANN, Référente qualité, gestion des risques et santé au travail du pôle SAM de la démarche initiée en 2016 à l'APEI Centre Alsace destinée à faire évoluer la restauration pour accéder à une alimentation plus bio, saine, locale et durable.

L'APEI Centre Alsace est la 1ère structure médico-sociale du secteur du handicap, au niveau national, à être entrée dans cette démarche de labellisation (33% de produits bio servis en 2018).

Monsieur Alexandre KRAUTH remercie les administrateurs référents des différents établissements et services pour leur investissement, ainsi que le Directeur Général et l'ensemble des professionnels pour le travail de qualité accompli tout au long de l'année.

3. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS

Le Président donne lecture de son Rapport Moral et d'Orientations pour l'année 2019.

L'accent est particulièrement mis sur :

- ✓ **Notre dynamique RSE**
- ✓ **La création d'une nouvelle entité commune par la fusion des 4 associations fondatrices du GIA4 :**
 - Le contexte et la perspective générale : une échéance au 1er janvier 2021
 - Les modalités de travail engagées autour de 3 processus

Le processus institutionnel : l'élaboration du projet associatif :

- Le projet politique commun et ses orientations stratégiques
- Les principes de gouvernance : le maintien de sections locales constituant le support des liens avec les familles dans nos territoires respectifs

Un accompagnement (Cabinet Eliane Conseil) et un modèle participatif de travail en groupes administrateurs et professionnels

Le processus organisationnel des fonctions support :

- ✓ La définition des fonctions supports : renforcement des fonctions en fonction de nos ressources communes
- ✓ Leur organisation et l'articulation des fonctions en central et en local.

Un accompagnement (NEXEM) et un travail collaboratif Directeurs Généraux, Responsables administratif et financier et équipes fonctions support, trésoriers selon les thématiques abordées.

Le processus juridique et fiscal :

- ✓ Réalisation des états des lieux sociaux, juridiques, patrimoniaux et fiscaux
- ✓ Organisation de la nouvelle représentation du personnel
- ✓ Conduite du processus juridique en tant que tel : rédaction du projet de traité de fusion, des nouveaux statuts à venir, sécurisation du processus

Un accompagnement (Cabinet FIDAL) et un modèle collaboratif associant Présidents et Directeurs Généraux, experts selon besoins, membres du CSE pour ce qui concerne cette représentation.

Le pilotage politique :

- ✓ Un processus piloté par le Bureau du GIA4 (Présidents et directeurs généraux) élargi selon les thématiques à d'autres administrateurs
- ✓ Des Comités de pilotage par processus
- ✓ Une communication pilotée par une cellule com représentant les 4 associations, avec un accompagnement (Cabinet COSM)

Les validations :

- ✓ L'assemblée générale ordinaire

- ✓ L'assemblée générale extraordinaire

Résolution : L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport moral du Président, et approuve, à l'unanimité des présents, les orientations proposées.

4. RAPPORT FINANCIER 2018

Madame Pascale DORNER, Trésorière, présente les comptes 2018 de l'Association ainsi que le budget prévisionnel pour 2019.

Elle souligne la baisse constante, d'année en année, du nombre d'adhérents.

Des contrôles par sondage ont été effectués.

Madame Marie-Pierre METZ, Chef de service administratif et financier, présente les comptes des établissements et des services en rappelant les différents principes de financement de nos structures : ARS (dotation globale) et Conseil Départemental (prix de journées). Elle explique les différents groupes de dépenses et justifie les dépassements ou déficits.

La perspective de signature d'un CPOM dans les prochaines semaines permettra de globaliser les différentes enveloppes CD et ARS permettant ainsi une mutualisation financière entre les services.

Le Commissaire aux Comptes donne lecture de ses rapports portant sur les comptes annuels et les conventions règlementées ; il en conclut la sincérité et la concordance des comptes annuels.

Suite à quoi, l'Assemblée vote à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

Résolution : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2018, tels qu'ils sont présentés. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2018 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Résolution : Les propositions d'affectation des résultats des établissements étant soumis aux autorités de tarification dont ils relèvent, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de l'Association de la manière suivante : + 10 000.00 € au crédit du budget commercial de l'ESAT L'Evasion, le solde de 10 451.73 € au compte report à nouveau.

5. RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

L'assemblée procède au vote du renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Renouvellement du tiers-sortant :

Madame Antoinette DREYFUS

Madame Coralie HANK

Monsieur Claude MASSON

Monsieur Markus PAULY

Madame Jacqueline WACH

Sont réélus à l'unanimité des présents

Monsieur Alexandre KRAUTH informe de la démission de Monsieur Charles WEIMERT et le remercie de son engagement et dévouement.

Nouvelle candidature :

Madame Floriane CHANEL, maman d'un enfant suivi au CAMSP, a formulé son souhait d'intégrer le Conseil d'administration, après avoir été invitée durant l'année aux réunions du Conseil d'administration. Elle est élue à l'unanimité des présents.

Monsieur Alexandre KRAUTH lui souhaite la bienvenue.

6. COTISATIONS 2020

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'année 2020 de la manière suivante :

Cotisation APEI : **22,00 Euros**
(personnes en situation de handicap accueillies, amis, nouveaux parents participant à la réalisation des buts de l'Association)

Cotisation APEI adhérent à l'Unapei : **10,00 Euros**
qui se rajoutent au montant de la cotisation fixée par l'Unapei et l'Udapei 67
(parents de personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou service de l'APEI Centre Alsace, représentants légaux, amis, s'associant au mouvement Unapei)

7. LA PAROLE AUX INVITES

Monsieur Luc ADONETH, Maire de Châtenois

Il félicite l'APEI Centre Alsace pour son action menée depuis 40 ans au service des personnes accueillies. Il note la forte dynamique que représente l'association, également dans le tissu économique local. Un partenariat fort lie la Municipalité et les structures de Châtenois au travers de la participation à la vie de la cité (Fête des Remparts, jardin médiéval...)

Il réaffirme également le soutien de la municipalité.

Monsieur Marcel BAUER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin et Maire de Sélestat

Il représente le Président du Conseil Départemental et rappelle à ce titre l'importance de faire vivre les structures œuvrant pour le bien-être des personnes accueillies, dans un contexte toujours plus contraint. Il souligne le grand professionnalisme qui est mis en œuvre, et le travail effectué.

Concernant les perspectives de fusion avec le GIA4, Monsieur BAUER pointe la plus-value et la force d'une telle démarche et l'importance de pouvoir mutualiser les ressources dans le contexte actuel.

Monsieur André WAHL, Président de l'Aapei de Strasbourg et de l'Urapei Grand Est

Il félicite également l'APEI Centre Alsace pour son activité, son dynamisme et la qualité des accompagnements proposés, en prenant toujours compte du parcours de vie des personnes. Il rappelle que la mouvance parentale met l'accent sur la place et la parole données aux personnes en situation de handicap. Il met l'accent sur la future fusion en rappelant les tenants et aboutissants.

Monsieur Alexandre KRAUTH remercie l'ensemble des professionnels, le Directeur Général, les Directeurs, chefs de service, les équipes impliquées sur le terrain, tous les salariés de l'APEI Centre Alsace ainsi que les bénévoles et administrateurs, sans oublier les conjoints.

Sans autre question ou intervention, il clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et invite les personnes au verre de l'amitié.

Le Président

Le Secrétaire



RAPPORT D'ACTIVITE

2019

ASACA

AMICALE DE SPORT ADAPTE EN CENTRE ALSACE

Comme chaque année les sportifs d'ASACA ont répondu présents dans tous les championnats. La participation aux divers championnats a permis à beaucoup d'athlètes de se réaliser en ramenant de beaux titres une fois de plus.

Le travail de développement des activités physiques adaptées entrepris par ASACA continue.

Cette année nous avons 56 licenciés (15 femmes et 41 hommes) 10 licences loisir et 46 licences compétition. Les inscriptions sont donc en toute légère baisse par rapport à 2018, où nous avons 10 inscrits en licence loisir et 48 en licence compétition.

2019 a vu une stagnation du nombre de pratiquants tant avec un objectif de compétition (11 nouvelles licences) qu'avec cette volonté de pratiquer simplement et ensemble des activités physiques et sportives. Nous sommes toujours en occupation maximale en athlétisme, en pétanque. Il reste deux places en tennis de table et quelques places en natation.

Mars 2019 Stéphane GSTALDER intègre le comité directeur de l'Office Municipale de Sélestat pour 3 années. Il est important de participer à l'effort de l'OMS dans l'accompagnement, le soutien et le développement des activités physiques des associations du secteur. Ce soutien ne pourra qu'être profitable à nos usagers.

Lancement du projet JO 2024 :

Ce projet a pour objectifs :

- De faire la promotion du sport adapté dans le secteur du Centre Alsace
- De créer de nouveaux partenariats et de renforcer les partenariats existants
- Proposer une journée festive autour d'activités sportives
- Proposer des moments et des lieux de mixité
- Développer la pratique sportive dans un environnement familial et dans l'environnement proche.
- Etc.

REPARTITION PAR AGE DES LICENCIES

Les nouveaux sportifs d'ASACA sont plutôt jeunes, une nouvelle génération intègre ASACA. Ces nouveaux pratiquants sont souvent des externes, des travailleurs en ESAT et en milieu extérieur, venant de tout le secteur du Centre Alsace d'Erstein, Epfig, Goxwiller à Villé.

Ces nouveaux sportifs demandent également de nouveaux modes d'accompagnement, présence sur les réseaux sociaux. ASACA doit évoluer dans ce sens en développant sa présence sur le net et sur les réseaux sociaux (Facebook – Twitter – Instagram).

Séniors : 36

Vétérans : 20

PROVENANCE DES LICENCIES

Charme : 1

Castel : 3

Rue du Tabac : 9

Ancienne Cour : 4

Externes : 39

SPORTS PRATIQUES

- Athlétisme : 19 personnes inscrites aux divers championnats.
- Natation : 15 personnes inscrites aux divers championnats.
- Pétanque : 18 personnes inscrites aux divers championnats.
- Tennis de table : 3 personnes inscrites aux divers championnats.

Ces chiffres nous montrent que les licenciés d'ASACA s'inscrivent dans plusieurs disciplines. Certains sportifs pratiquent même trois sports chaque année.

Comme vous pouvez le remarquer, 39 des licenciés sont des externes, dont certains sont des bénéficiaires de l'Accueil de Jour du Moulin (12 personnes chiffre stable) et 27 n'ont pas de lien direct (chiffre constant) avec l'APEI. Ceci conforte la politique de l'Amicale : offrir aux familles du Centre Alsace un moment de répit et aux sportifs externes un moment de convivialité avec leurs « pairs » des établissements.

Le nombre de prises en charge sur l'année 2019 est plutôt stable. Cela démontre que lorsque ASACA est source et force de propositions d'activités sportives, les usagers du secteur répondent présents. Aujourd'hui, ASACA fonctionne au maximum de ses possibilités. Pour pouvoir continuer à se développer et à répondre aux demandes issues des établissements et des usagers du secteur du Centre Alsace un soutien en personnel serait judicieux.

ENCADREMENT

Le sport adapté requiert un encadrement piloté par un professionnel, qui s'entoure, en fonction des besoins et des compétences disponibles, aussi bien de professionnels de l'APEI non profs de sport, que de bénévoles. Ces derniers interviennent en tant qu'encadrants, arbitres, accompagnateurs ou chauffeurs. S'ils s'engagent durablement, ils bénéficient d'une licence « cadre » de la FFSA.

Sur l'année 2019, nous estimons que **2 500** heures ont été consacrées à faire fonctionner l'ASACA et à assurer l'ensemble des entraînements et la participation aux diverses rencontres organisées par la FFSA. Augmentation qui est due à l'organisation de la randonnée, de la journée parcours moteur, du projet JO 2024, et de la participation aux courses de Sélestat. **1 050** heures ont été assurées par des bénévoles, **1 450** heures par des professionnels. Une présence des bénévoles plus importante lors des « rendez-vous sport » et des événements liés au projet JO 2024 est à noter.

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2019: LES « RENDEZ-VOUS SPORT »

Ces rendez-vous sont organisés avec la collaboration du groupe de travail sport/santé et de tous les services de l'APEI Centre Alsace.

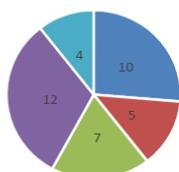
La particularité de ces événements est l'ouverture à tous, usagers (licenciés ou non), familles, amis, professionnels de l'APEI et même à toutes personnes et établissements du secteur Centre Alsace ; l'objectif étant la promotion et le développement des activités physiques adaptées.

✓ Parcours Moteur : 12 février 2019

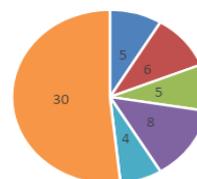
Après la réussite de 2018, il avait été proposé que cet événement soit inscrit au calendrier officiel de la ligue d'Alsace de Sport Adapté. Comme l'année dernière c'est Céline DENIZON et Virginie SCHAEFFER qui ont organisé cette journée avec le concours de Jennifer MEYER (permanente à la ligue d'Alsace de Sport Adapté) et de nombreux bénévoles sans quoi rien ne serait possible. Cette année la proposition a évolué, l'événement se passe sur la journée avec parcours moteur le matin pour des établissements accueillant des enfants et parcours moteur l'après-midi pour les établissements accueillants des adultes. La journée a eu lieu à Châtenois dans l'espace les Tisserands, changement de salle en dernière minute, un grand merci à la commune de Châtenois pour leur disponibilité et leur réactivité. Cet événement a été une réussite tant au niveau du nombre de participants matin et après-midi, près de 100 personnes sont venues pratiquer, dont une vingtaine des services de l'APEI Centre Alsace, qu'au niveau de l'organisation, bravo à tous.



matin - de 18 ans



après midi + 18 ans



possibilité pour tous de venir participer. Trois parcours ont été proposés 3km, 5 km, 10km. La participation a été forte une fois de plus, plus de 70 personnes étaient inscrites, avec une forte participation sur 10 km. Pour le repas du midi le CASTEL a organisé le repas pour tous les participants en proposant knacks/salade. Cette année nous avons demandé une participation financière aux participants à hauteur de 8 euros/pers. Un grand merci au CASTEL qui a su tout mettre en œuvre pour que cette journée soit une réussite.

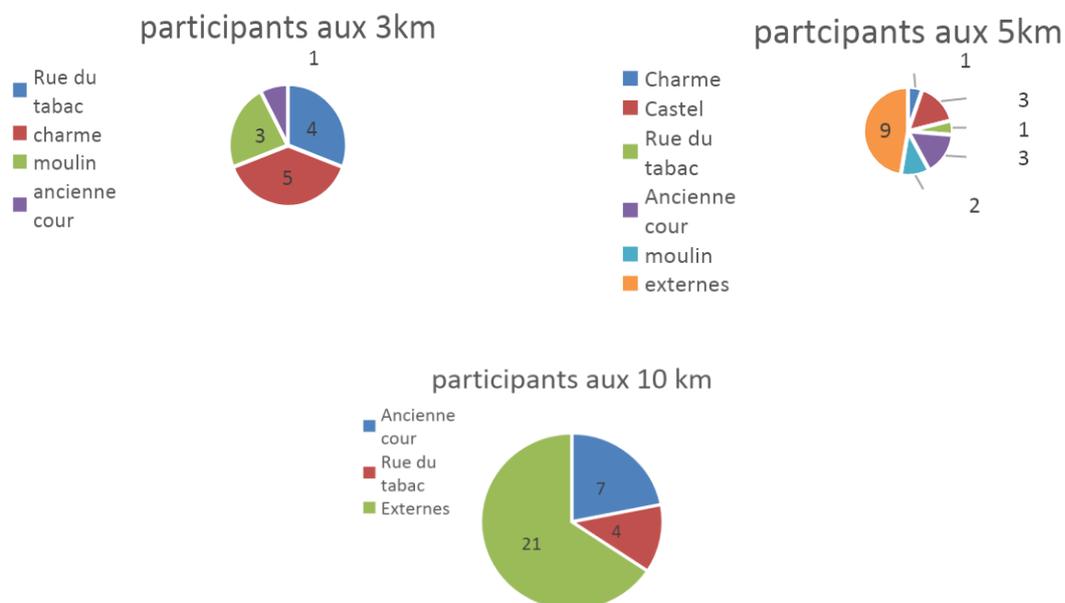
✓ **Journée pétanque** : La quatrième édition n'a pas pu se tenir, pas de disponibilité du boulodrome pour la période demandée.

✓ **Participation au Championnat de France d'athlétisme** : Pas de participation au championnat de France d'athlétisme. Problème d'hébergement dû à la localisation (Ile de France) du championnat.

✓ **Participation aux courses de Sélestat** : Dimanche 29 septembre 2019 une trentaine personnes sont venues participer aux différentes courses de Sélestat sous l'égide d'ASACA.

Un entraînement spécifique avait été mis en place dès juin avec le concours de Mickael HEINRICH, frère d'un résident de la Rue du Tabac. Un petit groupe de 6 à 7 usagers se sont ainsi entraînés afin d'être prêts pour participer aux courses de Sélestat. Cette année participation de plusieurs familles : c'est ainsi qu'Etienne BASTIAN (licencié ASACA) et son père, que Brice GOETTELMAN et son frère sont venus courir les 5 km. Le sport pratiqué avec l'environnement proche, répond à un objectif que vise ASACA, développer les activités sportives auprès des familles afin qu'ensemble la pratique devienne régulière.

Un petit challenge interservices a été lancé : le plus grand nombre de professionnels inscrits sur les courses. Cette année c'est le CAMSP qui remporte ce challenge avec 6 inscrits. Bravo !



✓ **Soirée tennis de table** : prévue en janvier 2020

LANCEMENT DU PROJET JO 2024

Cette fête mondiale doit profiter à tous, c'est pourquoi **ASACA** va mettre en place pour les cinq années qui nous séparent des Jeux de Paris 2024 un événement majeur par an autour des activités physiques. Ceci permettra de récolter des fonds pour permettre aux usagers de l'APEI Centre Alsace et aux sportifs d'ASACA de participer à cette fête sportive mondiale. Nous allons tout au long des Jeux Olympiques et Paralympiques aider les personnes à assister aux épreuves des Jeux Olympiques et peut-être rencontrer les sportifs.

Il s'agit là de permettre aux personnes porteuses de handicap mental et/ou souffrant de troubles psychiques d'appréhender les activités physiques. Aujourd'hui encore cette tranche de la population se retrouve trop éloignée de la pratique des **APS** (Activité Physique et Sportive).

Nous avons identifié plusieurs facteurs à cet éloignement :

- L'accessibilité (propositions) aux activités physiques dans le secteur du Centre Alsace.
- L'éducation à la santé auprès de la population porteuse de handicap.
- Le rapport à l'effort.

- Le manque d'identification aux sportifs.
- Manque de moyen d'encadrement spécifique.
- Etc.

Ces cinq événements sportifs nous permettront de travailler sur chacun de ces facteurs qui éloignent les personnes des APS.

Ainsi le 1^{er} événement a été :

✓ **Kermesse sportive à Artolsheim : projet JO 2024 :**

Cet événement sportif a été mis en place avec le concours du F.C.A (Football Club d'Artolsheim) et de la municipalité d'Artolsheim. Il s'agit d'une Kermesse sportive avec repas.

Une journée a été organisée le 24 août 2019 sur les terrains de football de la commune d'Artolsheim.

Nous avons proposé un peu plus d'une quinzaine d'ateliers sportifs.

Le club de football a été mis à contribution pour l'organisation de cet événement. Nous avons convenu que les membres du Football club d'Artolsheim prennent en charge la logistique et l'organisation du repas du midi. ASACA et ses bénévoles ont pris en charge la logistique et l'organisation des ateliers sportifs.

Les objectifs de cet événement ont été de :

- Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir et de pratiquer des activités sportives de façon ludique et festive.
- Promouvoir les activités physiques auprès de la population souffrant de handicap.
- Promouvoir les compétences sportives des personnes porteuses de handicap auprès de la population ordinaire afin de faire évoluer le regard porté sur ces personnes.
- Créer du lien.
- Créer du réseau afin de développer les propositions d'accès aux activités sportives pour les personnes en situation de handicap dans le secteur du Centre Alsace.
- Promouvoir les actions d'ASACA (Amicale du Sport Adapté du Centre Alsace) en faveur des personnes porteuses de handicap.
- Récupérer de l'argent afin de pouvoir organiser les déplacements en 2024 sur les sites olympiques et paralympiques.

Bilan de l'événement :

Un total de 180 personnes a répondu présent pour le repas du midi.

Près de 90 personnes sont venues participer à la kermesse sportive dont une quarantaine de personnes en situation de handicap. Cet événement a trouvé son public auprès des enfants de la commune d'Artolsheim et des personnes avec un handicap modéré à profond (c'était la cible).

L'organisation de cette journée a nécessité plus de 35 bénévoles d'ASACA pour tenir les 18 stands sportifs et une quinzaine de bénévoles du club de football pour le repas du midi et la vente des boissons.

Retour communication : un article dans la presse local DNA et l'Alsace.

De l'avis général : belle organisation, de superbes rencontres. Beaucoup d'administrés de la commune d'Artolsheim ont pu ainsi faire leur première rencontre avec un public de personne en situation de handicap. Parents, enfants, familles des personnes souffrant de handicap attendent avec impatience le prochain événement. Retour très encourageant pour un 1^{er} événement.

2^{ème} événement :

✓ **raid vélo Sélestat à Paris à vélo avec un groupe d'usagers :**

Pour 2020 nous allons organiser un raid vélo. Il s'agira de partir de Sélestat pour rejoindre Paris par la V52, canal de la Marne au Rhin. Nous allons effectuer ce raid en 11 jours pour parcourir les 620 km qui séparent Sélestat de Paris. Afin d'assurer la réussite de ce projet un entraînement a été mis en place dès juin 2019. Le groupe sera constitué de 14 de personnes adultes hommes et femmes en situation de handicap mental et/ou de troubles psychiques. Ce groupe sera constitué de travailleurs d'ESAT, de personnes accueillies au sein des différents services de l'APEI, personnes TED (Troubles Envahissants du Développement) et deux personnes en fauteuil, véhiculées sur le raid sur un Draisin. L'encadrement sera constitué de professionnels de l'APEI, de bénévoles et de familles. Projet co-construit ASACA-Pôle SAM.

Depuis juin 2019 un entraînement hebdomadaire a été mis en place assuré par Céline DENIZON et/ou Stéphane GSTALDER avec le soutien de Geneviève TRIBOLET et Odile NATZ. Tous les jeudis de 16h15 à 18h15 le groupe effectue une sortie à vélo d'environ 30 km. Un bon groupe s'est formé et une belle dynamique s'est mise en place. Toutes les personnes inscrites à ce projet participent de façon assidue aux entraînements. A partir de novembre et pour plusieurs mois (de novembre à mars) un entraînement RPM de vélo en salle (club de sport L'ÉTINCELLE) sera proposé, les sorties vélo n'étant plus possible durant la période hivernale.

Ce projet nécessite un grand engagement de la part des personnes qui le construisent et le mettent en œuvre. Il s'agit de faire la recherche de mécènes afin d'auto financer ce projet, de mettre en place une stratégie efficiente de communication interne et externe, de suivre le groupe afin que tous puissent aller jusqu'au bout de cette aventure en proposant un entraînement adapté à tous, etc.

Bravo à Céline DENIZON (éducatrice sportive au Châtaignier), Nathalie HUCHELMANN (coordinatrice au Castel), David ROCHE (directeur adjoint Pôle SAM) et Stéphane GSTALDER (coordinateur sport/santé APEI Centre Alsace /ASACA) ainsi qu'à Mesdames TRIBOLET et NATZ qui sont toujours présentes pour soutenir ce projet.

PROJETS 2020

✓ Sous l'égide « des rendez-vous sport » nous proposons cette année un grand nombre d'événements autour des activités physiques et sportives :

- En février parcours moteur.
- Mai randonnée (Castel).
- Juin raid Sélestat - Paris.
- Septembre les courses de Sélestat.
- Décembre soirée tennis de table.

BILAN FINANCIER

En dépenses nous avons :

- 1 090 Euros pour la prise des licences à la Fédération du Sport Adapté
- 20 Euros pour l'adhésion à l'OMS de Sélestat
- 424.83 Euros pour des déplacements
- 429.99 Euros pour l'achat de matériel et d'équipement
- 566.10 Euros pour la location des salles et terrains de sport
- 189.10 Euros pour les entrées à la piscine

En recettes, nous comptabilisons :

- 940 Euros en cotisations
- 2 691.10 Euros de subventions par la Ville de Sélestat
- 200 Euros de subventions par la mairie de Richtolsheim
- 450 Euros des dons
- 64.95 euros des produits financiers
- la Kermesse Sportive de Artolsheim a rapporté 568.94 euros de bénéfices (2 780.49 des dépenses pour 3 349.43 euros des recettes).

Le projet vélo Sélestat-Paris a engendré 891.84 Euros des dépenses pour l'achat de petits matériels et les cotisations à la salle "Étincelle" de Sélestat pour les séances "vélo en salle".

19 977.57 Euros ont été encaissés grâce aux dons du CCA de Châtenois, "Les Amis du Congo", Maison des Oeuvres de Marckolsheim, de la famille Weibel et des entreprises Super U de Gertwiller, Fiduciaire de l'III, Eclatec et Helmbacher Pierre Aluminium.

Pour le projet vélo, nous avons donc actuellement une disponibilité de 19 085.73 euros qui servira à payer les hébergements et repas lors des 11 jours du raid, nous prévoyons 25 000 Euros pour ce poste.

Au bilan comptable de l'exercice 2019 nous avons donc 27 900.55 Euros de recettes pour 6 619.85 Euros des dépenses, soit un résultat de 21 280.70 Euros.



PALMARES 2019

Natation :

Départemental :

Classe AB Masculin :

GOETTELMANN Brice 1^{er} 25m nage libre (+21 ans) en 34''20

JESSEL Philippe 1^{er} 25 nage libre (+40 ans) en 34''10

Classe BC Masculin :

KUNTZ Julien 1^{er} 25m style brassé (+21 ans) en 25''95

WEIBEL Julien 1^{er} 25m nage libre (+21 ans) en 21''82

WEIBEL Julien 1^{er} 50m nage libre (+21 ans) en 50''20

CLASSE CD Masculin :

JEHL Michel 1^{er} 25m nage libre (+40 ans) en 22''68

JEHL Michel 2^{ème} 50m nage libre (+40 ans) en 53''62

Régional

Classe AB Masculin :

GOETTELMANN Brice 1^{er} 25m nage libre (+21 ans) en 34''32

GOETTELMANN Brice 1^{er} 50m nage libre (+21 ans) en 1'17''34

JESSEL Philippe 1^{er} 25 nage libre (+40 ans) en 33''59

Classe BC Masculin :

KUNTZ Julien 1^{er} 25m style brassé (+21 ans) en 27''53

KUNTZ Julien 1^{er} 50m style brassé (+21 ans) en 1'06''22

WEIBEL Julien 1^{er} 25m nage libre (+21 ans) en 22''16

WEIBEL Julien 1^{er} 50m nage libre (+21 ans) en 47''09

CLASSE CD Masculin :

JEHL Michel 1^{er} 25m nage libre (+40 ans) en 22''44

JEHL Michel 2^{ème} 50m nage libre (+40 ans) en 54''37

Athlétisme :

Championnat d'Alsace

Classe AB Masculin :

METZGER Cédric 2^{ème} lancer de poids sénior avec 4m20

METZGER Cédric 3^{ème} au 100m sénior en 24''04

GOETTELMANN Brice 2^{ème} au 100m sénior en 21''77

GOETTELMANN Brice 1^{er} lancer de poids sénior avec 4m40

RIEB Didier 3^{ème} au 100m vétérans 1 en 24''94

RAUSCHER Jean 1^{er} au 2000m sénior en 8'09''36

RAUSCHER Jean 1^{er} au saut en longueur en 2m69

Classe BC Masculin :

KUNTZ Julien 2^{ème} saut en longueur sénior en 3m20

KUNTZ Julien 2^{ème} au 100m en 15''50

FERREIRA Dominique 1^{er} saut en longueur vétérans 1 en 3m22

FERREIRA Dominique 1^{er} au 100m vétérans 1 en 17''09

WEIBEL Julien 3^{ème} 100m sénior en 15''91

CLASSE CD Féminin :

FEURER Fanny 2^{ème} 100m sénior en 17''84

FEURER Fanny 1^{ère} au saut en longueur en 3m10

CLASSE CD Masculin :

CAMPOS'P'BALA Miguel 3^{ème} au saut en longueur sénior en 3m84

CAMPOS'P'BALA Miguel 2^{ème} 1500m sénior en 5'07''79

HARTMANN Julien 3^{ème} 1500m sénior en 6'11''22

Tennis de table :

Régional

CLASSE BC Masculin :

ERBS Julien 3^{ème} place sénior

PETANQUE

Départemental

Classe ABC

1er : BRAUN Damien et SCHMIDT Michaëlle -

Championnat de doublette BCD

3ème : MAURER Claude et BONNE Cédric -

Régional

Championnat de doublette BCD

2ème : MAURER Claude et BONNE Cédric -

Championnat doublette CD

3ème : SCHMIDT Victor et SCHMIDT Jacqueline -

Bravo à tous !

Markus PAULY,
Président de l'ASACA

CAMSP D'ALSACE CENTRALE

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES

L'APEI Centre Alsace a été autorisée par le Préfet et le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, en date du 16 mai 2006, à créer un CAMSP polyvalent dont la zone d'intervention qui dessert l'Alsace centrale et la vallée de Ste Marie aux Mines. Nous disposons de 45 places de suivi thérapeutique et de 105 places de dépistage. L'originalité du CAMSP de CHATENOIS réside, dès son ouverture au 1^{er} septembre 2006, en la création avec d'autres partenaires du champ du sanitaire (service de pédopsychiatrie du CH d'ERSTEIN, service de pédiatrie du CH de SELESTAT) et du médico-social (PMI de SELESTAT), d'une unité de dépistage : l'Unité de Dépistage et d'Orientation de la Petite Enfance (UDOPE).

L'UDOPE est une association de droit local, sans budget propre, dont le Conseil d'Administration comporte des représentants des 4 partenaires et quelques personnes extérieures (élus locaux, représentant de l'Ordre des médecins, ...).

Ainsi le CAMSP, à l'instar des 3 autres acteurs, met à disposition de l'UDOPE des moyens en personnel (0,20 ETP de pédiatre, 0,20 ETP de psychologue et 0,25 ETP de secrétaire médicale). Une partie des locaux du CAMSP est mis à disposition de cette unité de dépistage à titre tout à fait gracieux.

Cette mutualisation de moyens permet de croiser plusieurs champs de compétences et de répondre ainsi, de façon complémentaire et en un même territoire, aux diverses sollicitations quant à nos missions respectives de dépistage.

De fait, l'UDOPE assure une bonne part de la mission de dépistage relevant du CAMSP. Toutefois, lorsque les difficultés annoncées de l'enfant relèvent clairement d'un suivi en CAMSP, nous l'accueillons d'emblée ainsi que sa famille.

Il est à souligner que cette organisation plutôt originale concentre le CAMSP principalement autour d'une activité de suivis thérapeutiques. Cela nous différencie bien évidemment d'un fonctionnement attendu habituellement d'un tel service.

Par ailleurs et dans le prolongement de notre volonté de travailler en réseau et de façon mutualisée, nous avons répondu avec d'autres partenaires (inter secteur de pédopsychiatrie d'ERSTEIN et le CAMSP de la Bruche) à l'appel à candidature de l'ARS quant à la constitution d'une EDIPA (Equipe de Diagnostic et d'Intervention Précoce de l'Autisme). L'EDIPA n° 3, dont nous sommes le **porteur principal**, a été labellisée début 2017. Les 2 antennes, installées quant à des critères géographiques (l'antenne nord située au CAMSP de SCHIRMECK et l'antenne sud au CAMSP de CHATENOIS), ont réalisé leur mission d'évaluation et d'orientation à visée thérapeutique en 2019 (cf : rapport d'activité 2019 de l'EDIPA n° 3).

ACTIVITE DE L'ANNEE 2019

Le nombre d'enfants et leurs familles accueillis et/ou accompagnés en 2019 est en augmentation : **227 situations** (214 l'année passée ; la file active de 2017 relevait 207 situations). Cette hausse s'explique notamment par des liens de partenariat toujours renforcés et entretenus (participation à 163 réunions extérieures en 2019 et invitation systématique de nos partenaires libéraux et institutionnels aux réunions de synthèse des enfants).

Par conséquent, **145** enfants et leurs familles (137 l'an passé) ont été nouvellement accueillis par l'équipe pluridisciplinaire du CAMSP ou par la médecin et la psychologue de l'équipe dans leur activité de dépistage/orientation au sein de l'UDOPE. **108** de ces enfants (101 l'an passé) ont bénéficié d'une évaluation sous forme de bilan et/ou de diagnostic afin de les accompagner vers un dispositif de soins adaptés à leurs besoins.

Le nombre de rendez-vous programmés en 2019 est de **9 111 unités** (8 916 en 2018). L'absentéisme, excusée ou non, est à nouveau en légère hausse : on passe de 12 % de rendez-vous non honorés en 2018 à **14 %** cette année (tout de même mieux que les 26 % de 2017).

Le nombre d'enfants en suivi thérapeutique (69,7 % viennent au moins 2 fois/semaine au CAMSP, dont **26,3 %** bénéficient de plus de 2 suivis/semaine) est en augmentation : **108** (102 enfants l'année précédente et 96 en 2017).

Toutefois, le nombre de séances de suivis thérapeutiques est stable par rapport à l'année précédente puisque **6 657** interventions professionnelles sont à dénombrer (6 683 en 2018 et 5 688 en 2017). Précisons qu'elles se subdivisent en **2 568** interventions en séances collectives (groupes de 3 ou 4 enfants encadrés par 2 professionnels en général) et **4 089** séances individuelles.

32 enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique régulier (31 l'année précédente et 20 en 2017) ont été accompagnés, ainsi que leurs familles, vers un **dispositif relais** adapté aux besoins de l'enfant et aux attentes de ses parents (IME, SESSAD, ITEP, CMP, libéraux, ...).

Les **108 enfants** ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique en 2019, ont systématiquement fait l'objet d'un **Projet Personnalisé (PP) co-construit avec les parents** et/ou le représentant légal (dans le cadre d'un placement en famille d'accueil, les assistants familiaux sont systématiquement informés des PP lors d'un temps de rencontre).

A cet effet, **199 réunions de synthèse** (91 pour le seul CAMSP et 108 pour les professionnels du CAMSP intervenant à l'UDOPE) ont été nécessaires. Ces réunions entre professionnels (les partenaires extérieurs sont invités) génèrent systématiquement une restitution de compte-rendu à l'enfant et à ses parents et/ou au représentant légal dans un second temps afin de **co-construire** avec eux le Projet Personnalisé de l'enfant. Les PP sont réactualisés tous les 9/10 mois environ. Ce fonctionnement institutionnel participe à une bonne qualité de l'accompagnement médico-social et ouvre à un dialogue constructif avec les parents et les partenaires extérieurs (tant institutionnels que libéraux). La bonne implication des professionnels du CAMSP est probablement la résultante d'un système de management par la Qualité qui favorise l'**interdisciplinarité**.

Par ailleurs, notre mission d'équipe "ressources" constitue également un investissement de taille. Qu'il s'agisse des partenaires "adresseurs" ou de ceux prenant le relais à l'issue de l'accompagnement du CAMSP, des partenaires contribuant au projet de vie de l'enfant (multi accueils, écoles, PMI, services hospitaliers, professionnels libéraux, ...), notre mission de coordination, de collaboration et d'expertise-ressource représente une part importante de notre charge de travail, a fortiori cette année (**454 interventions extra muros** auprès de nos partenaires en 2019, 304 en 2018).

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

La moyenne d'âge des enfants de la file active présents au 31/12/19 est en baisse substantielle et se situe à **38 mois** (42 mois en 2018, 39 mois en 2017), et cela bien que l'Education Nationale reste le principal adresseur : **40,7 % des enfants accueillis**, par conséquent des enfants de plus de 3 ans. Ce dernier chiffre est en constante augmentation depuis quelques années (36,5 % l'année précédente, 30,4 % en 2017 et 24,6 % en 2016).

96,2 % des enfants présents au 31/12/19 sont domiciliés à **moins de 30 mn** du CAMSP.

D'un point de vue diagnostic :

Pour ce qui concerne les enfants bénéficiant d'un suivi thérapeutique, **40,79 %** présentent une **déficience intellectuelle et cognitive** (proportion équitable à l'année précédente : 40,85 %).

La **déficience psychique** se situe également dans les mêmes termes que l'an passé : **18,42 %** (18,31 % en 2018).

Idem pour les enfants en situation de polyhandicap : 11,85 % des enfants accompagnés (11,27 % l'an passé). Notons qu'il n'y a aucune solution de relais post-CAMSP en Alsace centrale pour ces enfants. Seul le nord du département (WISSEMBOURG) offre quelques places d'internat mais cette distance géographique et le mode d'hébergement interrogent la préservation du lien familial pour d'aussi jeunes enfants.

25 % des enfants accueillis présentent des pathologies génétiques dont **13,16 % (10 enfants)** sont porteurs d'une trisomie 21 (12,68 % l'an passé et 11,84 % en 2017). Là aussi, les chiffres sont stables.

3 enfants (2 l'année précédente) sont porteurs de troubles anténataux acquis dans le cadre d'un syndrome d'alcoolisation fœtale (**3,95 %**).

9 enfants (11,84 %) présentent des **troubles du spectre autistique** marqués (nouvelle légère hausse par rapport à l'an passé : 11,27 % en 2018 et 7,89 % l'année d'avant) et nous conduisent à adapter notre pratique à leurs besoins, augmentant du coup les nôtres en matière de formation spécifique au champ de l'autisme. Un d'entre eux a été accueilli à l'EDIPA pour une évaluation à visée diagnostique.

Parmi les enfants présents au 31/12/19, **14 % des parents présentent des troubles psychiques** ou des perturbations psychologiques avérées (idem en 2018). Il va de soi que ces familles nous mobilisent davantage et engendrent une hausse des accompagnements étoffés et multi partenariaux (PMI, secteur psychiatrique adultes, UDAF, ...).

17,11 % des enfants (18,31 % en 2018 et 14,66 % en 2017) en suivi thérapeutique présentent des **carences affectives, éducatives, sociales et culturelles**, dont **5 (6,4 %)** font l'objet d'une mesure de protection sociale ou judiciaire.

4 enfants (3 l'an passé et 2 en 2017) ont été victimes de négligences graves, voire de mauvais traitements et nous ont conduits à un signalement au Procureur de la République et à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) du Conseil Départemental.

La scolarisation des enfants en situation de handicap marque le pas en 2019 : **20 % des plus de 3 ans** ne sont pas scolarisés (9,8% l'année précédente, 6,3 % en 2017 et 18,8 % en 2016). **20 %** le sont de façon partielle (11,8 % l'an passé et 33,3 % en 2017) alors que **60 % le sont à temps complet**. Bien que notifiés, les AVS tardent souvent à être recrutés.

Enfin, **41 enfants (52,6 %)** ont un dossier MDPH ouvert au 31/12/19 (38 au 31/12/18) et **3 enfants** font l'objet d'un placement ASE (aide sociale à l'enfance) en famille d'accueil, nous conduisant à un accompagnement plus marqué quant aux nombreuses démarches partenariales et administratives.

PROCEDURES D'ACCUEIL DES ENFANTS ENTRES DANS L'ANNEE

En 2019, nous avons accueilli **145 nouvelles situations**, 137 l'an passé (CAMSP et professionnels du CAMSP mis à disposition de l'UDOPE) dont **37 enfants** sont bénéficiaires aujourd'hui d'un suivi thérapeutique à moyen/ long terme ; alors que par ailleurs **32 enfants** ont quitté le CAMSP en 2019 (31 en 2018 et 20 en 2017) après avoir bénéficié d'un tel accompagnement. Les relais partenariaux post-CAMSP ont une nouvelle fois pu répondre à nos sollicitations cette année, hormis le secteur du polyhandicap.

L'origine des enfants accueillis en 2019 :

- 40,7 % de l'Education Nationale
- 22,8 % de la médecine libérale ou des paramédicaux libéraux
- 9,7 % d'un accès direct de la famille
- 9 % de la PMI
- 6,9% du secteur hospitalier
- 4,1 % autre
- 2,8 % des dispositifs petite enfance (crèches, halte-garderie)
- 2,1 % du secteur pédopsychiatrique
- 1,4 % d'un autre CAMSP

Les procédures émanant de notre **Démarche Qualité** nous permettent un accueil structuré des enfants et des familles ainsi qu'un accompagnement médico-social co-construit avec les parents et/ou le représentant légal. Ce constat a été établi par la dernière Evaluation Interne datant de décembre 2017.

L'enfant et ses parents sont accueillis en première instance par le médecin et le directeur (psychologue de formation), prenant de fait en compte les sphères somato-fonctionnelle et psycho-sociale. Ce premier contact fait l'objet d'un accueil personnalisé, d'une écoute bienveillante, du recueil des divers éléments médico-sociaux et des attentes parentales, d'un examen médical pratiqué hors la présence du directeur, puis d'une visite du service assurée par ce dernier. Lors d'un temps de réunion institutionnelle, la médecin et le directeur présentent la nouvelle situation à l'ensemble de l'équipe des professionnels, puis une réflexion interdisciplinaire permet d'élaborer ensemble une proposition de Projet d'Accueil (ou de réorientation si l'accompagnement en CAMSP n'est pas indiqué). Le Projet d'Accueil (PA) est alors présenté aux parents et/ou au représentant légal de l'enfant par le directeur qui s'assure de leur bonne compréhension et de leur

adhésion en tenant bien entendu compte de leurs souhaits dans la mesure du possible. Le suivi thérapeutique peut alors débuter (cf : **procédure d'accueil au CAMSP**).

Notre réactivité est à souligner, l'attente pour un premier rendez-vous est de **19 jours en moyenne** (22 jours en 2018) et celle entre le 1^{er} rendez-vous et le début de la première intervention (suivi thérapeutique, bilan,...) se situe à **38 jours en moyenne** (24 jours en 2018).

ENFANTS SORTIS ET FLUIDITE DES PARCOURS

146 enfants émanant de notre file active ont quitté le CAMSP et l'UDOPE en 2019, dont **32 ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique**.

La sortie du CAMSP, à l'issue d'un suivi thérapeutique long parfois de plusieurs années, exige une anticipation et un accompagnement des familles autant sur le plan psychologique que pour les démarches administratives ou les visites d'établissements/services potentiellement relais.

Dans le cadre de plusieurs partenariats conventionnés et à partir de réunions de préparation et de coordination, les **relais après CAMSP/UDOPE** s'établissent ainsi en 2019 :

- 49,7 % vers les dispositifs pédopsychiatriques (CMP, HDJ, CATTP, ...) du CH d'ERSTEIN ou de COLMAR
- 19,6 % vers un service médico-social (SESSAD, SAFEP, ...)
- 18,9 % vers le secteur libéral (orthophonistes, kinésithérapeutes, ...)
- 6,3 % vers un établissement médico-social (IME, ITEP, IEM, ...)
- 2,8 % vers un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)
- 1,4 % vers un autre CAMSP (essentiellement dans le cadre d'un déménagement familial)
- 1,4 % sans nécessité de suivi

La durée moyenne de prise en soins des enfants de **la file active** se situe à **23 mois** (idem à l'année précédente).

Par défaut de places, **8 enfants étaient en attente** d'être accueillis dans une structure médico-sociale au 31/12/19 (dont 5 étaient en possession d'une notification de la CDAPH) et continuaient de bénéficier de l'accompagnement du CAMSP en attendant. Les relais post-CAMSP s'avèrent de plus en plus délicats à réaliser pour les enfants relevant du champ du polyhandicap et habitant l'Alsace centrale.

La sortie du CAMSP engendre quasi systématiquement beaucoup d'appréhension de la part des familles quant aux perspectives d'avenir de leur enfant en difficultés et nécessite un accompagnement de proximité durant cette transition souvent délicate.

RESSOURCES HUMAINES

2019 s'est avérée être une année assez stable sur le plan des ressources humaines, à l'instar des années précédentes.

Signalons à cet effet **la démarche RSE de l'APEI Centre Alsace**, notamment pour ce qui concerne la préservation de l'environnement et le progrès social par l'entremise d'une bonne gouvernance d'entreprise (objectif de décrocher le label « Engagé RSE : AFAQ 26 000 »).

Ainsi, nos engagements en matière de ressources humaines se situent autour de 3 objectifs :

- Renforcer l'écoute du personnel (baromètre de Qualité de Vie au Travail)
- Développer les compétences des collaborateurs (2,3 % de la masse salariale consacrée à la formation)
- Prévenir les risques professionnels (mise à jour annuelle du document unique de sécurité et plan d'actions SST formalisé par site)

Toutefois, les moyens humains dont nous disposons présentent toujours quelques lacunes et engendrent parfois un taux de saturation maximale, source de stress au travail. En effet, les postes d'orthophoniste (1 ETP), d'ergothérapeute (0,40 ETP) et de psychomotricien (1,50 ETP) sont largement sous-dotés afin de répondre à tous les besoins des enfants accueillis.

Nous déplorons par ailleurs de ne pas bénéficier au budget d'un temps partiel de psychiatre, et cela depuis l'ouverture. A l'heure des EDIPA et du 4^{ième} Plan Autisme, cette lacune nous pénalise considérablement.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Notre territoire d'intervention englobe le sud du département (de MARCKOLSHEIM jusqu'à la frontière de l'EUROMETROPOLE, en passant par OBERNAI/BARR et MOLSHEIM-sud) auquel se surajoute la vallée de Ste MARIE aux MINES (68) qui, bien que relevant d'un autre département, présente un débouché naturel vers SELESTAT.

AUTRES ELEMENTS UTILES A LA COMPREHENSION DE L'ACTIVITE

Tel abordé ci-dessus, il est important de bien préciser que notre participation à l'UDOPE engendre des effets indéniables sur notre activité puisqu'une partie de la mission "dépistage/prévention" est effectuée par des professionnels du CAMSP au sein de cette unité (moyens humains et matériel du CAMSP mis à disposition de l'UDOPE de façon gracieuse). De fait, l'activité de notre service se résume principalement à des suivis thérapeutiques.

EDIPA 3

EQUIPE DE DIAGNOSTIC ET D'INTERVENTION PRECOCE AUTISME N° 3

DONNEES GENERALES

Etablissements partenaires :

- CAMSP d'Alsace Centrale
- CAMSP de la Bruche
- Intersecteur de pédopsychiatrie du CH d'Erstein

Spécialisation :

Dépistage et/ou diagnostic précoce autisme.

Le CAMSP de l'APEI Centre Alsace est le porteur principal de ce dispositif qui a ouvert en avril 2017.

ACTIVITE EN 2019

L'activité d'EDIPA a considérablement progressé en 2019. Le nombre d'enfants de la file active (**21 enfants**) a augmenté de 40 % entre 2018 et 2019. La plupart des enfants avaient déjà un suivi en place avant l'admission à l'EDIPA.

Les professionnels ont multiplié le nombre d'interventions individuelles. Les consultations médicales en binôme médecin coordonnateur/pédopsychiatre ont été remplacées dans un premier temps par deux consultations individuelles. En effet, la coordination des emplois du temps des deux médecins était difficile à mettre en œuvre. Et l'existence de divergences d'approche diagnostique compliquaient considérablement cette consultation en binôme. Depuis décembre 2019, en raison de difficultés de recrutement médical au niveau hospitalier, les pédopsychiatres n'interviennent plus dans EDIPA. La convention entre le CHE d'Erstein et l'EDIPA 3 est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

L'âge moyen des enfants de la file active a diminué entre 2018 et 2019, passant de 4 ans et 6 mois à 2 ans et 9 mois. Le plus jeune avait 13 mois au moment de la première consultation, mais il n'a pas été admis et bénéficie d'une surveillance rapprochée. Un nombre plus important d'enfants a bénéficié d'une évaluation diagnostique avant l'entrée à l'école maternelle, permettant d'anticiper certaines adaptations à proposer aux enseignants (par exemple, le recours à l'UEMA de SCHERWILLER : école maternelle pour enfants présentant des troubles du spectre autistique).

Cette évolution, qui reste à confirmer, pourrait résulter d'une plus grande sensibilisation des professionnels de première ligne et du grand public à la question de l'autisme.

Par ailleurs, après deux et demi de fonctionnement d'EDIPA, les différents intervenants de première ligne et les partenaires institutionnels du territoire connaissent mieux le dispositif.

Diagnostic :

Malgré une augmentation certaine de la file active, le nombre de diagnostic de Troubles du Spectre Autistique (TSA) n'a pas augmenté dans les mêmes proportions, passant de 7 en 2018 à 10 en 2019. Différents facteurs peuvent expliquer cette situation :

- Une entrée plus précoce dans le dispositif qui invite à la prudence. Un recul de plusieurs mois est souvent nécessaire pour poser un diagnostic de certitude,

- Certains enfants présentent un « autisme syndromique » dans le cadre d'une pathologie génétique, non étiquetée dans la plupart des cas,
- Certaines présentations cliniques atténuées, surtout à partir de 4 ans/4 ans et demi, âge où les enfants qui n'ont pas de déficit cognitif et de particularités sensorielles trop envahissantes, développent rapidement leurs compétences langagières et relationnelles. Dans ces situations, les professionnels ont plus de mal à repérer les particularités qui rentrent dans le cadre d'un trouble du spectre autistique. Environ 30 % des enfants de la file active sont en situation de vulnérabilité neuro-développementale par leurs antécédents familiaux (troubles neuro-développementaux, pathologie psychiatrique), et/ou psycho-affective en raison d'une fragilité parentale (violences intrafamiliales, déficience intellectuelle légère, trouble de l'attachement, troubles psychiques...).

Scolarisation :

La majorité des enfants d'âge scolaire ont accès à l'école maternelle. Selon leur profil, les situations sont contrastées en termes de temps de scolarisation. La situation la plus fréquente est celle d'un accueil sur un temps très court le matin (entre 30 mn et 1h30).

L'absence d'AESH (AVS) est un frein majeur à l'intégration des enfants dans la classe. En effet, l'opposition aux consignes, l'agitation psychomotrice, les mises en danger, l'absence de contrôle sphinctérien, l'intolérance à la frustration et à l'échec représentent des défis éducatifs majeurs. Un enseignant isolé dans une classe surchargée, avec souvent plusieurs situations complexes, ne peut faire face tout seul.

Délai d'accueil :

Délai moyen entre la réception de la demande de RV et le 1er RV : 25 jours

Le délai de réponse à une première demande a été raccourci de 20 jours en 2019 par rapport à l'année précédente. Cette situation peut s'expliquer par une plus grande réactivité depuis l'abandon de la consultation médicale initiale en binôme. Par ailleurs, pour maintenir des délais acceptables compte-tenu de l'augmentation des demandes, le médecin-coordonnateur a proposé davantage de créneaux de premiers rendez-vous, générant des heures supplémentaires pour EDIPA, au détriment de son activité au CAMSP de Schirmeck.

FLUIDITE DU PARCOURS POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE SORTIS

La demande d'orientation vers le SESSAD Autisme de ROSHEIM est systématique en cas de diagnostic de TSA. Mais les chances d'accéder à ce service sont minces en raison d'une importante liste d'attente.

Les enfants accueillis à l'antenne sud (Châtenois) peuvent potentiellement être orientés vers l'UEMA de SCHERWILLER, c'est impossible pour ceux de l'antenne nord (Schirmeck) et cela pour des questions de localisation géographique. En effet, cette école est trop éloignée de la vallée de la Bruche. L'absence d'équivalent dans cette vallée constitue une réelle perte de chance pour les enfants domiciliés sur ce territoire.

Par manque de structures d'aval spécialisées dans les TSA et en raison de l'engorgement des dispositifs existants, surtout pour l'antenne nord, beaucoup d'enfants sont admis en CAMSP après leur évaluation. Les équipes du CAMSP de la Bruche n'ont pas toujours les connaissances et la disponibilité nécessaires pour assurer des soins auprès d'un enfant TSA avec un profil non ou peu verbal, une probable déficience intellectuelle associée et des troubles envahissants du comportement. Et pour certains, se rajoutent des difficultés psycho-affectives en lien avec des situations familiales complexes, qui mobilisent encore d'autres compétences...

RESSOURCES HUMAINES EN 2019

L'évaluation des EDIPA par un cabinet d'audit (ALCIMED) a mis en lumière un certain nombre de dysfonctionnements qu'il y a lieu de corriger.

Pour l'EDIPA 3, hormis quelques points à améliorer dans l'une ou l'autre procédure, a été souligné les carences en ressources humaines.

L'augmentation constante de la file active laisse augurer une charge de travail conséquente pour 2020 et les années à venir. L'évaluation d'un enfant présentant des TSA est complexe et fournie au regard des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Il incombe au médecin-coordonnateur d'en être le chef d'orchestre et d'organiser au sein d'un dispositif multi partenarial, avec l'aide de la secrétaire et de la référente EDIPA, l'ensemble des bilans, des réunions de synthèse, des restitutions de réunions de synthèse et d'annonces diagnostiques aux parents, ... Son temps de travail effectif de 0,20 ETP, défini exclusivement par des critères budgétaires, n'est plus à même de répondre aux diverses exigences éthiques et médicales quant à la montée en charge indéniable de la file active d'année en année. Un renforcement de moyens médicaux s'avère nécessaire tel que précisé dans les conclusions de l'évaluation de l'EDIPA 3 par le cabinet ALCIMED.

Il en va de même pour les postes de secrétaire (0,25 ETP) et de psychologue (2 x 0,10 ETP mis à disposition par les 2 CAMSP). Ces dernières ne peuvent plus absorber toutes les demandes de bilans psychologiques au regard des recommandations de bonnes pratiques de la HAS quant au temps de travail dévolu. De fait, pour répondre aux nombreuses sollicitations, elles empiètent fort logiquement sur leurs missions respectives en CAMSP. On déshabille Pierre pour habiller Paul...

La secrétaire de l'EDIPA (0,25 ETP) assure l'accueil téléphonique et physique, organise le planning des rendez-vous, collecte les différents écrits multipartenariaux des bilans, assure la saisie et la mise en forme de tous les documents et courriers, renseigne et suit les tableaux de bord de l'activité en vue du rapport d'activité ainsi que de l'activité trimestrielle demandée par la CPAM, ... Le temps de travail imparti de 0,25 ETP ne suffit pas à couvrir toute la charge de travail administratif exigée.

Ces 2 carences de temps de travail de secrétaire et de psychologue ont été consignées dans le rapport d'évaluation de l'EDIPA par le cabinet ALCIMED.

La mise à disposition de professionnels des CAMSP se fait inmanquablement au détriment de l'activité desdits CAMSP.

Enfin, il est essentiel de maintenir un partenariat actif avec l'intersecteur de pédopsychiatrie du CH d'ERSTEIN quant à leur indispensable expertise et au nombre élevé d'enfants en situation de vulnérabilité qu'il est indiqué de leur adresser en post-diagnostic.

PERSPECTIVES 2020

En premier lieu, nous espérons fortement que l'intersecteur de pédopsychiatrie du CH d'ERSTEIN, contraint de suspendre son partenariat à l'EDIPA 3 en 2019, puisse reprendre ses engagements initiaux. L'EDIPA sans l'expertise d'un médecin psychiatre ne peut répondre pleinement à ses missions, a fortiori à l'aune des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

D'autre part, les conclusions de l'évaluation de l'EDIPA par le cabinet ALCIMED, nous conduisent à apporter les améliorations préconisées (Cf : monographie évaluative de l'EDIPA 3), notamment la constitution d'un COTECH (Comité Technique) qui réunira 2 ou 3 fois/an les professionnels intervenant à l'EDIPA.

Nous aurons également à revoir notre convention constitutive avec les services de l'ARS afin d'en harmoniser certains aspects avec les autres plateformes d'évaluation autisme du Grand-Est.

La poursuite de la politique de formation des professionnels de l'EDIPA 3 telle qu'inscrite dans notre convention constitutive.

Accentuer notre partenariat avec l'équipe du CRA afin de bénéficier davantage encore de leur expertise et de leurs conseils-ressources (nous avons intégré en novembre 2019 les réunions cliniques inter EDIPA 67).

Affiner et ajuster avec les autres EDIPA départementales notre partenariat avec la nouvelle Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) TND 67.

POLE SANTE ACCOMPAGNEMENT MEDICALISE

PREAMBULE

Le Pôle Santé Accompagnement Médicalisé regroupe les trois foyers d'accueil médicalisés de l'APEI Centre Alsace. Le Projet Associatif Global 2018-2023 ainsi que le projet d'établissement 2016-2021 sont les documents de référence pour toutes actions et projets menés, essentiellement en matière de développement durable et de progrès, mais aussi dans l'accompagnement à l'exercice de la citoyenneté des résidents ainsi qu'en favorisant leur autodétermination au quotidien. La double compétence médico-sociale du Pôle SAM renforce les objectifs d'amélioration de l'ergonomie des espaces de vie, de l'accès au sport ainsi qu'aux soins courants et spécialisés, à la culture...

ENGAGEMENT RSE – DEMARCHE QUALITE ET GESTION DES RISQUES

La démarche RSE, intégrée dans notre démarche qualité et gestion des risques, consiste à prendre en compte volontairement des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans nos activités et dans nos interactions avec les autres acteurs : salariés, entreprises locales, acteurs du développement durable... Depuis novembre 2019, la mise en place de la démarche Qualité de Vie au Travail vient développer la dimension sociale de cette démarche RSE.

RESSOURCES HUMAINES – BILAN 2019

Les engagements pris par l'APEI Centre Alsace en matière de RSE, transparaissent sur la gestion des ressources humaines avec un objectif majeur, celui de **privilégier des contrats pérennes**. La politique de gestion des ressources humaines a permis des CDI supplémentaires depuis 2015.

La formation est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent en temps opportun des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétences de l'établissement et de leurs aspirations individuelles. Dans cette perspective ainsi que la politique RSE, l'établissement, par le biais de la **formation professionnelle et continue**, forme les salariés en contrats aidés et en contrats de professionnalisation. Depuis 2017, 2 contrats de professionnalisation ainsi qu'un contrat avenir supplémentaire ont été recrutés, ce qui monte à 8 le nombre de salariés concernés en 2019.

BIENTRAITANCE ET BIEN ETRE AU TRAVAIL – BILAN 2019

Des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels sont faites chaque année dans le cadre du lien évident entre la bientraitance attendue de nos personnels vis-à-vis des résidents et de leurs familles, avec le bien-être au travail (ex. formations, informations en réunion plénière...). Le plan d'actions en place pour favoriser la bientraitance et le bien-être au travail s'est enrichi par la mise en place de la démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT), le plan se poursuit ainsi :

- ✓ Depuis le 22 novembre 2019, a été créée un **comité de pilotage QVT de l'APEI Centre Alsace** constitué de 4 représentants des employeurs, 4 représentants des salariés et 4 membres du Comité Social et Economique. Afin de permettre à tout un chacun d'avoir le même niveau d'information et d'acquérir une méthode de travail commune, 2 journées de **formation à la QVT** (9 et 13 décembre 2019) ont été animées par l'ARACT pour l'ensemble des membres du COPIL, un **plan d'actions commun** a été défini. Suite à cette formation et après réflexion en COPIL, il a été décidé de déployer une enquête « *Baromètre Social* » sur l'ensemble de l'APEI proposée par Chorum, notre prévoyance employeur. Le questionnaire a été réadapté et validé en COPIL. Son anonymat est garanti et les réponses seront traitées, analysées et restituées sous forme de baromètre social par CHORUM. L'accès à ce questionnaire se fera en ligne sur une plateforme internet de Chorum afin que chaque salarié puisse le remplir. Cette première action auprès du personnel constituera une source de sensibilisation et de familiarisation à la notion de QVT. De plus, elle permettra d'obtenir une image à un « instant T » de la perception globale du travail sur le terrain. A cela suivra un

diagnostic QVT dont le but est de rencontrer les équipes par groupe métier sur l'ensemble de l'APEI afin d'avoir un regard plus approfondi des conditions de travail et des possibilités de les améliorer. Ce diagnostic se fera par le biais d'un outil ludique de l'ANACT (jeux de cartes permettant de répondre à des questions sur différents items des conditions de travail et des perceptions des groupes métiers) et sera animé par 3 membres du COPIL dont la référente qualité et gestion des risques du pôle SAM.

- ✓ Poursuite de la **polyvalence** au Charme et au Châtaignier, le bilan de la mise en place de la polyvalence au Châtaignier est aussi positif que celui du Charme l'année précédente. Elle est bénéfique à la solidarité, à l'adaptation et à la capacité d'ouverture dans les équipes.
- ✓ Le **comité d'éthique** du Pôle SAM s'est tenu une fois en mars 2019 et a été ouvert à l'ensemble des salariés de l'APEI Centre Alsace. Le thème choisi était « Vie affective, intime et sexuelle ». Monsieur David BOULHAUT, Educateur Spécialisé au SAVS de l'AAPEI de Strasbourg et environs, membre du réseau VRAIS (Vie relationnelle affective intime et sexuelle) et sexothérapeute, a été invité en tant qu'intervenant extérieur.
- ✓ Des groupes d'**analyse des pratiques** et/ou de régulation sont pérennisés sur l'ensemble des sites du Pôle SAM depuis 6 ans. La participation est ouverte à l'ensemble des fonctions afin que l'analyse des pratiques se fasse en équipe pluridisciplinaire. Il est proposé que les cadres participent deux fois par an, un point est fait avec l'intervenant à chaque fin de semestre afin d'avoir le retour des équipes et pouvoir moduler les contenus en fonction de leurs besoins. Pour exemple, au Castel, à la demande de l'équipe, des séances sur la perception du travail en termes d'organisation et de communication ont pu permettre l'expression de chacun.
- ✓ L'**ergonomie** sur les 3 sites est étudiée, essentiellement au Châtaignier dont la complexité des accompagnements définit une pénibilité au travail spécifique. Sur ce site, la mise en place de moteurs et rails de transferts pour les chambre de résidents et le vestiaire de la balnéothérapie et achat de 4 tabourets ergonomiques et de 2 fauteuils lune ergonomiques, ont été réalisés.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre les groupes d'analyse des pratiques en équipe pluridisciplinaire et la participation des cadres 2 fois par an.
- Participer à la mise en œuvre du diagnostic Qualité de Vie au Travail par le biais de la référente qualité et gestion des risques du Pôle SAM.
- Poursuivre les investigations nécessaires sur chaque site en matière d'ergonomie au travail avec l'achat d'un nouveau verticalisateur au Castel et mise en place de rails de transfert dans les nouvelles chambres lors des travaux d'extension qui démarrent en septembre.

DEVELOPPEMENT DURABLE – BILAN 2019

Protection des données – destruction des documents : La phase test de l'utilisation des consoles de sécurité en vue de la destruction de documents ayant donné satisfaction sur le Pôle SAM, elles ont été déployés sur l'ensemble des sites de l'APEI et permettent le recyclage des papiers contenant des données à caractère personnel.

Audit énergétique du Châtaignier et du Charme : En plus de l'audit réalisé en 2018 par des étudiants du département Génie Thermique et Energie de l'IUT de Colmar, une nouvelle étude a été réalisée lors du projet d'extension du Châtaignier, cela afin d'intégrer à ces travaux les actions possibles pour diminuer les coûts en énergie, limiter les gaz à effet de serre ainsi qu'un meilleur emploi de nos ressources.

Remise de la 2^{ème} carotte du label ECOCERT « en cuisine » et démarche Mon resto responsable : L'engagement de l'APEI dans une alimentation saine et responsable a été récompensé le lundi 8 avril 2019, par la remise du label certifiant que le niveau 2 du référentiel « Ecocert en cuisine » a été atteint. Actuellement, nous sommes à plus de 30% de produits bio, plus de 30 composantes bio différentes par mois, un plus grand nombre de fruits et légumes de saison, des produits provenant de producteurs locaux, pas d'OGM, ni additifs interdits, une formation spécifique des cuisiniers, et des engagements environnementaux supplémentaires (lutte anti gaspillage, mise en place d'un plan de maîtrise des déchets...). Autant d'actions qui vont dans le sens de la Responsabilité Sociétale des Entreprises avec pour maître mot la préservation de l'environnement qui s'articule au progrès social et économique.

Il est à noter que l'APEI est la 1^{ère} structure médico-sociale du secteur du handicap, au niveau national, à être entrée dans cette démarche de labellisation Ecocert.

De plus, l'APEI et la cuisine centrale, gérée par la société API Restauration, sont allés encore plus loin dans cette démarche en obtenant le label « Mon restau responsable » décerné par la Fondation pour la Nature et pour l'Homme. Le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial sont au cœur de cette démarche dédiée à la restauration collective et sont les 4 piliers autour desquels une autoévaluation a été effectuée.

Mise en place d'un encart spécifique au développement durable dans les bulletins d'information à destinations des familles et des tuteurs et poursuite de ce même encart dans les bulletins d'information destinés aux salariés.

Suppression des sacs en plastiques de protection des draps plats livrés par le prestataire de nettoyage du linge de lit « l'Esat Le Tournesol », et suppression des plastiques de protection pour les serviettes de balnéothérapie également.

Poursuite du partenariat avec le SMICTOM avec une visite du SMICTOM organisée par le groupe DD du Pôle SAM le mardi 11 juin 2019. Cela a permis de continuer la sensibilisation, d'avoir des informations générales sur l'activité du SMICTOM et les changements qui sont en cours.

L'ensemble des salles de bain du Castel ont été pourvues d'**ampoules LED** à basse consommation.

Perspectives 2020 :

- Mettre en œuvre une gestion efficace des Bio Déchets et du compostage. Des bacs de bio-déchets ont été mis en place par la commune de Châtenois, cependant les bornes prévues pour les particuliers sont inadaptées aux collectivités. Elles ne seront utilisées que pour les déchets de viandes et poissons, un composteur pour le Pôle SAM va être mis en place pour les autres déchets alimentaires.
- Continuer l'ensemble des actions de sensibilisation déjà en place : participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, les pesées de déchets alimentaires deux fois par an, le partenariat avec le SMICTOM, passage aux ampoules LED, développement de l'alimentation bio avec la poursuite de la démarche Ecocert vers le niveau 3 (50% de produits bio), la finalisation de l'étude concernant des produits d'entretien écologiques (harmonisation des produits d'entretien vert pour l'ensemble du pôle SAM, mise en place d'une centrale de dilution, etc.), l'étude de la mise en œuvre des préconisations suite à l'audit énergétique...

DEMARCHE QUALITE – BILAN 2019

Les **fiches actions** du Projet d'établissement du Pôle SAM sont affichées dans les trois salles de réunion et sont mises à jour chaque semestre tout comme le plan d'amélioration de qualité et de la gestion des risques du Pôle SAM. Des codes couleurs à l'aide de gommettes avaient été mis en place pour permettre à l'ensemble du personnel de suivre l'évolution du projet d'établissement. Un code couleur noir a été rajouté pour les actions stoppées.

Plusieurs **documents qualité** ont été réactualisés :

- ⇒ La procédure de gestion d'un événement indésirable avec mise à jour des imprimés spécifiques et du tableau de suivi Excel.
- ⇒ La procédure de gestion d'une demande d'accueil ou d'une demande de prise en charge avec un travail d'harmonisation du dossier d'admission.
- ⇒ La création d'une nouvelle instruction « Gestion de l'argent personnel du résident » avec une harmonisation des pratiques sur le Pôle SAM.
- ⇒ Un travail de mise à jour des imprimés spécifiques concernant le suivi des personnes en contrats de professionnalisation AES a été fait entre les coordinatrices du Pôle SAM.
- ⇒ Les tableaux d'évaluation des risques professionnels par groupe métier et par service du Pôle SAM sont en cours de mise à jour, en vue de la réactualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Perspectives 2020 :

- Suivre l'actualité des ARS et de la HAS et notamment la parution du référentiel qui nous permettra de valider les calendriers d'évaluations internes et externes du Pôle SAM. Le renouvellement d'autorisation pour les 3 services du Pôle SAM date du 3 janvier 2017 pour 15 ans. Un référentiel d'évaluation pour les ESSMS et des nouvelles formalités d'évaluation avec des « auditeurs » estampillés par la Haute Autorité de Santé et AFNOR sont en cours de préparation. Dans l'attente des nouvelles directives, les **évaluations du Pôle SAM** étaient programmées en 2021 pour l'évaluation interne et en 2023 pour l'évaluation externe. La réforme du dispositif d'évaluation des ESSMS a été actée par la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. Elle fait suite à une volonté unanime des acteurs du secteur social et médico-social de rénover, simplifier et alléger le dispositif d'évaluation. La nouvelle procédure évaluative devra être opérationnelle au 1^{er} janvier 2021, elle sera relative à l'habilitation des organismes en charge de l'évaluation au 1^{er} janvier 2020. Les terminologies « évaluations internes et externes » ont laissé la place à la seule terminologie « évaluation ». Un référentiel national d'évaluation sera élaboré par la HAS. Un rythme d'évaluation tous les 5 ans devrait se mettre en place.
- Définir une politique de gestion et d'utilisation du dossier des résidents : recensement de l'ensemble des documents existant, où ils se trouvent (classeur spécifique, dossier du résident, infirmerie, bureau médecin...), puis définition de la durée d'archivage.
- Améliorer des différents canaux de communication et d'information : il s'agira de réaliser un état des lieux des outils de communication au sein du Pôle et d'évaluer les pratiques en termes de communication.
- Poursuivre le travail de mise à jour des documents qualité (procédures, instructions et imprimés spécifiques) et les harmoniser pour le Pôle SAM.

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES – BILAN 2019

Les **formations en lien avec la gestion des risques** au Pôle SAM en 2019 :

- ✓ Suivi des formations « gestes et postures » : 9 personnes du pôle sur une journée de formation.
- ✓ Suivi des formations SST (sauveteurs secouristes au travail) recyclages : 7 personnes en formation initiale et 24 personnes en recyclage.
- ✓ Suivi des formations SSI (système de sécurité incendie) : 102 personnes formées en théoriques et en pratiques.
- ✓ Suivi des formations à l'utilisation des véhicules : 6 personnes (3 personnes au Castel et 3 personnes au Châtaignier – Charme)
- ✓ Formation d'hygiène des mains : formation de 2h pour 53 personnes.

La **déclaration des événements indésirables** a reculé encore courant 2019, seules 42 déclarations sont recensées sur le Pôle SAM contre 108 en 2017, 46 en 2018 :

- Au Castel : 11 événements indésirables (7 comportements, 3 techniques, 1 personnel).
- Au Châtaignier : 26 événements indésirables (12 comportements, 3 personnels, 5 hôtellerie restauration, 2 santé-médical, 1 circuit du médicament, 2 autres).
- Au Charme : 5 événements indésirables (1 circuit du médicament, 4 comportements).

En 2019, **59 déclarations de chutes** ont été faites contre 54 en 2018, chaque chute est analysée et un plan d'actions est mis en place si nécessaire, au-delà de la gestion ponctuelle, une analyse annuelle de l'ensemble des chutes est réalisée pour permettre d'identifier les causes récurrentes et les moyens de les prévenir.

Perspectives 2020 :

- Réfléchir à une formation spécifique aux déclarations d'événements indésirables avec une proposition de groupes de travail par site, pour travailler sur ce que peut être un EI dans le service permettant au personnel de s'approprier ce projet.
- Favoriser une culture de l'évaluation et de l'erreur positive par la mise en place d'un calendrier d'audit, des comités de retour d'expérience, l'étude de la perception des salariés des déclarations d'événements indésirables, la réévaluation systématique des procédures...
- Réactualiser le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels.
- Mettre en œuvre la prévention et la gestion des risques psychosociaux à l'aide du diagnostic réalisé par le COPIL QVT, il se fera par groupe métier.

L'ACTIVITE DES SERVICES

Nous avons eu à déplorer le décès de deux résidents du Châtaignier, un au Charme et un au Castel.

Indicateurs/journées (évolutions 2014/2015/2016/2017/2018/2019) :

		Le Châtaignier	Le Charme	Le Castel (FAS+FAM)
Internat	2014	11 961	5 649	9 245
	2015	12 001	5 648	9 247
	2016	12 112	5 708	8 685
	2017	12 049	5 584	9 127
	2018	12 317	5 589	9 251
	2019	12 233	5 349	9 262
Accueil temporaire	2014	627	0	573
	2015	563	0	689
	2016	457	0	599
	2017	662	0	555
	2018	637	0	774
	2019	689	0	622
Externat	2014	997	0	0
	2015	1 108	0	0
	2016	1 078	0	0
	2017	1 098	0	0
	2018	1 050	0	0
	2019	914	0	0
Total Pôle SAM	2014	29 052		
	2015	29 256		
	2016	28 639		
	2017	29 075		
	2018	29 618		
	2019	29 069		

Accueil en internat : Diminuées des divers taux d'hospitalisation prévisionnels, **26.554** journées étaient à réaliser dans le budget 2019. L'activité globale du Pôle SAM est supérieure aux prévisions de 290 journées, ce qui correspond à **un taux de réalisation de 101,1 %**. Cela s'explique par des retours à domicile beaucoup moins fréquents essentiellement pour certains résidents du Charme et du Châtaignier, l'âge avancé de certaines familles ne permet plus d'assumer cet accueil, la prise en charge étant trop lourde et/ou l'accueil insécurisé. Cependant cette donnée est contre balancée par un nombre de jours d'hospitalisation important d'une résidente du Charme en 2019, sa situation est suivie en cellule RAPT en vue d'une réorientation, cela diminue donc le taux de réalisation total.

Accueil temporaire : L'activité de 4 places d'accueil temporaire (2 au Castel et 2 au Châtaignier) est supérieure aux prévisions avec un **taux de réalisation de 107,5 %**, ce qui correspond à 91 journées réalisées en plus. La dérogation pour un 9^{ème} lit d'internat FAS depuis le 27 novembre 2018 a été réalisée jusqu'en mai 2019 avec une facturation en « journées d'accueil temporaire ». En juin 2019 une résidente FAS a basculé en FAM pour remplacer la place vacante liée au décès d'un résident.

- Au Castel 13 personnes ont bénéficié d'un accueil temporaire :
 - AT FAS : 13 résidents avec une durée moyenne de présence de 35,5 jours
 - AT FAM : 3 résidents avec une durée moyenne de présence de 53 jours
 ANNULATION de plusieurs périodes d'accueils en fin d'année : le résident en question étant admis définitivement ailleurs
- Au Châtaignier 10 personnes ont bénéficié d'un accueil temporaire dont 9 avec une durée moyenne de présence de 56 journées, la 10^{ème} personne étant présente 170 jours. Pour information, 2 personnes bénéficiant d'accueils temporaire ont été admises définitivement en internat courant et fin 2019.

Accueil de jour : 5 personnes sont accueillies sur les 4 places d'externat du Châtaignier avec un prévisionnel de 1150 journées à réaliser pour 2019. L'accueil séquentiel 3 jours par semaine depuis mai 2019 sur la 5^{ème} place, le vieillissement des familles et l'alourdissement des handicaps induisent des accueils temporaires réguliers au Châtaignier des résidents en accueil de jour habituellement. De plus l'état de santé de l'une des

résidentes s'est altérée avec une longue hospitalisation en fin d'année, ce qui fait chuter le nombre total de journées réalisées pour 2019 avec un **taux de réalisation de 80 %** contre 91.3% en 2018.

Conclusions :

- Le taux d'occupation global du Pôle SAM quel que soit le mode d'accompagnement est d'environ **89,78%**, les 10 % de places non occupées correspondent aux diverses hospitalisations de nos résidents et à leurs retours à domicile. Une partie de ces absences est déduite dans l'activité prévisionnelle validée par les tutelles, d'où un taux de réalisation conforme et légèrement supérieur au prévisionnel, il est à **100,05 % par rapport à l'activité financée**.
- Par ailleurs, au Castel 1 résident ayant une double orientation FAS/FAM depuis plusieurs années est encore accueilli sur une place agréées FAS (Lemoine admise en juin 2019).
- Nous restons mobilisés concernant l'accueil des personnes en situation d'amendement CRETON (un accueil en 2017 et un accueil prévu en 2020) ainsi que les personnes sans solutions (2 accueils en 2018, 1 en 2019 et un prévu en 2020). Notre **objectif reste une extension non importante de l'accueil de jour** en proposant de développer l'offre de service d'accueil de jour au Charme pour les personnes avec troubles du spectre autistique.
- Une **ENI de 4 places d'internat** (extension non importante) a été accordée pour 2022 au Châtaignier grâce aux travaux d'extension prévus à partir de 2020.

Indicateurs / Résidents :

Les listes d'attente gérées par le Pôle SAM, mises à jour régulièrement, totalisent **77 personnes** (au 31.12.2019). 42 personnes sont orientées FAM et 35 personnes ont une orientation FAS. Nous avons 8 places FAS (+1 place d'accueil temporaire) au sein du FAM-PHV Le CASTEL, 71% des personnes sur liste d'attente FAS ont moins de 45 ans. L'accueil de FAS jeune avec une population de FAM PHV n'est pas possible, les rythmes de vie et activités n'étant pas compatibles et à l'origine de troubles du comportement difficilement gérables. Le Conseil départemental n'envisage plus de construction d'un nouveau FAS depuis plusieurs années, et cela malgré une liste d'attente conséquente en constante augmentation.

Listes d'attentes 2019	Hommes	Femmes
Châtaignier hébergement	2	4
Châtaignier accueil de jour	0	1
Charme hébergement	11	4
Charme accueil de jour	1	4
Castel hébergement FAM-PHV	6	9
S/Totaux FAM	20	22
Castel Hébergement FAS	26	9
Totaux globaux	46	31

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Communication – Bilan 2019 :

L'un des objectifs principaux du projet d'établissement du Pôle SAM est de favoriser la compréhension et l'expression, comme support à l'autodétermination des personnes grâce à des outils de communication adaptés. L'utilisation de la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre) s'est mise en place par la formation des professionnels (12 personnes formées depuis 2016). Peu de documents ont été retranscrits à ce jour du fait des rares résidents sur le pôle sachant lire, la méthode reste à développer davantage.

L'une des orientations stratégiques du projet d'établissement du Pôle SAM est « une communication efficace et adaptée », l'objectif n°1 est de favoriser la compréhension et l'expression grâce à des outils de communication adaptés, les actions mises en œuvre sont :

- ✓ Un groupe de travail picto/photos au sein du Charme : les objectifs sont la finalisation de la base de données informatiques, la création d'un gabarit informatique pour uniformiser, la définition du circuit de

- validation et la création d'un document de traçabilité avec les pictos/photos validés et ceux en cours de création. Ici on travaille sur le prérequis, l'évaluation du niveau de communication des résidents
- ✓ Un groupe « communication gestuelle » type Makaton qui se retrouve une semaine sur deux, il permet la formation du personnel et des résidents, et de faire remonter les pistes de réflexion et les axes d'amélioration. Le deuxième groupe de communication gestuelle a été pérennisé. De plus Madame MOSER est intervenue dans une réunion plénière pour présenter l'intérêt de la communication gestuelle et comment elle est mise en place dans les groupes de communication qu'elle anime au sein du Pôle SAM.
 - ✓ Les évaluations des niveaux de communication se sont poursuivies au Charme grâce à l'outil de test COM-VOOR 2.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre les passations du COM-VOOR pour les résidents chez qui il est nécessaire d'évaluer les pré requis de la communication.
- Mettre en place des référents par site pour le groupe de communication gestuelle.
- Créer un comité de transcription FALC avec des référents de chaque site du pôle SAM.
- Harmoniser les affichages de portes entre les différents sites du pôle SAM.

Soutien aux aidants familiaux – Bilan 2019 :

Dans la fiche action « Soutien aux aidants familiaux » l'objectif n°1 est de recenser les besoins et définir les actions possibles pour proposer un soutien expert aux aidants familiaux : le groupe de travail a réalisé une enquête en 2017 qui mettait en lumière l'intérêt porté par les aidants de pouvoir se retrouver autour de thèmes en lien avec leurs préoccupations. En 2019, le groupe a mis en place 2 cafés des aidants, le premier sur « le vécu et l'expériences de parents d'enfant(s) en situation d'handicap » et le second sur « la fatigue des familles, des aidants parlons-en ! »

Une sortie a été organisée pour les aidants et leurs proches en situation de handicap au cirque Cigoland. Le groupe (35 personnes) a assisté aux différents numéros des artistes. Un moment joyeux et festif pour tous. A chacun des cafés des aidants et lors de la sortie, les échanges entre les personnes étaient très riches.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre les rencontres « cafés des aidants » à raison de 1 à 2 rencontre par an.
- Réorganiser une sortie aidants/résidents.

Activités éducatives et partenariats – Bilan 2019 :

Les activités socio-éducatives, thérapeutiques, les projets vacances, sont mis en place dans le cadre des projets personnalisés avec en objectif l'auto-détermination et l'inclusion des résidents.

Les rencontres des coordinatrices du Pôle SAM ont été pérennisées, elles permettent d'adapter de façon constante les offres à l'évolution des désirs, des capacités et besoins des personnes accueillies (fiche action Bien être n°2).

Nos éducateurs mettent un point d'honneur à proposer tout au long de l'année de nombreuses sorties culturelles, spectacles, fêtes ou grandes promenades :

- *Nombreux spectacles et sorties loisirs* à l'Opéra National du Rhin à Colmar, au Royal Palace de Kirrwiller, au thé dansant du parc des cigognes, à l'Evasion, au Tanzmatten, théâtres alsacien et français de diverses communes, déjeuners dansant, spectacle du jardin de Gaia, concert STAR 80, et plusieurs sorties cinéma et bowling.
- *Découvertes culturelles* lors de visites du Musée Wurth, du château du Hohlandsbourg, des jardins éphémères « Folie Flore », du parc du Mundenhof, lors de balades aux zoos, au refuge du Sotré, au lac de Gérardmer, à Cigoland, à la montagne des Singes, au parc Wessering, au parc du Petit Prince, à Strasbourg en bateau mouche.
- *Visites pédagogiques et ludiques* à la miellerie « Rucher des 3 châteaux » (notre fournisseur de miel local), visite d'une chocolaterie, visite de la caserne de pompiers de Sélestat.
- *Une participation solidaire et festive* à la soirée repas concert du 21 septembre dont les recettes ont été versées au projet JO 2024, à la représentation de théâtre de Breitenbach le 17 mars avec la troupe « Entracte » qui a reversé la totalité des entrées au bénéfice des résidents du Pôle SAM.
- *Manifestations sportives* lors des sorties handball au club de Sélestat (SAHB), lors du passage du tour de France à Châtenois. Une Kermesse sportive, ouverte à tous, organisée par ASACA en

collaboration avec le SC Artolsheim a permis à l'ensemble des résidents qui le souhaitait de faire du sport, les recettes ont été versées au projet JO Paris 2024.

- *Sorties estivales* à la fête de la musique, à Europa Park, à la villa Burrus, los de balades au col de Steige, randonnée au Lac Blanc et dans les Vosges, cavalcades, balade et prise du bac à Rhinau, journée ludique au lac Achard avec Nouvel Envol, marches et nature, divers marchés à thème et marchés aux puces, sentier pieds nus à la maison de la nature de Muttersholtz, journées en train avec flânerie à Strasbourg et Colmar. Ainsi que les *sorties hivernales* pour les marchés de Noël et sorties « neige ».
- *Plaisirs gustatifs* lors des sorties restaurants, déjeuners dansants, sorties « café Kuchen » ou encore pour une dégustation de thé aux « Jardins de GAIA ».

Divers ateliers programmés au planning d'activité ou ponctuels, très appréciés par les résidents, sont réalisés tout au long de l'année et permettent notamment de répondre aux besoins de :

- *Bien-être et plaisir* : esthétique, image de soi, Snoezelen, séance de massage en individuel par une intervenante extérieure, atelier modelage, cuisine et cuisine naturelle, pâtisserie, salon de thé, jardinage, 7ème art, atelier couture, troc box, décorations thématique. De plus, les ateliers de médiation animale se poursuivent en externe (Agatéa, ferme équestre, Portée de crin...) et en interne avec les associations Evidence et Agatéa. La présence des animaux dans la vie des résidents est essentielle, elle permet un bien être par l'apaisement, la rencontre et le partage.
- *Communication* : les ateliers Makaton permettent de faciliter la communication et les échanges au quotidien par l'utilisation de photos, gestes ou pictogrammes. Ces outils visuels permettent aux personnes en difficultés de communication de se faire entendre et d'exprimer leur choix, d'avoir son libre arbitre. Ces moments d'expression sont très appréciés des résidents.
- *Créativité* : diverses activités artistiques et/ou thérapeutiques sont proposées telles que la musicothérapie en individuel ou en petit groupe, les animations par les musiciens et plasticiens de l'Evasion, l'atelier terre avec une intervenante extérieure en individuel ou petit groupe. Cette année a été également proposé un atelier théâtre par des étudiants infirmiers et un conte participatif par la musicothérapeute et l'éducatrice sportive. Un partenariat avec l'école de musique de Sélestat a été mis en place. Trois résidents du Charme sont membres de la Chorale « Enchantous », inclusive composée d'une vingtaine de membres (avec ou sans handicap).
- *Sport et santé* : de nombreuses activités sportives fixes permettent aux résidents de maintenir leur forme : gymnastique douce/ludique/mémoire, marche quotidienne, marche avec une personne bénévole, partie de pêche, pétanque, intervention en individuel de Stéphane GSTADLER 4 jours/semaine, les activités motrices, parcours de santé et parcours moteur et pédestre adaptés avec ASACA, équitation adaptée, journées handi-cheval avec l'AHRCa, canoé, bowling, sorties en chien de traîneau, joëlette, vélo draisin, handi beach, luge, motomed, dynamico, ski tandem, participation au slow up, championnat de France d'athlétisme, sorties tricycle, soirées tennis de table. Il y a également des activités sportives ponctuelles telles que le Canoé ou encore le ski lors d'un séjour. De plus, les activités aquatiques sont fréquentes grâce à notre balnéothérapie ainsi que de nombreuses sorties en piscine à Bad Krozingen et au SPA de Ribeauvillé. Les objectifs étant de prendre du plaisir à être dans l'eau, d'apprendre à faire confiance, de stimuler les muscles (lutte contre la spasticité...), de travailler sur la représentation du corps, sur le souffle et aussi de se relaxer... 253 séances de balnéothérapie ont été réalisées en 2019 (plus de 182 séances ont été annulées du fait des absences de personnels).

Toutes ces activités rythment la vie des résidents par les repères temporels (ateliers liés aux saisons, aux fêtes...), avec des moments de partage essentiels à la convivialité. De plus, les anniversaires sont des temps forts et sont fêtés selon le souhait du résident. La participation des résidents aux temps clés du quotidien se manifeste aussi à travers leur adhésion dans l'organisation de la vie du foyer et lors des sorties quotidiennes tels que les sorties achats, courses ou encore lors des sorties à la déchetterie (ramener les déchets, chercher du broyat).

Les manifestations et temps festifs sont réalisés par chaque service : la fête du Charme, la fête de l'été du Castel, le Châtaignier avec sa fête de l'automne, la fête de la musique, les carnivals, les mardis gras, les fêtes de Noël, la fête des Remparts (animations dans la cours du Castel ainsi que dans la salle festive et tenue d'un stand), la fête d'Halloween, les divers Boums très appréciés, la remise de don du Lions Club Humaniste de Sélestat.

De nombreux repas à thème sont également proposés et appréciés des résidents (repas Alsacien, repas d'Automne, soirée Tartes Flambées, Pizza, Barbecue, soirée apéritif...). Tous ses temps forts leurs permettent également d'avoir des repères temporels et de partager des moments conviviaux avec les éducateurs ou leur

famille. En 2019 fut organisé pour la première fois un repas de Noël au Châtaignier permettant de réunir la famille des résidents qui le souhaitaient.

Nous remercions vivement les intervenants extérieurs permettant à nos résidents de bénéficier des ateliers de musicothérapie, des ateliers terre, des médiations animales, des représentations des musiciens et chanteurs de l'Evasion... Ces partenariats font partie intégrante des prestations proposées aux résidents, ils promettent des moments d'apaisement, de détente, de bien-être et de plaisir, essentiels à la vie de nos résidents.

Nadine Schmitt occupe dorénavant un poste à temps partiel pour répondre aux besoins de musicothérapie de l'ensemble des résidents du Châtaignier et du Charme. En été, lors de la trêve estivale, nous avons organisé des journées « Musicales » pour les résidents présents.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre avec la même dynamique l'ensemble des activités proposées en innovant, en gardant en objectif principal l'auto-détermination et l'inclusion des résidents.
- Poursuivre les réunions de coordinatrices du pôle pour développer encore davantage les animations, sorties et festivités communes.
- Mettre en place au Castel le projet d'activité « jeux vidéo » en support à la mobilité des personnes accompagnées.
- Trouver un nouveau partenariat pour remplacer l'atelier de médiation animale « à portée de crins », qui a été contraint à fermer ses portes au début de l'année 2020.
- Mise en place de l'atelier Makaton au Castel pour faciliter l'organisation en évitant les déplacements au Châtaignier, cela permet aussi d'étendre cet atelier à plus de résidents du Castel.
- Mise en place de l'atelier « corps en éveil », selon la méthode psycho-corporelle, par Mathilde LECOMBLE (psychologue à l'APEI Centre Alsace et Éducatrice somatique certifiée par la School of Body-Mind Centering®).

Séjours vacances internes et externes – Bilan 2019 :

SVI (séjours vacances internes) : 19 résidents ont bénéficié d'un SVI en 2019. Séjour « à la neige » en janvier pour 3 résidents du Châtaignier et 2 salariés. Séjour « refuge du Sotré » en juin pour 4 résidents du Castel et 2 salariés.

2 SVI ont été organisés de manière commune par le Châtaignier et le Charme en collaboration avec Nouvel Envol : séjour « découverte au Luxembourg » en juin pour 5 résidents, 2 salariés et 1 animateur ; séjour « bien être à Ramonchamp » en octobre pour 5 résidents, 2 salariés et 2 animateurs.

De plus, les locaux du Moulin ont de nouveau été investis du 5 au 23 août afin de faire vivre des moments estivaux aux résidents du Châtaignier et du Charme qui n'avaient pas bénéficié de séjours de vacances externes ou internes. Ce sont 2 animateurs de Nouvel envol accompagnés d'un professionnel du Charme ou du Châtaignier qui ont proposé des activités et sorties, du lundi au vendredi, à un groupe de 5 résidents. En tout, 2 résidents du Charme et 17 du Châtaignier ont bénéficié de cette formule vacances adaptées.

SVE (séjours vacances externes) : Des séjours de vacances avec des organismes extérieurs ont été organisés pour les résidents du Castel, courant de l'été 11 résidents sont partis avec l'organisme Idoine, 4 avec l'organisme Nouvel Envol et 1 personne au Rimlishof. En hiver, 2 résidents sont allés au Rimlishof et 3 résidents sont allés en séjour avec Nouvel Envol. Au Charme, 1 résident est parti en séjour estival avec Nouvel Envol, 1 résident avec l'association Rimlicap et 1 résident avec l'organisme Supernova. En hiver, 2 personnes sont allées au Rimlishof. Au Châtaignier, 5 résidents sont partis avec des organismes de vacances adaptés. 1 résident est parti pour un séjour de rupture dans un MAS en Moselle. Il pourra réitérer cette aventure en 2020 étant donné le bilan positif.

Perspectives 2020 :

- **Castel** : organisation d'un SVI transversal en Corse pour 4 résidents (3 du Castel et 1 du Chataignier) avec 2 salariés (1 personne du Charme et 1 personne du Castel) et 18 SVE prévus en été 2020.
- **Charme** : 2 personnes sont prévues pour partir en SVE et 3 SVI (Suisse, Ribeauvillé, et Moulin) pour un total de 6 personnes.
- **Châtaignier** : continuité dans l'organisation de séjours vacances externes et internes. Nouvelle organisation concernant le séjour estival dans les locaux du Moulin : la demande et les attentes des résidents ayant évoluées, les accompagnateurs et animateurs seront uniquement des personnels du Châtaignier et du Charme.

ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE-SANTE

Projet Sante/Coordination du Pôle SAM :

Le Projet Santé Global du Pôle SAM est intégré au projet d'établissement et piloté par le médecin coordonnateur. Absente de février 2018 à mai 2019, les axes prioritaires définis ont été poursuivis :

- ✓ Mettre en place une politique de prévention et d'accompagnement à la santé
- ✓ Mettre en place une politique de gestion des risques liés aux soins
- ✓ Organiser et coordonner les soins en développant et renforçant les partenariats

Prévention et accompagnement à la sante – Bilan 2019 :

Dans le cadre du projet mobilité, afin de proposer une activité physique adaptée à tous, le foyer du Châtaignier s'est équipé d'un entraîneur thérapeutique de mouvement. En lien avec la kinésithérapeute, l'équipe d'accompagnement permet à l'ensemble des résidents de bénéficier de séances hebdomadaires. Ces séances visent à favoriser le maintien des acquis en termes de mobilité et de réduire les douleurs posturales. La présence du Dr MATHIEU, médecin rééducateur, permet une montée en expertise des possibilités offertes d'évaluation et de prescriptions des gros appareillages (corsets sièges, chaussures orthopédiques, certains fauteuils personnalisés...). Les appareillages en place ont été réévalués par l'équipe de rééducation au regard des problématiques exposées par les résidents, leurs familles et les professionnels. Les ajustements réalisés prennent en compte les douleurs, le confort, la sécurité et la posture du résident.

Un bilan de kinésithérapie a été effectué pour chaque résident, avec en plus un suivi précis du matériel utilisé pour chacun. Ce bilan a aussi été effectué en balnéothérapie pour chaque personne, des exercices sont proposés par la kinésithérapeute, des fiches techniques individuelles plastifiées se trouvent dans le vestiaire de la balnéothérapie pour rappeler aux professionnels les exercices possibles.

Le projet nutrition se pérennise avec la participation à la commission restauration de professionnels de l'ensemble du Pôle SAM. Il a été complété par la mise en place de fiches de suivi des habitudes alimentaires pour tous les résidents. L'aspect soin est travaillé sur le pôle avec les infirmières grâce à des échanges avec la diététicienne.

Le projet éthique est déployé dorénavant sur l'ensemble de l'APEI Centre Alsace. Le Comité d'Ethique, créé en 2016, s'est réuni une fois en 2019 en présence de Madame JAEBEL, ingénieure de recherche à l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace).

Le pôle médical a été inauguré en mai 2019 et a permis la présentation officielle du **projet d'amélioration de l'accès aux soins**. **L'exigence du droit à la santé** est mise en œuvre dans chaque service du Pôle SAM, les partenariats avec des médecins spécialistes sont en place. Les infirmières ciblent depuis plusieurs années déjà des médecins sensibles à la cause des personnes en situation de handicap. Les rdv de consultations sont organisés avec un accompagnement par un professionnel, et cela même lors des consultations au service d'accueil des urgences si nécessaire. Cependant, **les difficultés d'accès aux soins persistent** pour certains de nos résidents les plus lourdement handicapés, soit par manque de connaissance du handicap des professionnels des hôpitaux accueillant nos publics, soit parce que le handicap lui-même complique ou empêche toute forme de prise en charge (impossibilité pour le résident de se rendre à une consultation, impossibilité de l'examiner...).

En décembre 2019, le matériel de télémédecine a été acquis et l'équipe d'infirmières et de médecins a été formée à l'utilisation de la télémédecine et aux attentes des médecins spécialistes lors de ce type de consultations.

La nouvelle salle de soins a été conçue spacieuse pour pouvoir accueillir les équipements nécessaires aux consultations spécialisées. Ce qui est déjà acquis : divan d'examen escamotable avec étriers, lampe d'examen sur pied, fauteuil à prise de sang, système de lavage auriculaire, appareil à ECG, aspirateur à mucosité...

Ce projet a été mis en place pour *réduire au maximum la perte de chance* en lien avec les difficultés d'accès aux soins et la situation de handicap, pour que les résidents qui sont dans l'incapacité de se déplacer dans les cabinets de consultations puissent *bénéficier désormais de consultations* de prévention et de suivi médical et pour permettre aux résidents, pour qui se rendre en consultation est une épreuve, de bénéficier d'un *meilleur confort de consultation* tout en permettant davantage de présence du personnel pour les animations quotidiennes



Une **vigilance particulière** est mise en œuvre pour ne pas multiplier les dispositifs dédiés qui privilégient la prise en charge en ESMS systématiquement. Les personnes qui peuvent avoir accès aux soins courants, continuent en 1^{er} recours à bénéficier de ces soins en libéral à l'extérieur de l'établissement. Cela concourt à l'insertion sociale et surtout à la sensibilisation des professionnels.

Perspectives 2020 :

- Accompagner les résidents dans leur vie intime, affective et sexuelle par le travail autour du projet « Le corps parlons-en », la mise à jour de la charte sur la vie affective et intime et la sensibilisation des professionnels. Le projet d'accompagnement des résidents dans leur vie intime, affective et sexuelle est en cours de finalisation avant la mise en place d'ateliers.
- Des comédiens feront étape à L'EVASION en janvier 2020 pour une résidence de création et d'écriture d'un spectacle, dont la finalisation est prévue début 2021. Il s'agit pour eux de créer un spectacle sur la vie, le parcours et l'engagement de Marcel Nuss, en axant plus particulièrement l'histoire sur son combat pour le droit à l'accompagnement sexuel pour les personnes en situation de handicap. Ils se proposent de rencontrer des résidents pour un temps d'échange autour de thématiques comme l'amour, la tendresse, la vie amoureuse, la vie de couple... échanges dont pourrait se nourrir l'écriture du spectacle.
- Intégrer l'accompagnement de fin de vie dans l'accompagnement global de l'individu : les thèmes des directives anticipées et de la personne de confiance ont déjà été abordés lors du Conseil de la Vie Social commun du Pôle SAM de 2017. Le travail sur ces sujets doit reprendre avec le recrutement d'un nouveau médecin coordonnateur.
- Dans la cadre du projet mobilité, poursuivre l'offre sportive avec le parcours de marche.
- Dans le cadre du projet d'amélioration de l'accès aux soins courants de nos résidents les objectifs et actions définis pour l'avenir sont :
 - Améliorer l'accueil dans les hôpitaux et cabinets de consultation (meilleures connaissances du public, délais de prise en charge, choix des thérapeutiques...)
 - Etablir ou évaluer nos conventions : les avancées, les difficultés rencontrées de part et d'autre, les axes d'amélioration souhaités ou proposés...
 - Evaluer les outils utilisés (dossier de liaison...)
 - Organiser des créneaux dédiés si besoin...
 - Développer la télémédecine en conventionnant avec les médecins équipés, en organisant des rdv de consultation grâce à des créneaux dédiés et en proposant aux médecins d'être formés par notre partenaire de télémédecine Toktokdoc.
 - Organiser des consultations sur site des médecins spécialistes pour les résidents qui ne peuvent pas accéder aux soins de façon ordinaire :
 - Un planning de consultations spécifiques sera réalisé avec un rythme et nombre de journées d'interventions définis sur l'année en collaboration avec les médecins et notifiés par convention.
 - Des stratégies éducatives innovantes seront utilisées avec nos résidents dont le handicap est très lourd. Une venue régulière voire quotidienne au pôle médical, leur permettra de se familiariser avec les locaux, le matériel utilisé lors des futures consultations... Les résidents ainsi habitués seront plus aptes à accepter l'examen du médecin.

La gestion des risques liés aux soins – Bilan 2019 :

Dans le cadre de la gestion des urgences médicales, les trousse de secours dans les véhicules et le protocole en cas d'urgence en sortie ont été mis à jour.

L'ensemble des chutes a été relevé tout au long de l'année par les équipes grâce au document d'analyse de chute. La feuille de chute fait partie intégrante du dossier mobilité de chaque résident, les actions correctrices y sont spécifiées et suivies. Les chutes sont analysées par l'équipe de rééducation et mises en lien avec le dossier mobilité pour permettre une adaptation des équipements et des pratiques.

L'équipe d'infirmières a été intégrée aux transmissions et aux réunions d'équipes afin de lier le projet médical et le projet éducatif du résident dans un objectif de prise en charge globale.

Perspectives 2020 :

- Intégrer l'expertise infirmière en gestion de l'urgence par la formation de Moniteur Sauvetage Secourisme du Travail d'Alexandra KIM, infirmière du Pôle SAM.
- Mettre en place un Comité de Retour d'Expérience.
- Mettre en place un retour d'informations aux déclarants des événements indésirables.

Gestion du risque infectieux – Bilan 2019 :

Des formations sur l'hygiène des mains pour 53 personnels du pôle ont été réalisées. Nous avons pu constater une évolution des pratiques au travers de la consommation augmentée de la solution hydro alcoolique.

L'équipe infirmière a changé de locaux ce qui a permis une amélioration de la prise en charge de même qu'une meilleure maîtrise du risque infectieux (ex. présence d'une salle de décontamination...).

Des protocoles de soins ont été élaborés et sont en attente de validation du fait de l'absence d'un médecin coordonnateur (glycémie capillaire, maintenance sonde urinaire, hygiène des mains...), d'autres sont en cours d'élaboration (insulinothérapie, insuffisance respiratoire aiguë, gastro entérite aiguë...). La campagne vaccinale a été respectée.

Aucune alerte et ni signalement externe n'ont été effectués courant 2019 par l'infirmière hygiéniste.

Les infirmières assistent aux réunions des logis pour assurer une meilleure communication et un suivi continu. L'infirmière hygiéniste intervient régulièrement pour répondre aux questionnements des équipes, rappeler les règles de bases et transmettre les dernières informations selon les nécessités.

Une formation afin de prévenir les risques de la légionellose a été suivie par la responsable hôtelière, les trois agents techniques de l'APEI Centre Alsace et l'infirmière hygiéniste.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre les formations hygiène des mains.
- Réaliser des audits en 2020 pour mesurer l'impact des formations sur les pratiques et comportements des professionnels.
- Poursuivre le suivi des travaux sur le projet d'extension du Châtaignier.
- Poursuivre l'élaboration des protocoles de soins et validation par le futur médecin coordonnateur.
- Suivre les choix de matériel, des installations dans les logis, balnéothérapies (ex. locaux linge sales, chariots, poubelles, etc.).
- Etudier, en lien avec la responsable hôtelière, la gestion des déchets avec enquête sur les poubelles et mise aux normes.
- Elaborer un D.A.R.I (Document d'Analyse du Risque Infectieux) pour l'ensemble du pôle SAM.

Organiser et coordonner les soins en développant et renforçant les partenariats – Bilan 2019

Un travail en partenariat a été réalisé avec plusieurs partenaires :

- ✓ Equipe mobile de soins palliatifs : en lien avec les médecins traitants des résidents, l'EMSP est intervenue à plusieurs reprises pour apporter soutien et conseil aux équipes et aux familles.
- ✓ Comité ressources autismes : le CRA a été sollicité pour apporter son expertise et permettre une réflexion autour d'une situation de prise en charge difficile au Charme.
- ✓ Rencontres et échanges avec les équipes du Centre Hospitalier d'Erstein pour la prévention et l'accompagnement de l'hospitalisation des résidents présentant des troubles du comportement.
- ✓ Hôpital à Domicile : pour une résidente dont la situation médicale nécessite un suivi continu, une convention d'accompagnement par l'HAD a été signée afin d'éviter, dans la mesure du possible, une hospitalisation.
- ✓ Un partenariat avec un médecin gynécologue a été traité pour des interventions pérennes au sein du nouveau pôle médical.
- ✓ Mise en place de la télémédecine grâce à un partenariat avec Toktokdoc et les médecins traitants.

Perspectives 2020 :

- Le projet de télémédecine du pôle médical continue de se développer pour permettre de faciliter l'accès aux soins de certains des résidents les plus lourdement handicapés et d'améliorer la qualité du suivi médical. Les partenaires médicaux du Pôle SAM peuvent accéder à ces locaux pour réaliser les consultations de nos résidents. Des conventions vont être négociées avec de nouveaux partenaires (ophtalmologue, médecin ORL, gynécologue...) pour leur permettre aussi d'y accéder.
- Le partenariat avec l'hôpital de Sélestat est renforcé par des échanges entre le service des Urgences et l'équipe infirmière du Pôle SAM par le biais de la Direction.

Participation du psychologue à la mission du service au Charme – Bilan 2019 :

Cette participation s'est poursuivie dans plusieurs dimensions :

- ✓ Le soutien aux résidents qui le souhaitent et qui le peuvent en proposant un espace d'élaboration, ce soutien a concerné 4 personnes.
- ✓ Le soutien aux professionnels dans leur mission d'accompagnement : entretiens formels et informels, appui à l'identification des besoins des résidents, des problématiques, et des réponses à apporter, participation aux réunions d'équipe des 3 logis et aux réunions transversales, échanges réguliers avec les professionnels médicaux/paramédicaux et thérapeutes (infirmières, psychiatre, orthophoniste, musicothérapeute, intervenante atelier terre), participation à l'élaboration des projets personnalisés des résidents (participation à la réunion de projet personnalisé et relecture/finalisation de l'écrit).
- ✓ La participation à la gestion des troubles du comportement : mise en place d'analyses fonctionnelles en lien avec les équipes éducatives et les infirmières pour objectiver l'évolution d'un trouble, tenter de le comprendre et de l'expliquer à l'aide d'hypothèses fonctionnelles quant aux éléments déclencheurs et aux éléments de maintien, réflexion éthique sur les stratégies éducatives du quotidien.
- ✓ Le soutien aux familles selon les besoins : réunions, entretiens, échanges téléphoniques.
- ✓ Le soutien à l'équipe de direction : participation une fois par mois aux réunions de COPIL élargi pour faire remonter à la direction les problématiques du terrain et livrer une analyse des situations, appui à la direction dans la réflexion et mise en place de stratégies de résolution de problèmes.
- ✓ Les échanges avec les partenaires externes spécialisés : selon les situations singulières rencontrées nous sommes en lien avec le Centre Ressource Autisme pour des troubles du comportement ou d'autres questionnements en lien avec l'autisme, le CHS d'Erstein pour les troubles psychiatriques qui ne peuvent pas être complètement gérés en interne.
- ✓ Le maintien d'une dynamique de formation et d'information auprès des équipes concernant la spécificité du public accueilli (autisme) : mise en place et animation d'un module collectif sur l'autisme pour les nouveaux professionnels, lien avec le CRA pour les réunions interprofessionnelles thématiques sur l'autisme.
- ✓ La participation aux réunions de premiers contacts avec les familles ou les établissements en vue de l'inscription sur liste d'attente du Charme (prise d'informations, participation à la décision d'inscription sur liste d'attente et ou d'admission, et participation à la réunion d'admission).
- ✓ La participation au comité éthique.
- ✓ La participation à l'instauration et au maintien d'un bon climat de travail, dans l'équipe de direction et dans l'équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Les évaluations des capacités cognitives sous-tendant le développement de la communication via le test du COM-VOOR 2 sont poursuivies, en lien avec la fiche action « communication ».

En fin d'année 2018, le psychologue du Charme a commencé la formation en thérapie comportementale cognitive qui durera 3 ans, la **première année est validée**. Elle permettra notamment d'améliorer la prise en soin des troubles psychiatriques avec des outils pratiques, et renforcera la capacité de collaboration avec les services de psychiatrie.

Participation du psychologue à la mission du service au Châtaignier et du Castel – Bilan 2019 :

La psychologue du Châtaignier et du Castel réalise des accompagnements psychologiques individuels ponctuels ou sur le long terme des personnes accueillies ; ils visent à favoriser et développer l'expression de soi, à mieux gérer une anxiété réactionnelle ou en lien avec la personnalité lors de situations particulières ou conflictuelles, à accompagner l'acceptation de l'invololution et à accompagner les divers changements vécus par les personnes dans la vie intime et institutionnelle.

Les personnes accueillies présentent pour la plupart des difficultés d'élaboration du langage oral, c'est au travers de symptômes, de troubles de l'humeur et du comportement que les personnes expriment leur mal être. De ce fait, c'est en partant des observations cliniques de l'équipe pluridisciplinaire qu'il est possible de poser des hypothèses de travail. Au Châtaignier, la psychologue propose des groupes de parole dans les différents logis et recueille la parole des résidents pour les CVS. Au Castel, à ce jour, l'entretien individuel auprès des personnes accompagnées est privilégié.

Missions auprès des familles : L'écoute et l'analyse des données du vécu des personnes accueillies dans le milieu familial rapporté par les aidants permettent à la psychologue d'éclairer une situation et d'affiner la compréhension de comportements et d'attitudes. Elle accompagne les familles lors de situations particulières (ex. crises, vécu douloureux...), lors de réorientation ainsi que dans la fin de vie de leur proche. Elle soutient les familles et les aide à comprendre ce qui se joue dans l'équilibre psychique de leur proche.

Missions auprès des équipes : la psychologue participe aux réunions d'équipe, aux transmissions hebdomadaires et à l'élaboration des projets personnalisés, elle propose si nécessaire des éclairages théoriques. Son action vise à mieux comprendre les difficultés que vivent les personnes accueillies.

Les professionnels des établissements sont actuellement confrontés à des changements divers (ex. organisation, nouveaux plannings, modification des organigrammes, absentéisme, fusion, etc.) dans un rythme soutenu pouvant générer des tensions et des risques psychosociaux. Dans ces conditions, les espaces de parole et de pensée sont primordiaux, ils donnent la possibilité aux professionnels de questionner et de parler la complexité de leur travail, de renouer avec un plaisir d'être et de faire.

RESSOURCES HUMAINES – FORMATIONS

Pilotage du pôle et gestion des ressources humaines – Bilan 2019

Le **comité de pilotage du Pôle SAM** s'est réuni 12 fois en 2019, 7 fois il était élargi aux psychologues et à la responsable hôtelière. Depuis juin 2019, la référente qualité et gestion des risques participe à chaque COPIL pour faire un point sur la qualité et pour la prise du compte rendu.

Le COPIL a finalisé la formation « management efficient » par la possibilité pour chacun de réaliser un inventaire de ses préférences cérébrales grâce à un questionnaire. Les résultats ont été partagés lors d'une journée bilan en janvier 2019 qui a permis de clôturer l'ensemble de la formation. La cohésion de l'équipe en a été davantage renforcée, une belle solidarité permet une efficacité au quotidien.

La volonté de renforcer le pilotage transversal de nos missions avec un soutien accru aux cadres et équipes du pôle, nous a conduit à faire évoluer les fonctions de **Monsieur David ROCHE nommé Directeur adjoint du Pôle Santé accompagnement médicalisé** au 1^{er} mars 2019.

Pour marquer la **présence de la Direction auprès des équipes**, la Directrice et/ou le Directeur adjoint participent quasiment chaque par mois aux réunions transversales du Châtaignier, et chaque trimestre aux réunions transversales du Charme et du Castel.

L'absence de la médecin coordinatrice à partir de février 2018 pour congé maternité puis parental, n'a pas pu être comblée. De retour en juin 2019, le Dr DELLINGER a postulé aux fonctions de médecin du CAMSP l'APEI Centre Alsace qu'elle a rejoint en septembre 2019. La recherche d'un médecin coordonnateur pour le Pôle SAM a été lancée fin 2019.

En janvier 2019, nous avons recruté en **CDI la musicothérapeute**, jusqu'à présent intervenante extérieure. Une nouvelle organisation des prises en charge des résidents en musicothérapie a été définie pour avoir davantage de souplesse, permettant ainsi à l'ensemble des résidents du Châtaignier et du Charme de pouvoir bénéficier de cette thérapie.

En mars 2019, **Monsieur Dan MAIMARAN, nouveau chef de service du Châtaignier**, a rejoint l'équipe de cadres du Pôle SAM. En avril 2019, **Madame Catherine ESCHBACH** a elle aussi rejoint l'équipe de cadre du Pôle SAM en étant nommée **Cheffe de Service au Castel** en avril 2019. Leur intégration a été un succès tant au sein de l'équipe de cadres que dans leurs équipes respectives !

Pour favoriser davantage la montée en expertise de nos équipes et promouvoir la formation professionnelle, le choix a été fait de recruter deux personnes en **contrat d'apprentissage d'éducateur spécialisé**, Monsieur Simon KIM depuis le 1^{er} août au Castel et Madame Améthisse VANDENOSTENDE à partir du 1^{er} septembre au Charme.

La refonte des roulements de travail : Dans chaque service une refonte des roulements de travail a été réalisée en 2017 et 2018. En 2019 des trames de planning sur 6 semaines ont été proposées aux 3 logis du Châtaignier qui étaient encore sur 12 semaines. Cette réorganisation RH efficiente du Pôle SAM répond à la commande de nos autorités de tarification, tant dans la dimension gestionnaire que dans un souci d'accompagnement de qualité des résidents. Afin de répondre aux attentes du personnel, la Direction s'est engagée à construire les trames en fonction des nécessités de service, de la réglementation, de l'organisation du service. Elles sont soumises à l'avis des salariés et réactualisées avant validation définitive, des évaluations ont été programmées avec les salariés et sont probantes.

La gestion internalisée des remplacements : Les coûts globaux de remplacement ont nettement diminué avec une moyenne en montant brut chargé de 514.000€ (moyenne de 2016 à 2019) contre 728.000€ de coût global de remplacement en moyenne des années 2011 à 2014. Ces résultats sont dus à la gestion internalisée

des remplacements mise en place en septembre 2015 dont l'objectif principal est de diminuer les coûts de remplacement avec la suppression de l'intérim et une gestion fine des remplacements par l'auto remplacement, le pool de remplacement ainsi qu'un vivier de personnes intervenant en CDD.

Le suivi des motifs de remplacements et du nombre de journées remplacées respectivement par motif se poursuit. Le pool de remplacement est désormais utilisé essentiellement pour les absences pour arrêts maladie, rarement pour personnel absents pour formation ou congés annuels. 35% des absences sont remplacées par des personnes en CDD issues du vivier de remplacement, contre 42% en 2018.

Quasiment 45% des absences sont remplacées en interne par des modifications de plannings, contre 40% en 2018, et 4% des remplacements représentent des heures supplémentaires rémunérées effectuées par des personnels volontaires.

Depuis mi 2018, une gestion quotidienne fine des affectations a permis de mieux pallier aux urgences ou absences inopinées.

Perspectives 2020 :

- Utiliser au minimum 75% du pool de remplacement pour des absences pour arrêts maladie.
- Créer ou actualiser les plans d'intégration par fonction.
- Créer les postes de service civique (agrément obtenu).
- Rédiger une instruction de la gestion RH du Pôle SAM.
- **Augmenter l'effectif du pool de remplacement : + 2 ETP validé par le Conseil d'administration, l'objectif est triple :**
 - Réduire la charge de travail conséquente engendrée par la gestion par CDD des remplacements tant pour le personnel RH du Siège que les CSE et secrétaires du pôle.
 - Travailler avec du personnel formé ayant une bonne connaissance des organisations et des résidents pour un meilleur maintien de la qualité de la prise en charge ainsi qu'un bien-être au travail.
 - Diminuer le nombre de contrats précaires en faveur de CDI.
- Prévoir des effectifs de WE sur les jours fériés travaillés au Châtaignier : cela permet de récupérer 44 journées de travail supplémentaires sur une année et d'harmoniser les pratiques entre les différents services du pôle.
- Créer 1.5 ETP AS de nuit supplémentaires : pour couvrir en permanence le Châtaignier et le Charme avec 3 personnes présentes la nuit.
- Diminuer les coûts des remplacements :
 - Ne pas remplacer les 3 premiers jours de carence (ni CDD, ni HS), sauf situation particulière de plusieurs absences simultanées
 - Atteindre 20% de remplacement des arrêts maladie par des CDD.

Mouvements du personnel :

En 2019, 155 salariés ont été sous contrat de travail avec l'APEI Centre Alsace au Pôle SAM, dont 110 salariés en CDI, tous métiers confondus, temps plein ou partiels, avec statuts divers : CDI, CDD, contrats de professionnalisation, contrats d'emplois avenir.

Dans la continuité, afin de favoriser les bonnes conditions de travail et répondre aux situations d'usure professionnelle, l'APEI Centre Alsace et le Pôle SAM apportent des réponses collectives : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (G.P.E.C.), entretiens annuels et de seconde partie de carrière, entretiens personnalisés à la demande, entretiens de professionnels, reconnaissance de la pénibilité sur les postes concernés, prise en compte des risques psychosociaux, évaluation des risques professionnels, fiches de visite d'entreprise réalisées avec la médecine du travail, flexibilité des plannings des salariés dès que possible, suppression des temps partiels subis, culture de sites qualifiants et de la formation la professionnelle. L'analyse des pratiques, animée par un psychologue externe, est pérenne sur les 3 services. Dans un souci de bien-être au travail à travers un équilibre vie professionnelle/vie personnelle les demandes de changements d'horaire sont largement effectuées dans les 3 services du Pôle.

Services	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Remarques sur les départs pour 2019
Châtaignier	5	5	3	6	2	4	6	1 aides-soignants 1 aide Médico psychologique 2 éducatrices spécialisées 1 infirmière 1 chef de service
Charme	4	6	1	3	5	4	2	1 aide Médico psychologique 1 éducatrice spécialisée
Castel	2	2	3	3	0	0	5	3 aide Médico psychologique 2 ASI de nuit
Pool de remplacement								1 aide Médico psychologique
Total	11	13	7	12	7	8	14	

En 2019, le **turnover** (départs/arrivées des CDI) reste correct, il est de **7,2%**. 50% des départs sont liés à des inaptitudes au poste, en lien généralement avec l'apparition de pathologies non compatibles avec les exigences du poste. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. La fidélisation du personnel est effective, l'analyse des motifs de départs permettent de le souligner.

Absentéisme :

Toutes catégories d'absences confondues (maladies courtes et longues, mi-temps thérapeutiques, congés pathologiques, maternités/paternités, accidents du travail, enfants malades, évènements familiaux), l'absentéisme a augmenté par rapport à 2018 (8.61%) avec un taux global de **10.14%** :

- Châtaignier : le taux global en 2019 est de 11,73% contre 10.46% en 2018.
- Charme : le taux global en 2019 est de 12.02% contre 11.13% en 2018.
- Castel : le taux global en 2019 est de 6.68% contre 3% en 2018.

Analyse : 38% des absences sont liées à des arrêts maladie supérieurs à 60 jours, le taux d'absentéisme pour les arrêts maladie courts est en augmentation et représente **5.06%** sur le Pôle SAM (3.49% en 2018). Notre politique RH se veut bienveillante et en soutien aux salariés en longue maladie, favorisant ainsi leur retour dans leur emploi d'origine, hormis en cas d'inaptitude au poste à l'issue de l'absence. Nous acceptons les retours au poste par le biais de mi-temps thérapeute pour faciliter la reprise du travail. En 2019, cela représente 399 journées d'absence (604 jours en 2018), et cela uniquement au Fam Le Châtaignier. Une étude est en cours pour suivre et comprendre l'augmentation de ce taux d'absentéisme, une enquête sur la qualité de vie au travail aura lieu courant 2020.

Formations professionnelles et sites qualifiants :

La formation est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent en temps opportun des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétences de l'établissement et les aspirations individuelles et sociales des salariés. Dans cette perspective, notre établissement, par le biais de la formation professionnelle continue, a pour finalité de permettre au salarié d'être acteur de son évolution professionnelle grâce aux entretiens annuels et professionnels, et de développer l'accès des salariés à des actions de formation professionnelle conduites dans le cadre du plan de formation annuel. En tant que site qualifiant nous proposons une logique d'offre de formation s'appuyant sur un principe d'accueil structuré des stagiaires. Les personnels des 3 services ont bénéficié d'une dynamique de formation ajustée aux besoins respectifs. Celle-ci met l'accent sur les thèmes retenus en fonction des objectifs et des axes de progrès recherchés. Quant aux analyses des pratiques professionnelles, **32 séances** ont été dispensées (16 pour le Chataignier – 8 pour le Charme et 8 pour le Castel).

Formations collectives en intra :

88 bénéficiaires + 195 pour les formations de prévention et gestion des risques

- **Le management efficient** : formation de 9 demi-journées pour le personnel du service du châtaignier, soit environ 40 personnes
- **Effleurage ayurvédique** : formation de 2 jours ½ pour 10 personnes
- **Initiation technique de modelage** : formation de 2 jours pour 7 personnes
- **Informatique** : 4 demi-journées « Outlook » pour 26 personnes

<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude sanitaire – risque de présence légionnelles : formation de 1 jour pour 4 personnes • Cap retraite : formation transversale pour 8 personnes du pôle • Qualité de Vie au travail : 3 personnes
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes et postures au travail : formation de 1 jour : 9 personnes • S.S.I. : 102 personnes formées + SSI à l'embauche • S.S.T. initiale : formation 2 jours pour 7 personnes • S.S.T. recyclage : formation 1 jour pour 24 personnes • Hygiène des mains : formation de 2 h pour 53 personnes
<ul style="list-style-type: none"> • AJUPID : 7 personnes du pôle

Formations individuelles externes :

10 bénéficiaires + 8 formations UNIFAF

<ul style="list-style-type: none"> • SERAPHIN : 2 personnes • Stop aux violences sexuelles formation initiale : 3 personnes • Formation TTC : 1 personne • Tuteurs : 2 personnes • CAFERUIS : 1 personne suite et fin formation
ACTIONS UNIFAF : <ul style="list-style-type: none"> • Faire face à l'agressivité : 3 jours pour 2 personnes • Connaissances des troubles psychiques : 3 jours pour 2 personnes • Les équipes soignantes faces aux refus de soins : 3 jours pour 1 personne • Alimentation et repas facteurs de bien-être : 2 jours pour 2 personnes • Le travail en équipe pluridisciplinaire : 2 jours pour 1 personne • La distance professionnelle dans le travail : 4 jours pour 1 personne • Les entretiens de retour d'absence : 1 jour pour 1 personne • Mettre en place une démarche d'amélioration de la QVT : 3 jours pour 1 personne

Accueil des stagiaires externes :

33 bénéficiaires

Les stagiaires externes ont été accueillis dans le cadre de diverses conventions sur les 3 services (11 au Castel, 12 au Châtaignier et 10 au Charme).

Chaque stagiaire a bénéficié **d'un tutorat professionnel qualifié** : élèves AES, étudiants infirmiers, élèves aides-soignantes, stagiaires CESF, AVS, BTS en économie sociale et familiale, Immersions en entreprise et Expérience en milieu de travail et stage CAFERUIS.

Nos principaux partenaires : ESTES, les IFSI, IFCAAD, UFCV, Mission Locale de Sélestat, Pôle Emploi, Lycées, GRETA, Université de Strasbourg.

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL (REUNIONS, CVS, BUREAU ELARGI...)

Les élections aux Conseils de Vie Sociale des 3 services du Pôle SAM ont eu lieu en septembre 2018. Les représentants des familles, des résidents, de l'association et du personnel ont été élus pour une durée de 3 années, les prochaines élections auront lieu en septembre 2021.

Réunions	Dates	Principaux thèmes des ordres du jour
CVS CHATAIGNIER Participation de 10 à 15 membres	29.03.19 22.11.19	Parole des résidents Information sur l'extension du Châtaignier Dédommagement financier de la Blanchisserie les Tournesols Projet 2020 : divers sorties loisirs prévues, présentation du projet JO Paris 2024, accueil des périscolaires Organisation de service Information sur les projets architecturaux : pôle médical et extension du Châtaignier Investissement réalisés en 2018 et programmés en 2019

CVS CHARME Participation de 10 à 15 membres	01.03.19 11.08.19	Parole des résidents Information sur la création du pôle médical Investissement réalisés en 2018 et programmés en 2019 Projet 2020 : présentation du projet JO Paris 2024, accueil des périscolaires, sorties loisirs et séjours vacances, intervention du SMICTOM, chorale inclusive Organisation de service
CVS CASTEL Participation de 10 à 15 membres	18.01.19 (Report CVS du 14.12.18) 22.03.19 29.11.19	Parole des résidents Organisation du service Investissement réalisés en 2018 et programmés en 2019 Elections du président et de la secrétaire du CVS Information sur les travaux en cours : création d'un pôle médical Information sur le projet d'extension du Castel Projet 2020 : présentation du projet JO Paris 2024
CVS commun pour les 3 services	24.05.19	Parole des résidents Organisation du pôle, des services et projets d'été Evolution de la restauration à l'APEI Centre Alsace depuis l'obtention de la labellisation Ecocert Présentation du projet d'amélioration de l'accès aux soins suivi de l'inauguration et de la visite du nouveau pôle médical
Bureau élargi	22.05.19 13.10.19 12.11.19	Présentation des plans d'extension du Châtaignier Présentation du bilan RH et validation des objectifs 2020 essentiellement augmentation de 2 ETP du pool de remplacement Présentation des plans d'extension du Castel
Commission d'orientation	01.03.19 02.05.19 05.12.19	Etude des listes d'attente Analyse de la situation, des besoins et évolutions Choix des admissions futures

FAITS MARQUANTS 2019

Projet JO 2024 – Sélestat-Paris à vélo en juin 2020 :

L'APEI Centre Alsace se mobilise dans la réalisation d'un projet à long terme : **aller à Paris en 2024 pour voir les Jeux Olympiques et Paralympiques !** L'idée est de financer la billetterie pour toutes les personnes en situation de handicap désireuses d'y assister pour l'ensemble des sites.

L'objectif d'assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques permet de mobiliser un groupe d'usagers autour de la notion de sport, santé et bien-être. C'est également l'occasion de développer des qualités de projection vers l'avenir ainsi que de la persévérance dans la tenue d'un projet.

Ce projet, piloté par David ROCHE, Directeur Adjoint du Pôle SAM, est jalonné de plusieurs autres événements qui permettent une **communication et une recherche de financement**.

L'événement majeur est le **Raid à Vélo de Sélestat à Paris » du 07 au 18 juin 2020** (l'année des JO de TOKYO !). Un groupe de **15 personnes en situation de handicap intellectuel accompagné de professionnels de l'APEI et de bénévoles**, partira de Sélestat afin de rallier Paris en **11 étapes pour 620 Km** sur les pistes cyclables le long de la Marne au Rhin.

L'organisation de ce raid à vélo se concrétise grâce à un **partenariat** entre l'APEI Centre Alsace, l'Amicale du Sport Adapté du Centre Alsace (ASACA) et les Ateliers du Haut-Koenigsbourg de Sélestat (ADAPEI Papillons blancs d'Alsace).

Pour ce faire, des entraînements vélo en extérieur ont démarré depuis le 06 juin 2019. Ils ont lieu tous les jeudis de 16h à 18h pour permettre des conditions sportives optimales pour les participants ; résidents, salariés et bénévoles. En période hivernal, ils sont remplacés par des entraînements vélo en salle tous les mercredis matins et de l'aquabiking tous les jeudis soirs.

Des actions ont déjà eu lieu afin de récolter des fonds et permettre d'optimiser le volet communication de projet. Autant d'occasions de créer du lien, de la convivialité et de trouver des soutiens financiers (dons des entreprises au titre du mécénat). Voici les deux événements majeurs liés à ce projet qui ont eu lieu en 2019 : **Kermesse sportive du samedi 24 aout 2019 :**

L'ASACA en partenariat avec la commune d'Artolsheim a organisé une kermesse sportive au stade d'Artolsheim. De nombreux jeux sportifs adaptés à tous avec Baby-foot humain géant ont permis aux nombreux participants des différents sites de l'APEI mais aussi à toutes personnes de passer un moment ludique tout en faisant de l'exercice. Un barbecue a permis un moment gourmand et convivial.

Soirée repas concert du samedi 21 septembre 2019 :

Cette soirée organisée par le pôle SAM et une équipe de 40 bénévoles, a permis d'accueillir près de 200 convives pour partager un moment de fête dans la salle de Châtenois. Au programme un « repas fait maison »

et deux concerts avec en première partie « CACHOU CAHOU » qui a présenté leurs cinq nouveaux titres. Puis la chanteuse LUCIA DE CARVALHO accompagnée de ses deux musiciens, a donné un concert d'une heure. Cette soirée fut aussi l'occasion de présenter le projet JO 2024 et de recevoir officiellement le chèque de l'argent récolté lors de la journée Kermesse sportive.

Ce projet Paris JO 2024, innovant et fédérateur, permet une grande mobilisation autour de la notion sport et santé. Il permet le lien social entre les résidents, professionnels et bénévoles et il vient créer ou consolider des relations de travail entre professionnels de différents sites. De manière plus large, il permet de faire connaître l'APEI d'une autre manière. En effet, nous communiquons ce projet et l'événement Raid à Vélo par voie de presse, radio, page Facebook... et aussi en sollicitant les entreprises, fondations... pour un soutien financier dans le cadre du mécénat. A ce jour nous avons été soutenu par 16 partenaires-donateurs-sponsors.

Projets architecturaux :

Ouverture du pôle médical et inauguration le 24 mai 2019, dans le cadre du projet d'amélioration de l'accès au soin la création du pôle médical permet l'exigence du soin pour tous les résidents et vient **faciliter les consultations de prévention et de soin** pour les résidents qui sont dans l'incapacité de se déplacer dans les cabinets de consultations et pour permettre aux résidents, pour qui se rendre en consultation est une épreuve, de bénéficier d'un meilleur confort de consultation tout en permettant davantage de présence du personnel pour les animations quotidiennes. Ainsi, la nouvelle salle de soins a été conçue spacieuse pour pouvoir accueillir les équipements nécessaires aux consultations spécialisées. De plus, elle permet **développer la télémédecine**. *Cette inauguration s'est faite à l'issue du CSV commun du 24 mai 2019 pour permettre la présentation officielle du projet d'amélioration de l'accès aux soins ainsi qu'une visite guidée du nouveau pôle médical.*

Accueil des enfants du périscolaire de Châtenois :

Depuis septembre 2019, nous accueillons 20 enfants du périscolaire de Châtenois pour les repas de midi, en salle à manger du Châtaignier (les lundi, mardi, jeudi et vendredi). Ce projet a permis à une vingtaine de famille de Châtenois de ne pas être sans solution pour leurs enfants à la rentrée 2019, mais il constitue surtout une belle opportunité d'ouverture sur le handicap dès le plus jeune âge afin que l'inclusion des personnes en situation de handicap soit naturelle !

Les points organisationnels ont été communiqués aux équipes et l'accueil des enfants et des accompagnants s'est fait le mardi 2 septembre. Une réunion d'échange avec les parents des enfants a eu lieu le mardi 10 septembre ainsi que plusieurs réunions de synthèse qui ont permis de faire un bilan et de réajuster l'organisation rapidement. Cette échange intergénérationnel et cette ouverture sur le handicap est positive ; les enfants ont progressivement gagné de la confiance en s'habituant au contact des résidents et aussi grâce à un accompagnement par l'écoute et l'expression de la parole. Cette démarche d'accueil est source d'enrichissement ; elle occasionne de beaux échanges entre les enfants et les résidents et permet un regard nouveau.

Bénévoles et donateurs

A l'occasion de ce rapport d'activité 2019, nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des personnes, des associations et organismes qui, ponctuellement ou avec grande fidélité, année après année, ont donné de leur temps, de leur compétence, de leur dévouement à la cause du handicap, par leur présence ou par les dons remis aux divers services du Pôle SAM.

De ces présences humaines, de ces financements complémentaires, ont émergé de la joie de vivre, du plaisir de découvrir ou de faire, qui ont reste inoubliables pour nos résidents.

Nous transmettons nos sincères remerciements à chacun !

POLE AUTONOMIE HABITAT INCLUSIF

SAVS

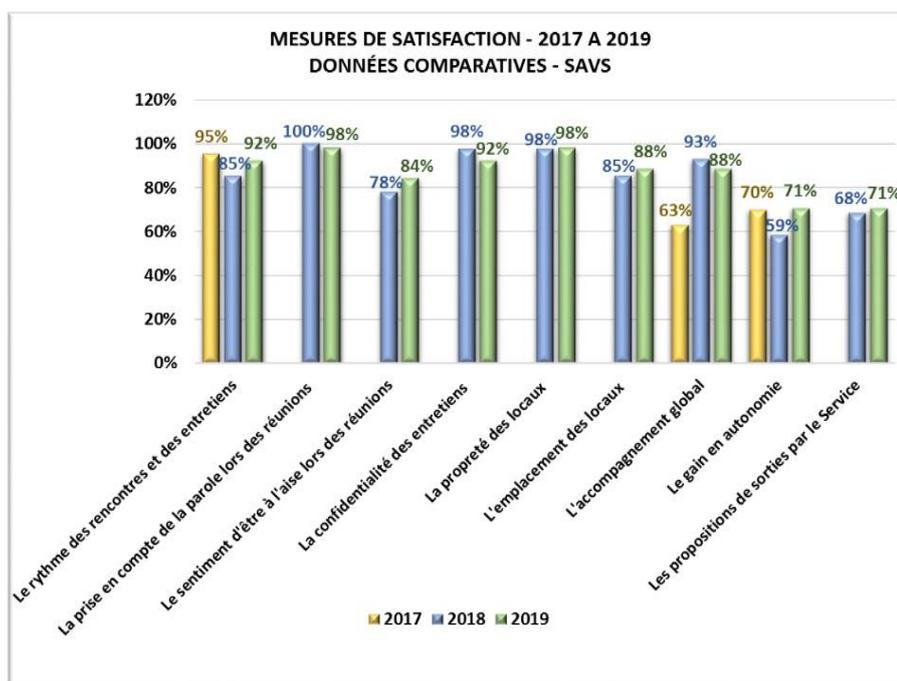
PREAMBULE

Le Pôle Habitat Insertion et le Pôle Prévention Autonomie Intégration, ont fusionné pour former ensemble le Pôle Autonomie Habitat Inclusif, et ce depuis le mois de février 2019. Cette entité découle naturellement des réflexions en cours à l'APEI, en parallèle des politiques publiques, qui amènent à penser différemment les missions d'accompagnement et de soutien dans le parcours des personnes. A cet effet, le SAVS a entamé depuis le début de l'année, une réflexion globale visant à sortir de la logique de place pour aller vers la logique de parcours des personnes. Cette perspective aura aussi l'avantage de réduire le temps d'attente pour une prise en charge, notamment avec la mise en place de la démarche SERAFIN-PH.

D'autre part, le SAVS de l'APEI Centre Alsace continue à porter sa mission territoriale en Centre Alsace, malgré son manque de moyen humain largement rappelé aux autorités de tutelle. L'équipe de ce service innove en permanence pour répondre aux besoins des personnes, afin d'éviter toutes ruptures de parcours. Pour rappel, 111 personnes sont suivies actuellement avec un agrément de 65. Ceci ne pourrait se faire sans un effort constant de mutualisation, de séquentialisation et de disponibilité volontaire des professionnels.

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (ENGAGEMENTS)

Bilan Enquête de Satisfaction :



Depuis 2017, il est à noter une forte augmentation des accompagnements éducatifs dans le domaine de la santé, du soutien familial, de la parentalité ainsi que dans la vie professionnelle. Pour leur part, les démarches relatives à la recherche de logement sont en baisse tout au long des trois dernières années.

Cependant, comme à son accoutumée, le SAVS à l'instar des autres services du Pôle AHI a reconduit son enquête annuelle de satisfaction auprès des personnes accompagnées. 50% environ des personnes ont répondu avec un taux de satisfaction élevé. La démarche ainsi que le résultat ont été partagés en GE (Groupe Expression).

Bilan Qualité :

Au SAVS, l'année 2019 a été marquée par la démarche de dématérialisation. En effet, l'équipe s'est appropriée ce principe en éliminant tous les supports papiers, générant une gestion globalement numérique des suivis. En 2019 aussi, et comme chaque année, le SAVS a piloté, auprès de personnes accompagnées, son enquête de satisfaction annuelle. Cette dernière a été marquée par une satisfaction globale vis-à-vis du service-rendu par les professionnels. L'enquête de satisfaction demeure ainsi un outil d'évaluation pertinent pour mesurer la qualité et les axes d'amélioration à apporter. Le partage des résultats de cette enquête, au sein du groupe d'expression, a permis une vision collégiale et réfléchie des attentes en termes d'amélioration.

Bilan Matériel :

Le SAVS, à l'instar du SAMSAH, est concerné par le besoin de locaux plus fonctionnels. En effet, l'exiguïté des bureaux actuels ne permet plus l'accueil et le fonctionnement dans de bonnes conditions. L'APEI Centre Alsace a engagé depuis 2018 au moins, une recherche de nouveaux locaux à Sélestat, plus grands et accessibles. L'ancien site SEITA a finalement été retenu dans le cadre d'un projet immobilier « La Manufacture », porté par des investisseurs privés. Les travaux commenceront fin 2019 pour aboutir début mars 2020. Il s'agira de locaux plus spacieux et d'une superficie, au premier étage, d'environ 449 m², le double des locaux actuels, permettant de meilleures conditions de fonctionnement.

En parallèle, une réflexion a été engagée aussi dans le cadre de la RSE, pour l'acquisition de deux véhicules électriques en 2020. La direction du SAVS a entrepris à cet effet, les démarches pour la réalisation de ce projet en parallèle de l'installation de nouveaux locaux « La Manufacture ».

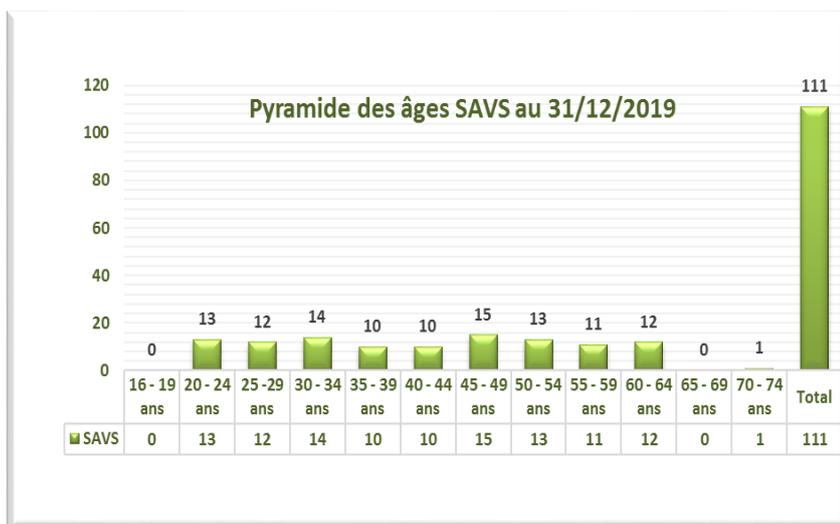
Sur ce site, l'APEI qui bénéficiera de 9 places de parking automobiles, installera des bornes de recharge électrique pour accueillir ces futurs véhicules.

D'autre part le SAVS a poursuivi la sensibilisation permanente des professionnels à la rationalisation des moyens en termes de consommation énergétique, matérielle, communication et transport.

ACTIVITE ET MOUVEMENTS

Agréments : **65** Effectifs au 31/12/2019 : **111** File active 2019 : **123**
Entrées 2019 : **25** Sorties 2019 : **12** Suspensions temporaires de suivi : **0**
Liste d'attente avec orientation MDPH au 31/12/2019 : **17**
Moyenne d'âge hommes : **40,67 (50)** Moyenne d'âge femmes : **43,67 (61)**

⇒ Tranches d'âges :



BILAN ACCUEIL ET ADMINISTRATIF SAVS

Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale, en 2019, le SAVS s'est approprié un nouveau dispositif concernant la prise en charge des personnes : SERAFIN-PH. Il s'agit d'un outil d'évaluation globale des prestations et des besoins. SERAFIN-PH apporte une nomenclature détaillée pour permettre une grille de lecture précise du fonctionnement de la structure.

L'application de ce dispositif au SAVS de l'APEI Centre Alsace en 2019, a permis une clarification de la mission des professionnels et une vision pertinente des moyens humains désormais posés en adéquation avec les besoins réels des personnes. En parallèle, le dispositif a permis un assouplissement cohérent du temps professionnel alloué et la mise en place de veilles en accord avec l'évolution du projet de vie de la personne accompagnée. Par conséquent, ceci a permis l'admission de 25 personnes de plus au SAVS.

De son côté, l'outil Via Trajectoire de la MDPH est resté un outil indispensable dans la gestion des orientations en termes de liste d'attente, de contacts, de prises en charge, voire de changements de situation des personnes. D'autre part, la permanence hebdomadaire du samedi matin, reste un moment important pour les personnes du SAVS car pour beaucoup elles n'ont pas la possibilité de se déplacer en semaine (161 personnes sont passées dans 49 permanences sur l'année).

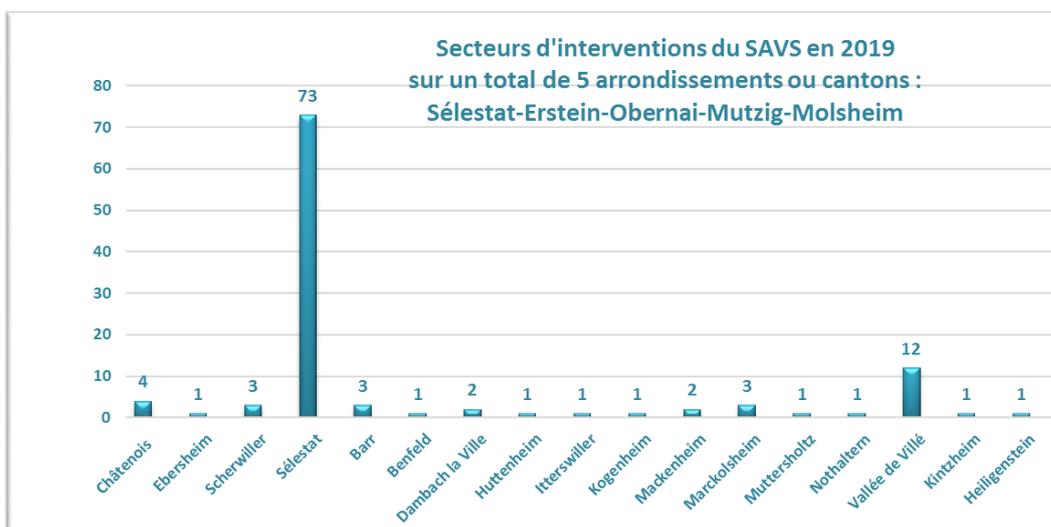
Finalement en 2019, parmi les axes de travail ayant monopolisé l'action du secrétariat SAVS, figure l'arborescence numérique du Pôle AHI. Il s'agissait de réorganiser l'accès numérique aux cinq structures du Pôle. Démarche ayant nécessité des temps de travail conséquents avec le RSI, cadres et professionnels.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Cette année encore, l'accompagnement social et administratif a représenté une partie importante du projet de la personne, surtout si cette dernière ne bénéficie pas de protection juridique. Les professionnels ont pu aussi accompagner la mise en place, en mars 2019, de la réforme des mesures de protection judiciaire des majeurs. Une grande sensibilisation a été menée pour l'exercice des droits des personnes, notamment civiques. Un effort explicatif pour communiquer autour de l'assouplissement des mesures de protection possible, ainsi que le droit au mariage. Le partenariat avec les mandataires judiciaires a été soutenu en 2019 pour accompagner les choix et les projets des personnes suivies dans leur parcours de vie. Beaucoup de rencontres, échanges jalonnés par une évaluation annuelle de la convention signée avec ces associations tutélaires pour un partenariat dynamique dans l'intérêt de la personne.

En 2019, une très grande part des démarches administratives et partenariales a été dématérialisée, apportant par là-même un gain de temps et d'efficacité.

⇒ Répartition par secteurs géographiques :



Pour accompagner les personnes vers une meilleure compréhension de leurs propres documents, le SAVS a maintenu et soutenu l'atelier « lecture et écriture », porté par une bénévole et qui s'adresse aux personnes volontaires rencontrant des difficultés ou ne maîtrisant pas la langue écrite.

ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE

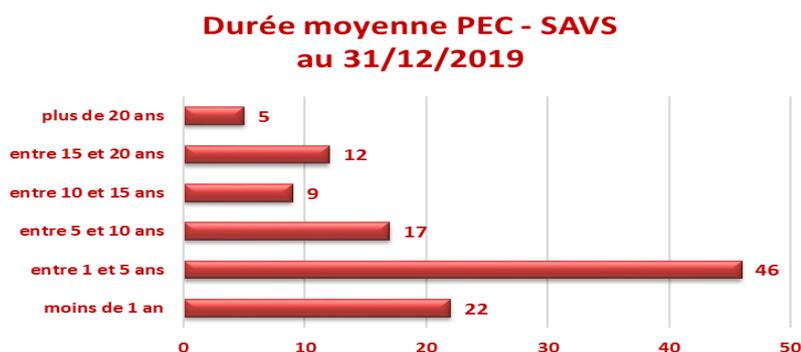
Habitat :

L'accompagnement à l'habitat revêt deux axes : recherche d'un logement adapté aux besoins et attentes de la personne et le maintien du cadre vie. Durant l'année 2019, les professionnels ont fait face à une pénurie de logements, de surcroît adaptés, notamment à Sélestat. La problématique majeure, récurrente depuis plusieurs années est le refus de certains propriétaires, à travers leurs assurances immobilières, de prendre en compte les revenus des personnes, issus d'allocations sociales (AAH, RSA, Pôle emploi...).

D'autre part, le soutien au cadre de vie reste un accompagnement important, notamment lorsque les professionnels ont accompagné des situations complexes : défaut d'entretien, insalubrité, syndrome de Diogène etc...

Toujours en matière d'habitat, sur un plan régional, plusieurs projets d'habitat inclusif ont vu le jour. Ces logements sont restés difficiles d'accès à ce jour pour les personnes volontaires. Généralement le financement de cet habitat s'effectue sur la base d'une mutualisation des PCH. Pour le SAVS, une seule personne a pu rejoindre ce type d'habitat à Strasbourg.

⇒ **Durée moyenne des prises en charge :**



Parentalité / Conjugalité :

Durant l'année 2019, la vulnérabilité des personnes face à leur entourage s'est avérée être une triste réalité. Les professionnels ont été malheureusement amenés à soutenir à plusieurs reprises des personnes accompagnées dans des dépôts de plaintes pour violence, Ce phénomène relationnel néfaste émane désormais de la part de leurs conjoints, de leurs enfants ou de « mauvaises rencontres ». Une rencontre partenariale au sein du service avec des responsables professionnels du commissariat de Sélestat a permis aux professionnels de comprendre certains mécanismes judiciaires mais aussi de construire une connaissance mutuelle avec la police de Sélestat au bénéfice des personnes accompagnées en les rendant compréhensibles par les personnes victimes de ces actes répressibles.

Santé :

La santé est un axe d'accompagnement qui s'accroît d'année en année au SAVS. En effet, une partie des personnes accompagnées depuis de longues années, avance en âge et les problématiques de santé apparaissent progressivement.

Les professionnels continuent de favoriser un accès à la santé, de mener des actions individuelles de prévention, de sensibiliser les personnes à la nécessité d'un suivi régulier. Néanmoins cela n'est pas toujours possible (suivis gynécologiques souvent refusés par beaucoup de femmes).

D'autre part aucune tentative de suicide n'a heureusement été enregistrée, en 2019, malgré certains discours jugés occasionnellement assez dépressifs chez quelques usagers.

Cependant, une convention de partenariat a été signée avec la Mission Accompagnement Santé, anciennement PFIDASS, de l'Assurance Maladie, pour faciliter l'accès aux soins des personnes accompagnées, notamment celles en manque de ressources.

Loisirs :

La question du loisir demeure encore d'actualité au SAVS, dans la mesure où une réflexion d'envergure a été engagée à ce propos avec les personnes accompagnées. Un bilan des actions passées a été fait, où les professionnels proposaient des projets fédérateurs, faute d'initiatives individualisées. L'objectif étant de garantir une socialité hors travail ainsi qu'un lien social entre les personnes elles-mêmes et avec la cité. Or, il s'est avéré que même ces actions fédératives sont désertées par le plus grand nombre, aboutissant à des annulations ponctuelles. Discuté au sein du GE, un comité Loisir a été créé par des représentants des personnes accompagnées et soutenu par les professionnels. Ce comité réfléchit à des projets loisir, en étudie la faisabilité et les propose aux autres personnes suivies. Le comité prospecte dorénavant dans l'existant culturel local et même régional. Le service soutient la logistique de cette démarche et accompagne au départ l'organisation dans un esprit de soutien global pour une autonomie et auto-détermination des personnes. En parallèle, le service a également adhéré à l'association « Tôt ou T'art » qui lutte pour l'accès à la culture pour tous. Des tarifs préférentiels sont proposés en lien avec les revenus souvent limités des personnes.

Bilan Psychologue :

Durant l'année 2019 :

- 10 personnes ont bénéficié d'un accompagnement régulier
- 10 personnes ont bénéficié d'entretiens ponctuels

Plusieurs personnes admises au cours de l'année présentaient des troubles du spectre autistique, diagnostiqués ou non. Un accompagnement des équipes a été engagé sur la connaissance des spécificités de ce public.

De plus, des échanges avec le Centre Ressource Autisme de Colmar, ainsi que l'Equipe Mobile Autisme du Centre de Harthouse ont eu lieu pour un appui spécifique dans le parcours d'accompagnement de personnes présentant des problématiques autistiques.

Les enjeux pour l'année 2020 seront de poursuivre le travail d'accompagnement psychologique avec les usagers, de poursuivre le travail d'équipe en interne et le soutien aux professionnels. Poursuivre le développement du travail partenarial avec les psychologues, psychiatres ou autres thérapeutes, issus des différents réseaux que nous sollicitons (CMP, CSAPA, hôpitaux, libéraux). L'accompagnement des équipes sur la connaissance des spécificités du public va également se poursuivre durant l'année 2020, avec un temps d'information sur l'autisme, le fonctionnement autistique et des points de repère pour l'accompagnement en lien avec les recommandations des bonnes pratiques de la HAS.

Répartition du temps d'intervention :

- ⇒ Participation aux réunions d'équipe du SAVS
- ⇒ Participation aux réunions des cadres de Direction du Pôle AHI
- ⇒ Entretiens psychologiques avec les usagers
- ⇒ Rencontre tripartite : personne accompagnée - éducateur - psychologue (à la demande du professionnel)
- ⇒ Temps d'échanges et de soutien avec les professionnels
- ⇒ Participation à certaines réunions de projets personnalisés SAVS
- ⇒ Participation à certaines réunions d'admission SAVS
- ⇒ Temps d'échanges avec les différents partenaires (psychiatrie de secteur, ESAT, IME, EMA, etc...)

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS

Personnel :

L'année 2019 a vu la création du Pôle Autonomie Habitat Inclusif (AHI) regroupant le Pôle Autonomie Intégration et le Pôle Habitat Insertion. Cette démarche a impliqué l'arrivée des foyers l'Ancienne Cour et Rue du Tabac au sein du Pôle, avec une réorganisation profonde du projet global, des objectifs communs et de la complémentarité des cinq structures (SAVS, SAMSAH, SAJ, FHTH, FHTH-FAS), dans le cadre du parcours des personnes accompagnées. En parallèle, le poste de Directrice Adjointe ainsi que le poste d'Assistante de Direction ont été créés pour soutenir la mission du Directeur de Pôle.

Une nouvelle secrétaire de Direction SAVS-SAMSAH a été recrutée sur un 0.30 ETP.

D'autre part, le détachement d'une éducatrice du Castel s'est poursuivi jusqu'en juin 2019. Elle a assuré le remplacement d'une professionnelle en long arrêt maladie depuis octobre 2018.

Formations :

En octobre 2019, l'ensemble des professionnels SAVS a bénéficié d'une formation collective en intra, traitant de l'intervention à domicile. Il y a été abordé la place du professionnel dans la sphère privée de la personne accompagnée, la symbolique du domicile et les notions de respect et de dignité toujours au centre des préoccupations des professionnels.

En décembre, l'ensemble des professionnels du Pôle AHI, tous postes et toutes fonctions, a participé à la première journée de formation « transformation de l'offre médico-sociale », autour des enjeux de l'évolution de l'offre dans notre secteur. Trois autres journées se dérouleront en principe le premier semestre 2020.

Les GAPP se sont poursuivis tout au long de l'année avec le même intérêt de la part des professionnels. Ces derniers ont également bénéficié de temps de formations individuelles, journées d'étude et colloques tels que :

- ✓ Formation collective « conduire un entretien efficace »
- ✓ Colloque AFVA « handicaps et addictions : quels accompagnements ? »
- ✓ Formation FALC
- ✓ Formations « accompagnement à domicile »
- ✓ Formation AJUPID
- ✓ Formation « thérapie cognitivo-comportementale »
- ✓ Formation en psychopathologie
- ✓ Formation « transformation de l'offre médico-sociale »
- ✓ Formation-CAP RETRAITE
- ✓ Formation CAFERUIS-1ère année

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Partenariats :

Le service est parvenu à finaliser des conventions avec différents partenaires :

- SAVA de Mutterholtz
- ADC à Sélestat
- DITEP Pierre Paul Blank à Ebersmunster
- DITEP du Willerhof à Hilsenheim
- Les TOURNESOLS « pôle travail »
- Les TOURNESOLS « pôle foyers de vie et maintien à domicile »
- IME, SESSAD, IMPRO Arc-en-Ciel
- A Demain, association d'aides à domicile
- Aux bons soins, association d'aides à domicile
- S2M, fournisseur de matériel paramédical
- PFIDASS, Assurance Maladie

L'ensemble de ces conventions formalisées suit un protocole dynamique au sein de l'équipe SAVS, à travers des référents dédiés, des bilans annuels et des objectifs renouvelés. D'autre part, dans sa lutte contre l'isolement des personnes accompagnées, le SAVS s'est associé à d'autres associations comme CARITAS et St Vincent de Paul, pour l'organisation du « Noël Solidaire » le 24 décembre 2019. Un moment fort, qui a vu la participation d'usagers du SAVS en plus de la Direction autour d'un repas animé à Sélestat. La mixité des publics, généralement en difficultés sociales, a donné à ce temps de rencontre, une richesse humaine et spirituelle indéniable.

Temps Forts :

L'année 2019 a connu plusieurs temps forts dont l'opération « cœurs heureux » à Europa Park. En effet, le partenariat avec ce parc de loisirs, a permis aux personnes accompagnées de bénéficier d'une journée loisir gratuite. Un moment magique qui a apporté aux personnes une grande joie à travers les multiples attractions pour tous les goûts. L'équipe du SAVS était investie, aux côtés des usagers, dans l'organisation du transport, la logistique et l'accompagnement sur place.

Une autre journée loisirs a été organisée plus tard au bowling de Dorlisheim avec restauration sur place. Journée appréciée par l'ensemble des participants pour l'amusement et la convivialité qu'elle a apporté au groupe. D'autre part et en lien avec l'évolution des principes de l'offre médico-sociale, le service a soutenu la création d'un comité Loisirs, porté et animé par les personnes accompagnées. Débattu en groupe d'expression, ce comité a pour objectif de permettre aux personnes accompagnées de se saisir de la proposition et de l'organisation de leurs propres projets loisirs partagés. A cet effet, la première sortie, en novembre 2019 a été entièrement organisée par les membres du comité. Le groupe propose régulièrement de nouvelles idées de sorties et les professionnels restent en soutien.

FAITS MARQUANTS

Locaux :

L'équipe du SAVS attend avec intérêt le déménagement prévu en mars 2020, en principe, vers les nouveaux locaux situés au 10 rue de la Manufacture à Sélestat. Cette éventualité permettra aux professionnels d'avoir plus d'espace de travail et aux personnes accompagnées d'être accueillies dans de meilleures conditions. De son côté, le projet d'habitat inclusif est relancé pour des perspectives concrètes à venir.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre la formation « transformation de l'offre médico-sociale » au sein du Pôle AHI
- Soutenir les professionnels dans l'appropriation de nouveaux outils (SERAFIN PH ...)
- Développer les actions « prévention santé » au travers d'ateliers et partenariats ciblés
- Poursuivre la démarche RSE au sein du service
- Réussir le déménagement vers les nouveaux locaux dans les meilleures conditions
- Acquisition et prise en main des nouveaux véhicules électriques
- Systématiser et optimiser l'utilisation du DIU Next
- Installer les passerelles nécessaires à l'intérieur du Pôle AHI et soutenir le parcours des personnes
- Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits
- Poursuivre les réunions à thèmes, les rencontres partenariales

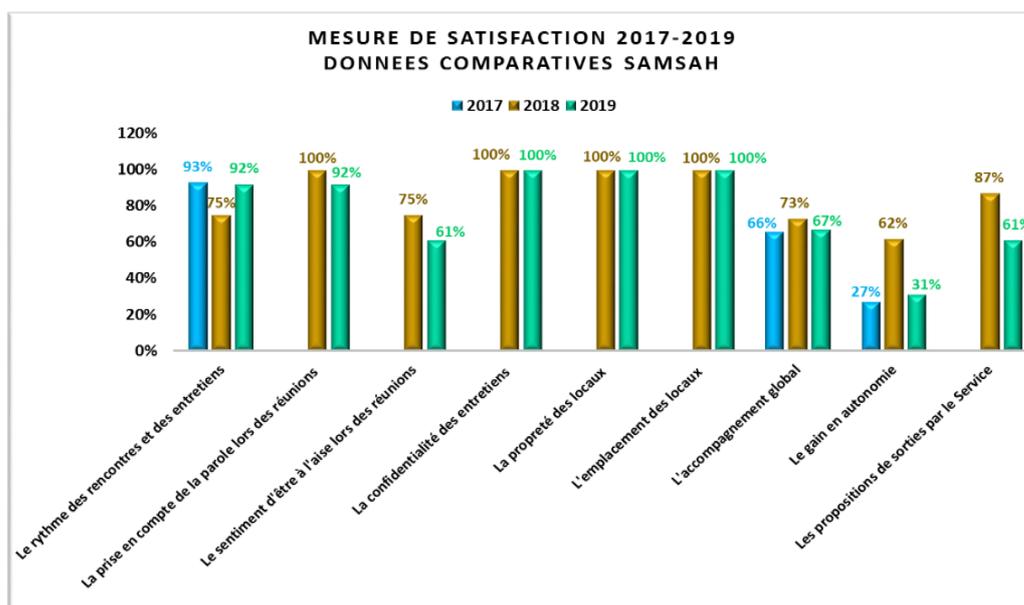
SAMSAH

PREAMBULE

LE SAMSAH fait partie du nouveau Pôle Autonomie Habitat Inclusif de l'APEI Centre Alsace, installé en février 2019, qui regroupe le FHTH l'Ancienne Cour, le FHTH FAS Rue du Tabac, SAJ le Moulin et le SAVS. La création de ce pôle accompagne pleinement l'évolution de l'offre médico-sociale actuellement en cours en France, et répond aux objectifs du Plan Associatif Global de l'APEI Centre Alsace, en termes de réponses adaptées, innovantes et diversifiées.

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (ENGAGEMENTS)

Bilan Enquête de Satisfaction :



Depuis 2017, l'accompagnement socio-éducatif des personnes suivies par le SAMSAH, a principalement concerné les démarches administratives, le logement, les rendez-vous médicaux et la prévention. A l'opposé, les démarches liées à l'emploi et à l'utilisation de l'outil numérique sont en baisse.

Bilan Qualité :

Au SAMSAH, l'année 2019 a été marquée par la démarche de dématérialisation. En effet, l'équipe s'est appropriée ce principe en éliminant tous les supports papiers, générant une gestion globalement numérique des suivis. En 2019 aussi, et comme chaque année, le SAMSAH a piloté, auprès de personnes accompagnées, son enquête de satisfaction annuelle. Cette dernière a été marquée par une satisfaction globale vis-à-vis du service-rendu par les professionnels. L'enquête de satisfaction demeure ainsi un outil d'évaluation pertinent pour mesurer la qualité et les axes d'amélioration à apporter. Le partage des résultats de cette enquête, au sein du groupe d'expression, a permis une vision collégiale et réfléchie des attentes en termes d'amélioration.

Bilan Matériel :

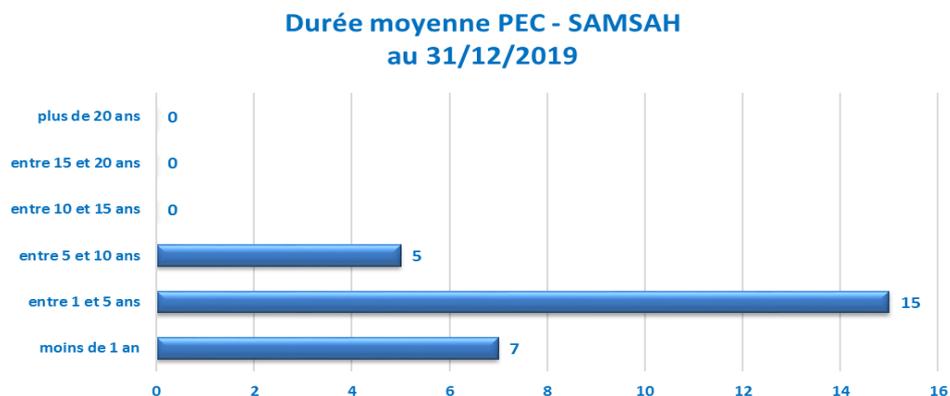
Le SAMSAH, à l'instar du SAVS, est concerné par le besoin de locaux plus fonctionnels et bénéficiera des nouveaux locaux du site de « La Manufacture » en mars 2020.

D'autre part le SAMSAH a poursuivi la sensibilisation permanente des professionnels à la rationalisation en termes de consommation énergétique, matérielle, communication et transport. Il bénéficiera notamment de 2 véhicules électriques, partagés avec le SAVS, qui seront acquis en 2020.

ACTIVITE ET MOUVEMENTS

Agréments : 20 Effectifs au 31/12/2019 : 27 File active 2019 : 29
Entrées 2019 : 8 Sorties 2019 : 2 Suspensions temporaires de suivi : 0
Liste d'attente avec orientation MDPH au 31/12/2019 : 6
Moyenne d'âge hommes : 50.91 (11) Moyenne d'âge femmes : 51.63 (16)

⇒ Durée moyenne des PEC depuis l'admission des usagers au 31.12.2019 :



Bilan Accueil et Administratif SAMSAH :

Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale, en 2019, le SAMSAH s'est approprié un nouveau dispositif concernant la prise en charge des personnes : SERAFIN-PH. Il s'agit d'un outil d'évaluation globale des prestations et des besoins. SERAFIN-PH apporte une nomenclature détaillée pour permettre une grille de lecture précise du fonctionnement de la structure.

L'application de ce dispositif au SAMSAH de l'APEI Centre Alsace en 2019, a permis une clarification de la mission des professionnels et une vision pertinente des moyens humains désormais posés en adéquation avec les besoins réels des personnes. En parallèle, le dispositif a permis un assouplissement cohérent du temps professionnel alloué et la mise en place de veilles en accord avec l'évolution du projet de vie de la personne accompagnée. Par conséquent, ceci a permis l'admission de 8 personnes en plus au SAMSAH.

De son côté, l'outil Via Trajectoire de la MDPH est resté un outil incontournable dans la gestion des orientations en termes de liste d'attente, de contacts, de prises en charge voire de changements de situation des personnes. D'autre part, la permanence hebdomadaire du samedi matin, est demeurée insuffisamment mise à profit par le public du SAMSAH (16 personnes seulement pour 49 permanences).

Finalement en 2019, parmi les axes de travail ayant monopolisé l'action du secrétariat figure l'arborescence numérique du Pôle AHI. Il s'agissait de réorganiser l'accès numérique aux cinq structures du Pôle. Démarche ayant nécessité des temps de travail conséquents avec le RSI, cadres et professionnels. Aussi, l'évaluation interne du SAMSAH, finalisée en décembre 2019, a été pour la direction du service comme pour le secrétariat, un temps de travail important, enrichi grandement par l'apport des professionnels du terrain.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les professionnels du SAMSAH constatent chaque année que la majeure partie de l'activité d'accompagnement social s'effectue désormais par internet ; et ce, dans tous les domaines. Les difficultés des personnes accompagnées face à l'outil numérique demeurent très importantes. Même si de nombreux usagers possèdent un outil informatique connecté, son utilisation reste limitée et/ou non appropriée. A cet effet, la fracture numérique demeure importante et nécessite une vigilance et un accompagnement accentués.

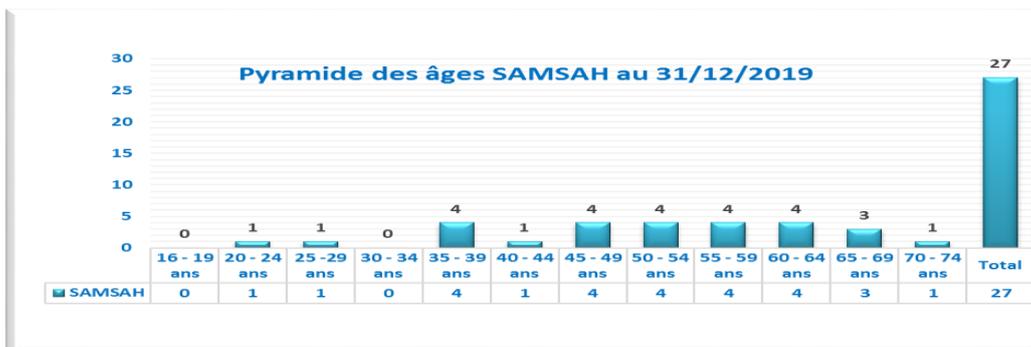
Globalement, l'accompagnement social cette année, a concerné le logement, le travail et l'organisation de loisirs. Certains partenariats comme le LOGIPSY 67, ont permis à des personnes accompagnées souffrant de troubles psychiques par exemple, de solliciter une aide financière de l'Etat pour l'accès ou le maintien à

domicile, (achat lave-linge ; remboursement de dette locative ; dettes auprès d'un fournisseur d'eau, aides pour l'aménagement du logement, subventions pour des travaux etc.).

L'accompagnement social a aussi soutenu les personnes dans leur droits, demandes de secours ponctuelles ou d'urgence. C'est ainsi que la connaissance du secteur et le travail en réseau ont permis de proposer des solutions pour les personnes ayant de faibles revenus.

En résumé, les difficultés du lien social, l'éloignement, le manque de moyens financiers, le chômage sont restés des freins importants et sont les causes d'un isolement social certain.

⇒ **Tranches d'âges et moyennes d'âges des personnes accompagnées :**



ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE

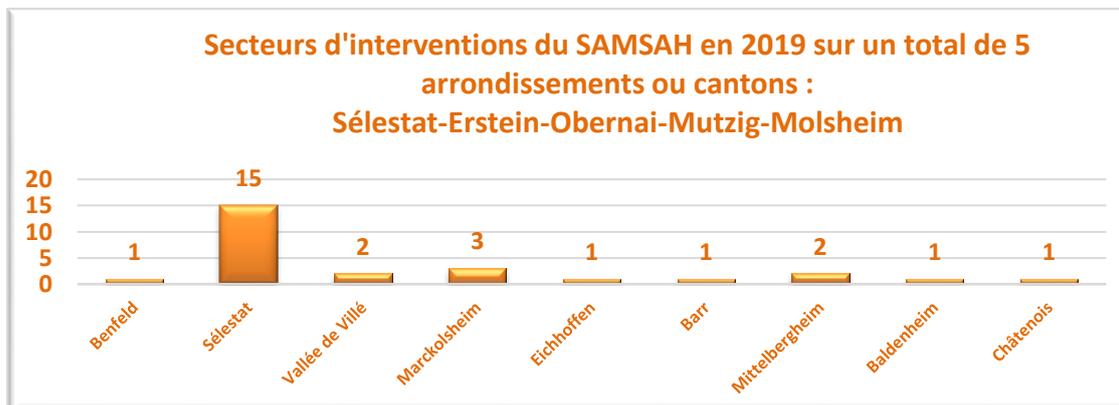
Ensemble des actions « soins » menées en 2019 :

Les problématiques de santé rencontrées chez les personnes accompagnées illustrent l'orientation généraliste du SAMSAH en Centre Alsace. Toutes les personnes accompagnées souffrent de multi pathologies. L'équipe des aides-soignantes du SAMSAH a connu une instabilité due à l'absence récurrente d'une salariée. L'année 2019 a aussi été marquée par le départ du médecin coordinateur recruté au CAMSP de l'APEI et d'une aide-soignante en reconversion professionnelle.

Bien que légitimes, ces départs ou absences ont impacté sérieusement l'action soin du SAMSAH. A ce titre, certaines actions ont dû être différées faute de personnel en nombre suffisant. Une réorganisation quasi quotidienne du planning des interventions des aides-soignantes et infirmiers, était nécessaire, générant par là-même la plainte de certaines personnes accompagnées pour l'inconstance des interventions programmées.

L'absence du médecin coordonnateur rend plus difficile l'accès aux données médicales. En effet, il est plus légitime pour un médecin de transmettre des informations à un pair. Heureusement des partenariats solidement construits permettent d'avoir accès à des informations importantes pour le suivi des personnes. Néanmoins, la présence ponctuelle d'un médecin rééducateur, salarié de l'APEI, permet de prendre partiellement le relai.

⇒ **Répartition par secteur géographique :**



Répartition du temps d'accompagnement à la santé :

L'accompagnement dédié à la santé est axé essentiellement sur les items suivants :

- Accompagnement médical
- Education thérapeutique
- Ergonomie du logement
- Hygiène corporelle

Les accompagnements lors de rendez-vous médicaux sont en grand nombre, voire accentués au vu de pathologies toujours plus importantes. Ce soutien, toujours en accord avec la personne, permet de favoriser l'échange avec le praticien, d'informer le spécialiste des difficultés de la personne et de favoriser un climat rassurant. La complexité des suivis médicaux justifie la présence des infirmiers aux côtés des personnes accompagnées, qui est appréciée par ces dernières ainsi que les médecins.

L'équipe du SAMSAH a pu renforcer sa collaboration avec certains spécialistes hospitaliers, ce qui a également permis une fluidité dans le parcours de santé des usagers.

A l'occasion de certaines hospitalisations les IDE parfois accompagnées de l'éducatrice, ont pu rencontrer les équipes soignantes afin de coordonner la sortie. De même, nous avons accompagné les personnes en amont des hospitalisations afin que celles-ci soient la moins angoissante et la plus efficace possible.

Une information a été faite à l'ensemble du personnel sur l'existence et le fonctionnement du centre d'examen de santé MGEN de Strasbourg. Une organisation pour l'accueil spécifique de notre public sera mise en place début 2020.

De nouveaux paramédicaux ont conventionné avec le service et des conventions avec des prestataires de services et des fournisseurs de matériel médical, sont en cours de signature.

L'équipe du SAMSAH a pu renforcer la collaboration avec les ESAT de Sélestat autour de la problématique santé (par la participation aux réunions d'équipe, par la mise en place d'outils communs d'observation de symptômes) mais également avec les médecins du travail lors d'aménagements de poste ou de reprise après longue absence ou changement d'état de santé.

Les collaborations efficaces avec certains médecins traitants ont pu palier à l'absence du médecin coordonnateur. Tout au long de l'année, plusieurs visites à domicile ont été faites en commun, ayant pour objectif de favoriser l'acceptation de nouveaux intervenants à domicile :

- Fournisseurs de matériel médical concernant des aides techniques et des appareils d'assistance respiratoire
- Ergothérapeutes du CEP
- Médecin rééducateur
- Responsables des services d'aide à domicile
- Professionnels du Conseil Départemental pour la mise en place d'un plan d'aide APA ou PCH

Les soins d'hygiène sont proposés aux personnes dès lors que cela est nécessaire pour l'apprentissage ou le maintien des acquis, néanmoins, il est à noter que cet axe d'accompagnement est en baisse par rapport aux années précédentes.

Cela s'explique, en partie, par l'admission en 2019 de personnes plus jeunes et/ou les aides étaient déjà mises en place suite à des pathologies assez importantes.

Les aides-soignantes ont adapté leurs interventions en proposant plus de soins de confort et de bien-être, en favorisant l'estime de soi.

Cependant, l'hygiène du cadre de vie reste un poste important nécessitant davantage de vigilance, développement des outils adaptés, simplifiant la vie au quotidien et favorisant l'autonomie au domicile.

L'ensemble de l'équipe SAMSAH accompagne les personnes autour de la prévention santé (alimentation, activités physiques...). Cet accompagnement se développe de plus en plus face à des personnes qui ont des besoins importants en matière de prévention et de compréhension.

Bilan Psychologique :

Durant l'année 2019 :

- 2 personnes ont bénéficié d'un accompagnement psychologique régulier
- 5 personnes ont bénéficié d'entretiens ponctuels

Les principaux thèmes des demandes ont été : besoin d'exprimer des plaintes, besoin d'aide à la gestion de l'angoisse (anxiété généralisée, crises d'angoisse, conduites phobiques), besoin d'aide à la gestion de la symptomatologie psychiatrique (persécution, entente de voix, troubles relationnels, troubles cognitifs), besoin de soutien psychologique à des moments de vie compliqués, besoin de soutien dans les processus de deuils, besoin d'éclairage sur les processus autistiques.

D'une manière générale la participation du psychologue à la mission des services s'est poursuivie dans plusieurs dimensions :

- ⇒ Participation aux réunions d'équipe du SAMSAH
- ⇒ Participation aux réunions cadres de direction du Pôle AHI
- ⇒ Entretiens psychologiques avec les personnes accompagnées
- ⇒ Rencontre tripartite : personne accompagnée - éducateur - psychologue (à la demande du professionnel)
- ⇒ Temps d'échanges et de soutien avec les professionnels
- ⇒ Participation à certaines réunions de projets personnalisés SAMSAH
- ⇒ Participation à certaines réunions d'admission SAMSAH
- ⇒ Temps d'échanges avec les différents partenaires (psychiatrie de secteur, ESAT, IME, EMA, etc...)

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS

Personnel :

L'année 2019 a vu la création du Pôle Autonomie Habitat Inclusif (AHI) regroupant le Pôle Autonomie Intégration et le Pôle Habitat Insertion. Cette démarche a impliqué l'arrivée des foyers l'Ancienne Cour et Rue du Tabac au sein du Pôle, avec une réorganisation profonde du projet global, des objectifs communs et de la complémentarité des cinq structures (SAVS, SAMSAH, SAJ, FHTH, FHTH-FAS), dans le cadre du parcours des personnes accompagnées. En parallèle, le poste de Directrice Adjointe ainsi que le poste d'Assistante de Direction ont été créés pour soutenir la mission du Directeur de Pôle.

Une nouvelle secrétaire de Direction SAVS-SAMSAH a été recrutée sur un 0.30 ETP.

D'autre part, au sein du SAMSAH, une aide-soignante a quitté ses fonctions en août 2019 suite à une inaptitude au poste de travail. Une nouvelle aide-soignante a été recrutée en CDD, puis confirmée en CDI depuis septembre 2019.

Pour sa part, le médecin coordonnateur a quitté ses fonctions au SAMSAH en octobre 2019 pour rejoindre le CAMSP de l'APEI Centre Alsace à Châtenois.

Formations :

En octobre 2019, l'ensemble des professionnels SAMSAH a bénéficié d'une formation collective en intra, traitant de l'intervention à domicile. Il y a été abordé la place du professionnel dans la sphère privée de la personne accompagnée, la symbolique du domicile et les notions de respect et de dignité toujours au centre des préoccupations des professionnels.

En décembre, l'ensemble des professionnels du Pôle AHI, tous postes et toutes fonctions, a participé à la première journée de formation « transformation de l'offre médico-sociale », autour des enjeux de l'évolution de l'offre dans notre secteur. Trois autres journées se dérouleront en principe le premier semestre 2020.

Les GAPP se sont poursuivis tout au long de l'année avec le même intérêt de la part des professionnels. Ces derniers ont également bénéficié de temps de formations individuelles, journées d'étude et colloques tels que :

- Formation master en gérontologie
- Formation collective « conduire un entretien efficace »
- Colloque AFVA « handicaps et addictions : quels accompagnements ? »
- Formations « accompagnement à domicile »
- Formation AJUPID
- Formation « thérapie cognitivo-comportementale »
- Formation « secrétariat médical »
- Formation transformation de l'offre médico-sociale
- Formation CAFERUIS-1ère année
- Formation CAP RETRAITE

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Partenariats :

Dans le cadre de l'importance du travail en réseau, le SAMSAH a poursuivi sa recherche de partenariats nouveaux, pour consolider son action au bénéfice des personnes accompagnées.

Durant l'année 2019, plusieurs conventions en attente ont été signées comme suit :

- La SAVA de Muttersholtz
- Les ADC à Sélestat
- Le DITEP Pierre Paul Blank à Ebersmunster
- Le DITEP du Willerhof à Hilsenheim

De nouveaux partenariats ont aussi été formalisés par des conventions :

- IME, SESSAD, IMPRO Arc-en-Ciel
- A Demain, association d'aides à domicile
- Aux bons soins, association d'aides à domicile
- S2M, fournisseur de matériel paramédical

L'ensemble de ces conventions formalisées suit un protocole dynamique au sein de l'équipe SAMSAH, à travers des référents dédiés, des bilans annuels et des objectifs renouvelés. D'autre part, dans sa lutte contre l'isolement des personnes accompagnées, le SAMSAH s'est associé à d'autres associations comme CARITAS et St Vincent de Paul, pour l'organisation du « Noël Solidaire » le 24 décembre 2019. Un moment fort, qui a vu la participation d'usagers du SAMSAH en plus de la Direction autour d'un repas animé à Sélestat. La mixité des publics, généralement en difficulté sociale, a donné à ce temps de rencontre, une richesse humaine et spirituelle indéniable.

Temps forts :

L'année 2019 a connu plusieurs temps forts dont l'opération « cœurs heureux » à Europa Park. En effet, le partenariat avec ce parc de loisirs, a permis aux personnes accompagnées de bénéficier d'une journée loisir gratuite. Un moment magique qui a apporté aux personnes une grande joie à travers les multiples attractions pour tous les goûts. L'équipe du SAMSAH était investie, aux côtés des usagers, dans l'organisation du transport, la logistique et l'accompagnement sur place.

Une autre journée loisirs a été organisée plus tard au bowling de Dorlisheim avec restauration sur place. Journée appréciée par l'ensemble des participants pour l'amusement et la convivialité qu'elle a apporté au groupe. D'autre part et en lien avec l'évolution des principes de l'offre médico-sociale, le service a soutenu la création d'un comité Loisirs, porté et animé par les personnes accompagnées. Débattu en groupe d'expression, ce comité a pour objectif de permettre aux personnes accompagnées de se saisir de la proposition et de l'organisation de leurs propres projets loisirs partagés. A cet effet, la première sortie, en novembre 2019 a été entièrement organisée par les membres du comité. Le groupe propose régulièrement de nouvelles idées de sorties et les professionnels restent en soutien.

FAITS MARQUANTS

Locaux :

L'équipe du SAMSAH attend avec intérêt le déménagement prévu en mars 2020, en principe, vers les nouveaux locaux situés au 10 rue de la Manufacture à Sélestat. Cette éventualité permettra aux professionnels d'avoir plus d'espace de travail et aux personnes accompagnées d'être accueillies dans de meilleures conditions.

De son côté, le projet d'habitat inclusif est relancé pour des perspectives concrètes à venir.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre la formation « transformation de l'offre médico-sociale » au sein du Pôle AHI
- Soutenir les professionnels dans l'appropriation de nouveaux outils (SERAFIN PH ...)
- Développer les actions « prévention santé » au travers d'ateliers et partenariats ciblés
- Poursuivre la démarche RSE au sein du service
- Réussir le déménagement vers les nouveaux locaux dans les meilleures conditions

- Acquisition et prise en main des nouveaux véhicules électriques
- Systématiser et optimiser l'utilisation du DIU Next
- Installer les passerelles nécessaires à l'intérieur du Pôle AHI et soutenir le parcours des personnes
- Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits
- Poursuivre les réunions à thèmes, les rencontres partenariales, les rencontres inter SAMSAH d'Alsace.

L'ANCIENNE COUR

PREAMBULE

L'année 2019 marque une année de transition pour le Foyer l'Ancienne Cour. Depuis le 1^{er} février 2019 le Pôle Habitat-Insertion dont faisait partie le Foyer L'Ancienne Cour, et le Pôle Prévention Autonomie Intégration ont fusionné pour former le Pôle **Autonomie Habitat Inclusif (AHI)**, avec des remaniements dans l'organigramme.

Monsieur Yassine MOUHAEB est nommé directeur de ce nouveau pôle, en février 2019. Madame Marie-Odile KAMMERER, cheffe de service de l'Ancienne Cour a pris la fonction de directrice adjointe en avril 2019. Monsieur Stéphane LEBLOND, précédemment chef de service du Foyer Rue du Tabac, a pris ses fonctions de chef de service à l'Ancienne Cour en septembre 2019.

Le Pôle **Autonomie Habitat Inclusif est composé** du Foyer Rue du Tabac (FHTH-FAS), du Foyer L'Ancienne Cour (FHTH), du service d'accueil de jour Le Moulin, du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et du service d'accompagnement médico-sociale pour adultes handicapés (SAMSAH).

En réunissant les établissements et services dénommés ci-dessus, le nouveau Pôle permet d'accroître les passerelles qui contribuent au libre choix du lieu de vie pour chaque personne accompagnée. Ces liens permettent de faciliter les parcours des personnes en soutenant de façon plus dynamique leur projet de vie global.

Ce nouveau pôle se veut ambitieux et soucieux d'évoluer avec les grandes orientations politiques et sociales actuelles : inclusion, autodétermination, cohérence de parcours. Un projet de pôle est en cours de rédaction. La particularité du Foyer l'Ancienne cour est d'offrir une palette d'hébergement évolutif, de la chambre au collectif à l'appartement satellite en ville.

Sa recherche de nouveaux logements adaptés aux besoins des résidents, s'inscrit dans le projet d'Habitat Inclusif soutenu par l'APEI Centre Alsace.

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (ENGAGEMENTS)

Volet Social :

L'équipe de l'Ancienne Cour offre un accompagnement bienveillant qui impulse une dynamique d'autodétermination et d'inclusion des personnes accompagnées.

Cela implique des engagements forts et continus en matière d'espace d'écoute et d'expression.

Une évaluation continue des axes d'amélioration est effectuée en réunion de pôle. Un travail d'harmonisation des pratiques au sein du nouveau pôle AHI est engagé.

La réflexion autour du projet du Pôle Autonomie Habitat Inclusif est initiée.

Volet Environnemental :

L'APEI Centre Alsace a signé un contrat de progrès à quatre ans.

L'ensemble du service est soucieux d'œuvrer dans un environnement sain, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.

C'est dans cet esprit qu'un certain nombre de démarches ont été entreprises ou poursuivies en 2019 :

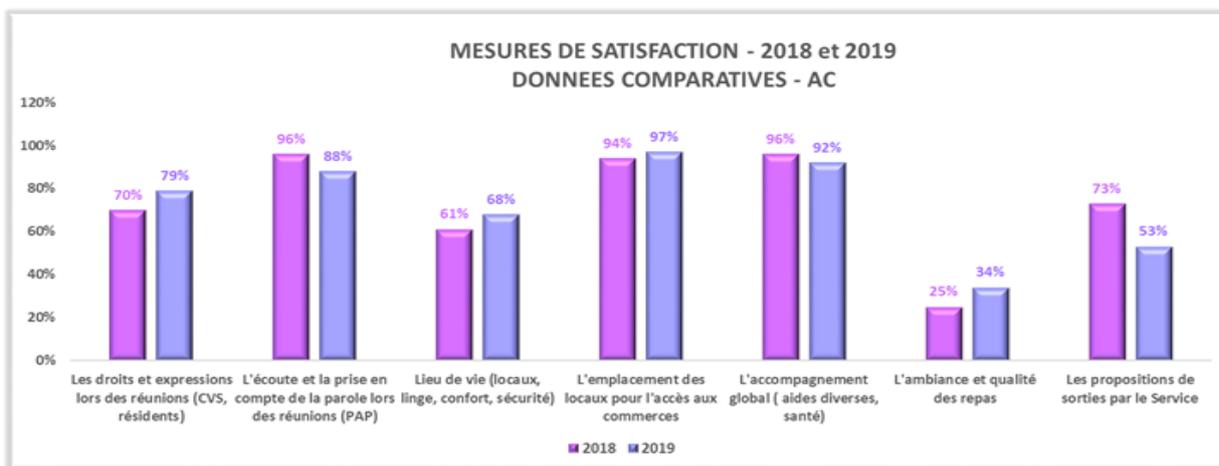
- Partenariat avec la société « SHRED-IT » pour le recyclage du papier en toute confidentialité,
- Dématérialisation des dossiers des résidents et des comptes rendus,
- Intervention du SMICTOM au foyer pour rappeler les gestes éco-citoyens,
- Mise en œuvre de la collecte des « Bio déchets » au niveau des cuisines collectives du foyer et des cuisines individuelles des logements des personnes accompagnées,
- Démarche Ecocert pour la restauration collective, maintien de la 2^{ème} carotte pour la cuisine centrale d'API et maintien de la 1^{ère} carotte pour la cuisine de l'ADAPEI,
- Avancées dans les engagements dans le cadre de la démarche Mon Restau Responsable,
- Participation régulière à la semaine de pesée des déchets alimentaires, programmée deux fois par an, dans le souci de définir des axes d'amélioration pour réduire l'impact écologique de notre système de restauration,

- Visite de producteurs locaux,
- Exploitation d'une parcelle de jardin en partenariat avec l'AJOS (association des jardins ouvriers) de Sélestat,
- Sortie/Animation avec la Maison de la Nature sur des thématiques : compost/bio compost
- Poursuite de la sensibilisation des résidents sur l'utilisation du chauffage. Un mode d'emploi des appareils de chauffage a été élaboré en FALC (facile à lire et à comprendre, remis et expliqué à chaque personne accompagnée. Par souci d'économie d'énergie, le chauffage est coupé d'avril à octobre)
- Poursuite du remplacement régulier de l'éclairage ancien par des LEDS.

Bilan Enquête de Satisfaction :

Une enquête de satisfaction a été menée en novembre 2019.

Avec un taux de participation de près de 60%, nous avons pu constater une satisfaction importante sur les prestations d'accompagnement proposées. Un point de réflexion serait à travailler, autour de la connaissance de la charte des droits et libertés.



ACTIVITE ET MOUVEMENTS

Agréments : 34 permanents + 1 accueil temporaire

Effectif au 31/12/2019 : 33 + 1 acc temp

File active (permanents + temporaires) : 43

Entrées accueil permanent 2019 : 1

Sorties accueil permanent 2019 : 1

Liste d'attente avec orientation MDPH au 31/12/2019 est commune au foyer Rue du Tabac

Moyenne d'âge : 41.09

Hommes: 42.90

Femmes : 38.31

Activité	2017		2018		2019	
	Prévisionnel après hospi.	réalisé	Prévisionnel après hospi.	réalisé	Prévisionnel après hospi.	réalisé
Hébergement permanent Ancienne Cour	11 159	11 442	11 100	11 141	11 100	11 072
Dont en Accueil Temporaire						
Hébergement temporaire Ancienne Cour	213	151	295	260	277	201
Dans le décompte des journées en accueils temporaires, plusieurs personnes ont été accueillies dans le cadre d'une convention inter-établissement (IME, IMPRO, Foyer...), cela représente						
	40		20		23	

L'activité chiffrée de 2019 est plutôt stable. Nous enregistrons pourtant un déficit de 28 journées. Cela s'explique par l'absence de deux résidents pour raisons de santé sur de longues périodes.

Nous avons accompagné une personne en forte perte d'autonomie vers des établissements de type EHPAD. Elle a passé 77 jours sur plusieurs séjours dans trois établissements différents.

Une autre personne a été absente sur une période de 6 semaines du fait d'une hospitalisation en centre hospitalier spécialisé.

Les situations de ces deux personnes ont nécessité de nombreuses démarches pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire, avec de nouveaux partenariats à créer et à stabiliser.
Un résident dont le projet est de déménager à sa retraite a effectué 28 jours d'accueil temporaire au FAS Le Castel de l'APEI Centre Alsace.

Les dernières personnes admises au Foyer l'Ancienne Cour, maintiennent une relation forte avec leur famille. Elles se rendent le week-end et durant les vacances au domicile parental, plus régulièrement qu'envisagé dans l'activité prévisionnelle.

Les demandes d'accueil temporaire demeurent importantes. Cela génère un temps de travail considérable et multi-partenarial en termes de rencontres, visites d'établissement, constitution du dossier administratif et du projet d'accompagnement.

12 personnes ont été accueillies dans l'appartement d'accueil temporaire en 2019, dont :

- ✓ 3 personnes ont pu expérimenter la vie en appartement avant leur sortie d'IME,
- ✓ 3 personnes hébergées en famille ont expérimenté la vie à l'Ancienne Cour et à Sélestat,
- ✓ 1 ancien résident a souhaité revenir expérimenter la vie en appartement après être retourné vivre au domicile parental, il y a une quinzaine d'années,
- ✓ 1 ancien résident a souhaité venir passer les fêtes de fin d'année et être accompagné durant cette période,
- ✓ 4 personnes accueillies au sein du pôle ont effectué des essais en appartement, et en colocation pour évaluer leurs capacités en vue d'un projet d'indépendance et d'orientation. Les essais en colocation, ont démontré la difficulté des binômes à faire coïncider leurs attentes de vie commune.

Mouvement des résidents :

Après une année 2018 où l'équipe du foyer a accompagné plus de 20 mouvements, l'année 2019 fut une année de consolidation des récents projets d'installation dans les logements.

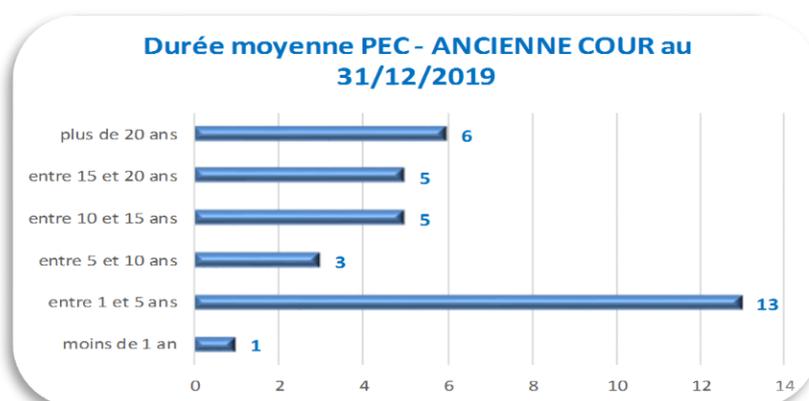
Fin mars 2018, nous avons accompagné la sortie d'un jeune homme en accueil temporaire d'urgence. Il est resté au foyer plus de 8 mois. Il a pu trouver une issue favorable à sa situation en louant son propre appartement et en bénéficiant d'un suivi du SAVS.

En décembre 2018, à l'issue d'une année de recherche de logement adapté à sa situation, une résidente hébergée en appartement satellite a enfin trouvé un appartement à louer à titre personnel. Elle est sortie des effectifs du foyer et bénéficie aujourd'hui d'un suivi du SAVS.

Le fait marquant en 2019 est l'accompagnement de deux couples dans l'expérience de vie commune. Un autre couple avait déjà donné l'exemple et cohabite depuis 3 ans dans un appartement de la Charrue.

Dans le dernier semestre 2019, lors de leurs réunions projets personnalisés, quatre personnes ont affirmé leur souhait d'évoluer vers plus d'indépendance, en projetant une sortie du foyer avec un accompagnement SAVS.

Avec le soutien des représentants légaux et de l'équipe éducative, les démarches sont bien engagées.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Le défi pour une structure collective est d'apporter des propositions d'accompagnement qui favorisent l'épanouissement personnel et relationnel. Tous les résidents ont bénéficié d'un projet d'accompagnement personnalisé en 2019.

Ouvrir, enrichir et élargir le champ d'action de la personne accompagnée sur son environnement, demeure un axe fort de notre accompagnement.

▪ Journées des Conseils de la Vie Sociale :

La présidente du CVS a participé à une journée de rencontre régionale des représentants des usagers, organisée par le CREA Grand EST le 28 novembre 2019 à Colmar.

Elle y est revenue avec des propositions concrètes comme :

- ✓ « Le passage de témoin » aux futurs membres du CVS. Il s'agirait d'organiser une 1^{ère} réunion réunissant les anciens et les nouveaux délégués lors des élections des nouveaux membres du CVS.
- ✓ La présence de personnes accompagnées élues au Conseil d'administration des associations gestionnaires.
- ✓ L'adaptation des différents moyens d'expression des personnes accompagnées au CVS selon leur difficulté d'expression : vidéo, traducteur qui les représente.

▪ Les soirées débats :

Rétrospective *Regards Croisés* avec l'ADAPEI en mars 2019 au cinéma SELECT à Sélestat ; ciné-débat « Handicap et sexualité » autour du film *Hasta la Vista* à Marckolsheim en avril 2019.

▪ Le partenariat avec l'AJOS :

Participation à 2 journées organisées par l'AJOS « Du jardin à l'assiette ».

▪ La Chorale inclusive « Enchantons-nous », à laquelle participent 2 résidents.

▪ Les activités régulières organisées par l'équipe :

Corps en éveil (transversal), ArTerre, Equitation, Peinture, Marche, Course, Chorale, Piscine, Atelier Reportage, Balnéo.

▪ Les sorties culturelles :

La revue Scout ; Nanouk l'esquimau ; HOM(M)ES danse/musique classique à Orschwiller ; le Kunstmuseum. Croisière sur le Rhin avec Europatours Schmittours

▪ Les concerts :

Sa majesté Raoul ; Cachou-Cachou ; Maitre GIMS ; Volksmusik.

▪ Les mini-séjours :

- 4 mini-séjours de 3 à 4 jours, ont pu être organisés permettant à 18 personnes de s'ouvrir à de nouvelles expériences.
- 4 jours : Haute Savoie (vol en parapente, parc animalier des Merlets, jardin des cimes)
- 3 jours : Euro Disney ; 2 jours : Bagenelles (sortie brame) ; 3 jours : week-end équitation au Champ du Feu ; 3 jours : Camping au Moulin

Les vacances :

Les personnes accompagnées sont invitées tous les ans à réfléchir et à concevoir leurs vacances. Chaque éducateur référent accompagne la personne dans l'organisation de son séjour. Une éducatrice coordonne l'ensemble des départs et retours. Des accompagnements sont réalisés vers les lieux de départs et de retours. Le service Accès+ de la SNCF est sollicité toutes les fois que possible.

9 personnes ont fait le choix de passer leurs vacances en famille ou entre amis.

8 personnes sont restées à Sélestat par choix ou parce qu'elles n'ont pas encore acquis de congés annuels.

▪ Proposition de séjour en semi-autonomie :

Un éducateur propose d'accompagner un groupe dans un village vacances à Port Barcarès. L'idée est de faire l'expérience de vacances entre amis dans un lieu où tous les services sont accessibles. L'éducateur les accompagne à l'aller, afin de repérer le trajet et les lieux. Il repart après trois jours.

5 personnes sont parties en juillet 2019.

Le groupe est revenu au bout des deux semaines, satisfait et enthousiaste. Pour deux d'entre eux, le désir de réitérer l'expérience en autonomie complète, a été manifesté.

▪ **Les vacances en séjours adaptés :**

10 personnes sont parties en séjours avec des organismes de vacances adaptées. Les inscriptions sont effectuées avec l'éducateur référent et les mandataires judiciaires.

▪ **Les vacances en autonomie :**

1 résident part en séjour organisé avec une agence de voyage. Il est très satisfait de ces voyages culturels en solo.

ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE

▪ **Réseau Cardio Prévention Obernai :**

Un partenariat a été établi avec le Réseau Cardio Prévention d'Obernai. Trois rencontres avec des professionnels et des personnes accompagnées ont eu lieu en 2019 sur la thématique de l'alimentation saine : qualité nutritive des aliments, menus journaliers, les encas.

▪ **Formation Secourisme :**

Suite à la demande des résidents, un éducateur de l'Ancienne Cour, formateur SST, a mis en place deux sessions de formation initiale au secourisme. Deux groupes de 4 résidents ont été formés sur deux jours pour chaque session. A l'issue de ces deux jours, une attestation de fin de formation a été remise. Une session de recyclage est envisagée. Deux nouveaux cycles seront proposés qui cette fois-ci, pourront être ouverts à l'ensemble du pôle.

▪ **La mission du psychologue** est transversale au sein du pôle Autonomie Habitat Inclusif.

Elle se décline sur plusieurs niveaux :

- ✓ Participation avec l'équipe de Direction à l'élaboration du projet de pôle et notamment l'Habitat Inclusif en lien avec les besoins exprimés des résidents.
- ✓ Travail administratif avec la secrétaire de l'Ancienne Cour, dans l'élaboration des dossiers MDPH des résidents, partenariat, relecture du compte-rendu de Projet d'accompagnement personnalisé avant signature.
- ✓ Soutien à l'équipe éducative dans l'élaboration des modes d'accompagnements au regard des problématiques globales des résidents.

La psychologue propose un accueil, un cadre et crée les supports favorisant le lien social (entretien dans son bureau, hors les murs, déjeuner/dîner/pause-café). Elle offre un soutien aux résidents, aux membres de l'équipe pluridisciplinaires et aux aidants qui en ont fait la demande. La psychologue assure un lien avec les partenaires.

Une dizaine de personnes et deux couples, bénéficient d'un suivi thérapeutique régulier.

Au bénéfice d'une formation en pratiques somatiques soutenue par l'APEI Centre Alsace, la psychologue anime, tous les lundis, un atelier *Corps en éveil* où est abordé le corps en mouvement à partir de l'anatomie et le développement embryologique et moteur du nourrisson (Body-Mind Centering®) ; 8 résidents et 1 éducatrice y participent régulièrement.

RESSOURCES HUMAINES – FORMATIONS

Ressources Humaines :

La Cheffe de Service Educatif a pris la fonction de directrice adjointe, en avril 2019. Le Chef de service du foyer Rue du Tabac a pris le poste de Chef de service de l'Ancienne Cour, en septembre 2019.

Une AMP, sur la fonction de veille de nuit, a quitté le service en janvier 2019. Une AMP du Castel, a intégré l'équipe de veille de nuit de l'Ancienne Cour, en février 2019.

Suite à ce mouvement, des veilleurs de nuit du Foyer Rue du Tabac, viennent désormais en renfort de l'équipe des veilleurs à l'Ancienne Cour, selon un roulement prédéfini. Cette disposition permet d'absorber le temps de mission Conseil Social et Economique (CSE) de la salariée recrutée, du Castel.

Une personne en contrat de professionnalisation EAS diplômée a quitté le service en mai.

L'absentéisme de courte durée demeure faible, à savoir 213 journées pour tous les salariés du service.

Trois salariés ont été arrêtés dues à des accidents de la vie ou des hospitalisations programmées.

Une salariée comptabilise 346 journées d'absence suite à un accident de travail.

Formations :

▪ Formation interne Ancienne Cour :

En 2019, nous avons proposé pour l'ensemble de l'équipe la poursuite de la formation sur « La portée thérapeutique de l'acte éducatif ». Cela représente, 3x2 jours pour l'ensemble de l'équipe éducative de jour et de nuit, maitresse de maison, CSE et psychologue.

L'ensemble du pôle a démarré un cycle de formation sur la « Transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous », 1ère session d'un jour pour l'ensemble du service.

▪ Formation individuelle

5 jours pour 1 salarié sur le thème « Animer des séances de sophrologie en institution »

▪ Formation transversale à l'APEI :

- Recyclage SST : 1 personne en formation initiale et 3 personnes en recyclage
- CAP 2 vers la retraite : 2 jours pour 5 personnes
- AJUPID : 2x2jours pour 4 salariés

▪ Formation liée au Conseil social et économique :

- Qualité de Vie au Travail : 2 jours pour 1 salarié membre du CSE
- 3 Modules de formation initiale des conseillers Prud'hommes, pour 1 salarié membre du CSE

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Des lieux de réflexions et d'échanges permettent un réajustement continu entre le fonctionnement du service et les besoins des personnes accompagnées :

- ✓ 45 réunions de service regroupant l'équipe pluridisciplinaire
- ✓ 5 réunions résidents.
- ✓ 9 réunions des Cadres du Pôle Autonomie Habitat Inclusif
- ✓ 3 réunions du Conseil de la Vie Sociale.

FAITS MARQUANTS

Perspectives :

- En 2019, le propriétaire d'un immeuble où sont logés 5 résidents nous a communiqué son souhait de vendre son bien. Une recherche active de logement individuel est en cours.
- Programmation début 2020 d'une évolution du mode de livraison des repas :
 - Le foyer passera de la liaison froide individuelle (barquette plastique) à la liaison chaude collective. Un investissement hôtelier conséquent a été privilégié afin de garantir à chacun la possibilité de réceptionner son repas chaud et de pouvoir l'emporter à son domicile.
 - Cet investissement devrait être amorti rapidement au vu du coût des barquettes en plastique, en plus de l'effort RSE.
- Reprises des séances d'analyse des pratiques en janvier 2020
- Réécriture du projet de service et du règlement de fonctionnement
- Poursuite et approfondissement du partenariat avec le RCPO.
- Poursuite des cycles de formation secourisme à l'intention des résidents
- Proposition d'une formation à la manipulation des extincteurs en cas d'incendie à la demande d'un résident.
- Participation à un groupe de travail autour des questions relatives à la Qualité de Vie au Travail.

LA RUE DU TABAC

PREAMBULE

L'année 2019 marque une année de transition pour le Foyer Rue du Tabac organisé depuis le 1^{er} février 2019 au sein du Pôle **Autonomie Habitat Inclusif**, avec des remaniements dans l'organigramme.

Monsieur Yassine MOUHAEB a été nommé directeur de ce nouveau pôle, en février 2019. Pour sa part, Madame Marie-Odile KAMMERER, cheffe de service de l'Ancienne Cour, a pris la fonction de directrice adjointe en avril 2019.

Monsieur Stéphane LEBLOND, chef de service du foyer Rue du Tabac, a pris ses fonctions de chef de service à l'Ancienne Cour en septembre 2019. Madame Catherine MAIRE, a pris les fonctions de cheffe de service, pour le Foyer Rue du Tabac en septembre 2019.

Le Pôle **Autonomie Habitat Inclusif (AHI)** permet d'accentuer les passerelles qui contribuent au libre choix du lieu de vie pour chaque personne accompagnée. Ces liens permettent de faciliter les parcours des personnes en soutenant de façon plus dynamique leur projet de vie global.

Ce nouveau pôle se veut ambitieux et soucieux d'évoluer avec les grandes orientations politiques et sociales actuelles : inclusion, autodétermination, cohérence de parcours.

Un projet de pôle est en cours de rédaction.

ENGAGEMENTS RSE (RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES)

Volet Social :

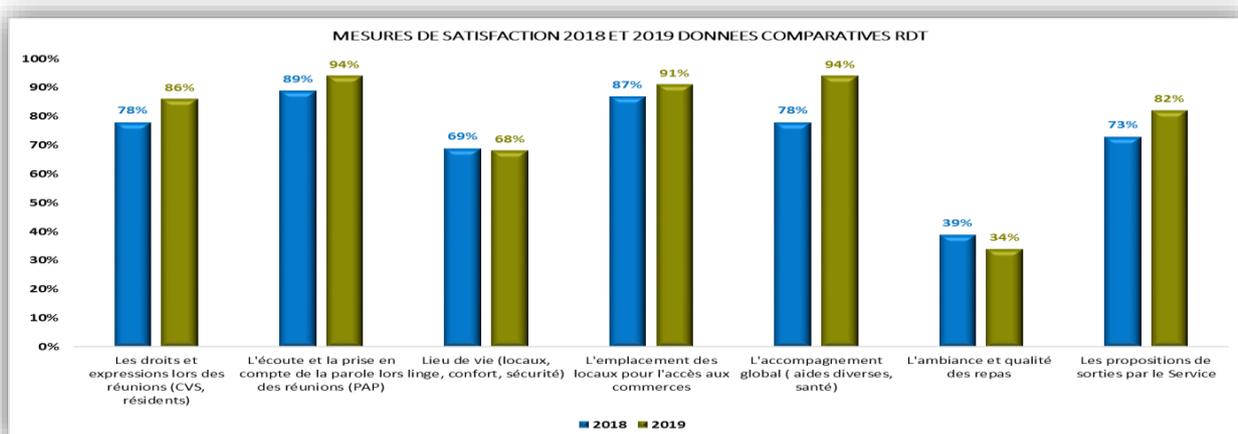
Les axes d'amélioration travaillés lors des dernières années, notamment suite aux évaluations internes et externes, ont permis de maintenir le travail d'amélioration des conditions de travail, d'accessibilité et de sécurité.

Une évaluation continue des axes d'amélioration est effectuée en réunion de pôle, un travail d'harmonisation des pratiques au sein du nouveau Pôle AHI est engagé. La réflexion autour du projet du Pôle Autonomie Habitat Inclusif est initiée.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des personnes accueillies, en novembre 2019.

Elle vise à évaluer la qualité de prise en charge des personnes accompagnées au Foyer Rue du Tabac, et à définir des axes d'amélioration. Les résultats de l'enquête font apparaître que sur les 46 questionnaires remis, seulement 22 personnes ont répondu à l'enquête, notamment des personnes installées depuis des années au foyer.

A noter que la population a évolué ces dernières années, avec l'accueil de personnes plus jeunes. Un travail auprès des nouveaux admis sera mené pour rendre les résidents acteurs de leur quotidien et les inciter à s'inscrire de manière pérenne dans cette démarche.



L'année 2019 montre l'engagement certain des personnes accompagnées à se mobiliser et à s'investir dans la prise de parole. Ainsi, les résultats montrent une hausse de satisfaction dans l'ensemble des domaines relatifs aux droits, expression lors des réunions, l'écoute ou encore l'accompagnement global dont ils bénéficient.

Une réflexion autour de cet accompagnement global sera menée pour évaluer les attentes et les besoins exprimés. Cela permettra de soutenir de manière plus pertinente l'évolution vers l'autonomie de la personne, pour laquelle il y a encore une marge de progression.

D'autre part, l'ambiance du repas est jugée satisfaisante. L'engagement ECOCERT avec les partenaires API et ADAPEI sont toujours d'actualité, ainsi que la réflexion engagée avec les personnes accompagnées et les équipes pour améliorer la satisfaction du repas.

La qualité des repas est toujours au centre des préoccupations des personnes accueillies et reste à améliorer. La mise en place d'un questionnaire de satisfaction remanié, annuel et régulier, est proposée pour recueillir plus régulièrement les avis et affiner des pistes d'amélioration.

Volet Environnemental :

L'APEI Centre Alsace a signé un contrat de progrès à quatre ans.

L'ensemble du service est soucieux d'œuvrer dans un environnement sain et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

C'est dans cet esprit qu'un certain nombre de démarches ont été entreprises ou poursuivies en 2019 :

- Partenariat avec la société « SHRED-IT » pour le recyclage du papier en toute confidentialité,
- Dématérialisation des dossiers des résidents et des comptes rendus,
- Mise en œuvre de la collecte des « Bio déchets » au niveau des services de restauration collectifs du foyer et de la cuisine pédagogique,
- Démarche Ecocert pour la restauration collective, maintien de la 2^{ème} carotte pour la cuisine centrale d'API et maintien de la 1^{ère} carotte pour la cuisine de l'ADAPEI,
- Avancées dans les engagements dans le cadre de la démarche Mon Restau Responsable,
- Participation régulière à la semaine de pesée des déchets alimentaires, programmée deux fois par an, dans le souci de définir des axes d'amélioration pour réduire l'impact écologique de notre système de restauration,
- Visite de producteurs locaux,
- Exploitation d'une parcelle de jardin en partenariat avec l'AJOS (association des jardins ouvriers) de Sélestat,

ACTIVITE ET MOUVEMENTS

Agréments : 41 places Travailleurs permanents + 1 accueil temporaire / 5 places FAS (non travailleurs)

Effectif Permanent au 31/12/2019 : 35 travailleurs et 11 FAS soit 46 au total

File active (permanents + temporaires) : 62

Entrées accueil permanent Travailleurs 2019 : 0 Sorties accueil permanent Travailleurs 2019 : 1.

Entrées accueil permanent FAS 2019 : 1 Sorties accueil permanent FAS 2019 : 0.

La liste d'attente, pour l'admission en FAS est commune et centralisée au foyer Le Castel à Châteinois.

La Liste d'attente des travailleurs au 31/12/2019 est centralisée au Foyer Rue du Tabac, elle est commune au Foyer L'Ancienne Cour et au Foyer Rue du Tabac :

- ✓ 14 personnes ont confirmé leur demande d'admission, dont 12 sont déjà venues en accueil temporaire,
- ✓ 22 personnes sont venues en accueil temporaire soit au Foyer L'Ancienne Cour ou au Foyer Rue du Tabac dont une dizaine de personnes seraient susceptibles de confirmer leur demande d'admission dans les années à venir,
- ✓ 15 demandes sur Via trajectoire sans réponse à notre sollicitation.

Activité :

Activité	2017		2018		2019	
	Prévisionnel après hospi.	réalisé	Prévisionnel après hospi.	réalisé	Prévisionnel après hospi.	réalisé
Hébergement permanent TABAC TH	11 410	11 433	11 469	12 081	11 233	11 914
Hébergement permanent TABAC FAS	3 324	3 507	3 324	3 179	3 901	3 637
Dont en Accueil Temporaire						
Hébergement temporaire TABAC TH	261	378	236	387	305	327

▪ Hébergement travailleurs :

681 journées supplémentaires ont été réalisées par rapport au prévisionnel.

Elles se justifient par :

- Des accueils temporaires de travailleurs supérieurs au prévisionnel pour répondre à des situations complexes,
- Des retours en famille moins longs ou moins fréquents que prévus du fait de situations familiales particulières,
- Réduction de la durée des séjours adaptés l'été,
- Le projet d'évolution d'un travailleur vers un accueil de jour en complément du travail que nous avons conservé sur l'effectif des travailleurs pour correspondre à son projet global.

▪ Hébergement des non-travailleurs orientés FAS :

264 journées manquantes par rapport au prévisionnel qui s'explique notamment par la non-admission d'un FAS, resté travailleur.

▪ Accueil temporaire des travailleurs :

Au Foyer Rue du Tabac, nous avons accueilli 16 personnes en chambre pour un total de 327 journées. Certaines personnes viennent au foyer dans le cadre du soutien aux aidants, du droit au répit ou dans le cadre d'une convention inter-établissement.

231 journées ont été réalisées dans le cadre des partenariats avec l'IME Arc-en-Ciel de Sélestat, l'IME Les Grillons de Strasbourg, le FHTH de l'ADAPEI-Les Papillons Blancs d'Entzheim, l'Institut Saint-Joseph de Colmar, le FAS Les Tournesols...

▪ Mouvements :

Sur l'année 2019, il n'y a pas eu de sortie, ni d'admission mais simplement un changement d'orientation pour un résident non travailleur au 1^{er} janvier.

Grâce au travail de partenariat entre les foyers d'hébergement et le service d'accueil de jour le Moulin, il a été pour la première fois possible de répondre au projet d'un travailleur en difficulté au travail, de réduire son temps de travail et de bénéficier des services de l'accueil de jour.

Par ailleurs :

1 travailleur à mi-temps, a évolué vers une inaptitude.

1 travailleur à temps plein, a évolué vers un travail à temps partiel à 0.5 ETP.

1 travailleur à temps partiel, a évolué vers 0.3 ETP.

1 travailleur à temps partiel a fait valoir ses droits à la retraite.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le Pôle Autonomie Habitat Inclusif a eu la volonté de former l'ensemble des salariés du pôle aux conduites du changement que connaît le secteur médico-social. Il y a une réelle prise de conscience des enjeux et de l'évolution du secteur. Il s'agit d'anticiper l'évolution des métiers, de s'approprier et d'améliorer les outils existants à destination des personnes accompagnées, en vue de permettre l'émergence de nouveaux besoins des personnes et de leurs familles.

Ainsi, l'inclusion, la transformation de l'offre et l'autodétermination deviennent des concepts prioritaires dans nos missions au quotidien.

Profil et accompagnement des personnes accueillies :

Le Foyer Rue du Tabac est un établissement habilité à accueillir des personnes à mobilité réduite et réunissant à la fois un public travailleur et non travailleur.

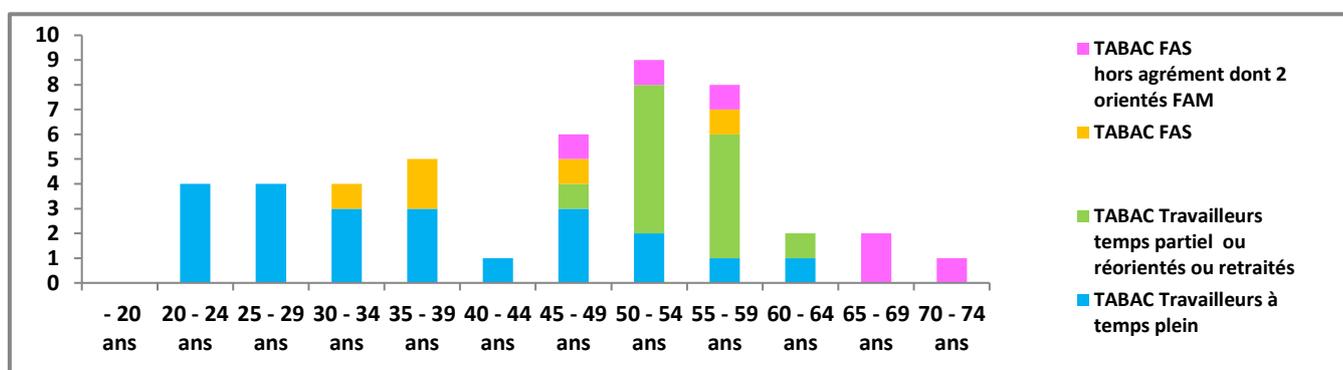
Bien que dépassé en nombre, l'agrément de 5 places en Foyer Accueil Spécialisé permet une présence éducative à minima 24h/24h.

Cette particularité règle la question de l'accueil de travailleurs à temps partiel qui nécessitent une présence constante.

Le Foyer Rue du Tabac accueille :

- ✓ **35 travailleurs, 13 femmes et 22 hommes.** La moyenne d'âge se situe autour de 43 ans.
 - 22 personnes travaillent à temps plein.
 - 10 personnes travaillent à temps partiel dont 1 se rend à l'accueil de jour et 2 disposent d'orientation en FAM.
 - 2 personnes sont retraitées dont 1 dispose d'une orientation en FAS.
 - 1 personne de moins de 60 ans est passée en invalidité et dispose d'une dérogation d'orientation vers en EHPAD.

- ✓ **11 personnes non travailleurs (FAS), 4 femmes et 7 hommes.** La moyenne d'âge se situe autour de 52 ans.
 - 7 personnes se rendent à l'accueil de jour au SAJ Le Moulin.



Sur 46 personnes accueillies, seules 2 personnes ne bénéficient pas de protection juridique. 25 personnes bénéficient d'une tutelle, 19 personnes d'une curatelle.

La loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice, renforce les droits fondamentaux des majeurs protégés et permet une certaine ouverture des droits, tel que le droit de vote par exemple qui a suscité une curiosité et du désir chez les personnes protégées.

L'accès à l'autonomie des personnes est une question centrale dans l'accompagnement global que nous soutenons et mettons en œuvre.

Les chiffres ci-dessous mettent en avant qu'un nombre important des personnes accompagnées restent en difficulté dans leurs déplacements, ce qui engendre également une aide plus importante nécessaire au niveau de leur autonomie, dans les actes de la vie quotidienne, notamment par rapport à la toilette et les réponses que l'équipe peut apporter dans l'offre de prise en charge.

Une réflexion est à engager avec les personnes accompagnées en fonction de leur statut (TH/FAS) et de leurs besoins nécessitant un travail de proximité avec les partenaires/prestataires extérieurs.

Autonomie déplacement oui/non		Niveaux de Difficultés		Autonomie toilette		Atteinte motrice
oui	84,78%	Sans difficulté	58,70%	Sans aide	54,35%	21,74%
non	15,22%	Avec difficulté	41,30%	Aide partielle	28,26%	
				Aide totale	17,39%	

Le projet d'accompagnement personnalisé :

Nous soutenons la prise en compte de la parole de la personne accompagnée et nous soutenons le mode d'expression qu'elle choisit. En 2019, nous avons continué à prendre appui sur l'outil FALC, Facile à Lire et à Comprendre. Le groupe FALC du Foyer Rue du Tabac a élaboré une nouvelle trame pour l'élaboration et la rédaction des projets personnalisés.

Nous notons que sur l'ensemble des personnes accompagnées de l'année, une dizaine de personnes ont su se saisir de cette trame, accompagnée par les professionnels.

Les personnes accompagnées sont invitées à rédiger le compte-rendu de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé à la première personne « Je » (dicté, écrit ou tapé à l'ordinateur). Cette démarche est à encourager à l'avenir.

La facilitation de la projection dans un autre lieu de vie :

Des visites d'établissements et des accueils temporaires sont organisés avec les résidents souhaitant déménager dans des lieux de vie adaptés à leur âge et à leurs besoins (foyers de vie et foyers médicalisés, foyers travailleurs dans d'autres villes, accueil familial, maison de retraite, EHPAD...).

En 2019, deux personnes sont sur liste d'attente au Foyer Le Castel pour un hébergement en FAM. Ces deux personnes font des accueils temporaires réguliers en attendant une admission définitive. Une autre personne est inscrite sur liste d'attente sur Via trajectoire pour un hébergement en maison de retraite, en unité de vie protégée.

Les séjours externes des résidents dans d'autres Foyers ont représenté 256 jours pour 8 résidents.

La facilitation de l'expérimentation d'un autre mode d'habitat :

4 personnes du Foyer Rue du Tabac, ont effectué des séjours d'hébergement temporaire dans le logement d'accueil temporaire du Foyer de l'Ancienne Cour, conformément à leur projet.

Ces expérimentations de vie en appartement permettent aux personnes, pour certaines de valider leur projet d'évolution vers un appartement en milieu de vie ordinaire, et pour d'autres de préciser les domaines de compétence à développer.

L'encouragement à la prise de parole, le débat d'idées, la capacité à se confronter à un collectif :

La prise de parole est mise en avant par les personnes accompagnées, notamment lors des réunions des résidents, leurs projets personnalisés, dans les instances du Conseil de la Vie Sociale (CVS), lors des formations Accès à la Justice des Personnes présentant une déficience Intellectuelle (AJUPID) ou encore lors d'enquêtes de satisfaction.

Deux temps forts ont jalonné l'année 2019 avec la participation des personnes accompagnées :

- Forum des droits des personnes à Nancy
- Rencontre des élus CVS à Colmar

Les ateliers pour le développement personnel et du vivre ensemble :

Le Foyer Rue du Tabac propose un panel d'activités permettant aux personnes accompagnées de s'inscrire avec régularité tout en leur permettant de travailler la citoyenneté, l'estime de soi, la confiance, l'ouverture vers le monde, la rencontre à l'autre, et le vivre ensemble.

Aujourd'hui la question posée est à la fois, comment maintenir ce type d'activités, tout en permettant une ouverture vers l'extérieur, soutenue par un travail d'accompagnement à l'autonomie ?

L'année 2019 marque un virage des temps d'activités en interne qui peuvent être réinterrogés, tant l'accompagnement global de la personne prend de l'ampleur avec des demandes explicites des personnes accompagnées de vivre de manière plus autonome.

Certains ateliers doivent pouvoir évoluer vers une démarche, davantage inclusive et axée sur l'extérieur, favorisant le parcours de la personne accompagnée.

Calendrier des festivités :

Chaque année est ponctuée de soirées festives. Ainsi, la soirée « tartes flambées » est toujours autant appréciée par les personnes accompagnées et leurs familles.

L'organisation des festivités tend à évoluer, davantage à partir des demandes exprimées par les personnes accompagnées. Les professionnels soutiendront la démarche à être acteurs dans la mise en œuvre de ces manifestations.

Les séjours internes de courte durée :

Un séjour en croisière pour 7 résidents a été organisé sur 7 jours au mois de juin 2019. Ce type de mini séjour permet de répondre aux demandes des personnes accompagnées, dans leurs projets de loisirs, de favoriser

leur ouverture sur de nouvelles expériences de vacances, reproductibles dans le temps sans encadrement éducatif, et de favoriser la sociabilité en groupe restreint, hors institution.

L'organisation des vacances d'été :

Les vacances demeurent un moment clé de pause et de rupture avec le quotidien. Elles font l'objet d'une préparation concertée dès le mois d'octobre précédent l'année de départ. Les inscriptions dans les différents organismes doivent se faire en janvier. Une attention particulière est portée sur l'adéquation entre le type de séjour choisi et le degré d'autonomie des personnes.

Les projets de vacances en autonomie sont accompagnés en fonction des besoins :

- 34 personnes sont parties avec différents organismes de vacances adaptées : 5 d'entre elles sont même parties à 2 séjours différents.
- 3 personnes ont choisi l'étranger comme destination estivale (Etats-Unis pendant 3 semaines, Allemagne pour une semaine). Les autres sont restés en France pour une durée allant d'une à deux semaines.
- 1 personne est partie en famille d'accueil.
- 7 personnes sont parties en transfert en croisière en Méditerranée.
- 1 personne a participé à un séjour hiver.

ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE

Santé :

Au Foyer Rue du Tabac, **environ 250 consultations médicales se sont déroulées sur site** facilitant l'accès aux soins des résidents. Ce nombre important de consultations sur site interroge toutefois l'autonomie, le choix des personnes accompagnées et leur réelle implication dans le suivi de leur santé ou de leur traitement médical.

Nous notons un nombre élevé de personnes (30) qui ont besoin d'une aide à la prise d'un traitement régulier. **L'accompagnement à la santé représente environ 1 600 rendez-vous.** Ce chiffre regroupe les consultations en interne et à l'extérieur, accompagnées ou non (médecin, kiné, soins infirmiers, orthopédie, psychiatre, pédicure, podologue, ophtalmologue, prise de sang...).

L'accompagnement à la santé est un axe de travail important. Il doit être mis en œuvre en veillant à responsabiliser les personnes accompagnées dans leur projet santé, tant dans la prise de rendez-vous, que dans l'alimentation ou les activités sportives. C'est axe de travail est à développer.

Le départ à la retraite du médecin généraliste qui assurait les consultations sur site depuis de nombreuses années, permettra de réinterroger une organisation qui se veut désormais plus inclusive.

Le partenariat avec la Pharmacie des vignes de BERGHEIM s'est poursuivi, et permet actuellement une sécurisation du circuit du médicament.

Réseau Cardio Prévention Obernai :

Un partenariat a été établi avec le Réseau Cardio Prévention d'Obernai et a donné lieu à des réunions à thème sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique, en collaboration avec les personnes accompagnées et l'équipe éducative.

Bilan psychologique :

La mission du psychologue est transversale aux 2 foyers du Pôle Autonomie Habitat Inclusif.

Elle se décline sur plusieurs niveaux :

- Participation avec l'équipe de Direction à l'élaboration du projet de pôle et notamment l'Habitat Inclusif en lien avec les besoins exprimés des résidents.
- Travail administratif avec la secrétaire dans l'élaboration des dossiers MDPH des résidents, partenariat, relecture du compte-rendu de projet d'accompagnement personnalisé avant signature.
- Soutien à l'équipe éducative dans l'élaboration des modes d'accompagnements au regard des problématiques globales des résidents.

La psychologue assure un lien avec les partenaires et les aidants au besoin. Elle propose un accueil, un cadre et a créé les supports favorisant le lien social. Elle offre un soutien aux résidents, aux membres de l'équipe pluridisciplinaire et aux aidants qui en font la demande.

Une dizaine de personnes bénéficient d'un suivi thérapeutique régulier, dont 1 couple.

Au bénéfice d'une formation en pratiques somatiques soutenue par l'APEI Centre Alsace, la psychologue a animé, tous les lundis, un atelier *Corps en éveil* où sont abordés le corps en mouvement à partir de l'anatomie et le développement embryologique et moteur du nourrisson (Body-Mind Centering®).
8 Résidents et 1 éducatrice sont très assidus. (L'Ancienne Cour et Rue du Tabac confondus).

RESSOURCES HUMAINES – FORMATIONS

Ressources Humaines :

Une personne en contrat de professionnalisation AES en fin de formation et diplômée a quitté le service en mai 2019.

Un animateur 1^{ère} catégorie (CESF) a quitté son poste en juillet pour aller travailler au Pôle SAM. Un animateur 1^{ère} catégorie (ES) est recrutée en août. Le Chef de service en fonction au Foyer Rue du Tabac a quitté le Foyer Rue du Tabac pour le poste de Chef de service à l'Ancienne Cour, en septembre 2019.

Une Cheffe de Service Educatif est recrutée pour le Foyer Rue du tabac, en septembre 2019.

Une personne en contrat de professionnalisation AES, est recrutée en octobre, pour une période de formation de 20 mois.

Stagiaires au Foyer Rue du Tabac :

- 2 stagiaires en Master 2 de psychologie clinique
- 2018/2019 : une stagiaire : 500h
- 2019 : une stagiaire : 150h
- 1 personne en certification professionnelle de gouvernante
- 1 éducatrice spécialisée

Séances d'analyse des pratiques :

Poursuite des séances d'analyse des pratiques pour l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire avec 4 séances réalisées.

Les formations :

L'ensemble du pôle a démarré un cycle de formation sur la « Transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous », 1^{ère} session d'un jour pour l'ensemble du service.

Ainsi, plus de 80 salariés ont démarré fin d'année 2019, une formation collective sur la transformation de l'offre.

▪ Formation interne Foyer Rue du Tabac :

Les salariés du Foyer Rue du Tabac ont bénéficié des formations suivantes : « Conduire efficacement un entretien » par 3 ORANGES communications (4 jours) : 8 personnes

▪ Formations individuelles au Foyer Rue du Tabac :

- Formation Colloque AFVA sur les conduites addictives (1 jour) : 2 personnes
- Connaissances des troubles psychiques (3 jours) : 1 personne
- Vie affective et sexuelle (3 jours) : 1 personne
- Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers (3 jours) : 1 personne
- Formation Légionellose (1 Jour) : 1 personne

▪ Formation transversale à l'APEI :

- Formation SST (1 jour) : 2 personnes
- Formation SST recyclage (1 jour) : 5 personnes
- Facile à lire et à comprendre (2 jours) : 2 personnes
- AJUPID (2 jours) : 4 personnes
- CAP2 vers la retraite (2 jours) : 3 personnes

▪ Formation liée au Conseil social et économique :

CSE (2 jours) : 1 personne

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Des lieux de réflexion et d'échange ont permis un réajustement continu entre le fonctionnement du service et les besoins des personnes accompagnées :

Le Conseil de la Vie sociale :

En 2019, trois CVS se sont déroulés. Les points abordés concernent essentiellement la vie de l'établissement, les actions menées et les questions liées à l'habitat inclusif et les nouvelles demandes qui émergent des personnes accompagnées quant à leur désir d'autonomie et leur prise d'initiative qui est à encourager.

La réunion des Résidents :

En 2019, 4 réunions des résidents ont été tenues.

FAITS MARQUANTS :

Les évolutions dans l'organigramme du personnel d'encadrement, la réflexion engagée sur les chantiers de transition inclusive, auront marqué l'année 2019.

L'ensemble du personnel est mobilisé pour participer à la réflexion et accompagner le changement, avec les personnes accompagnées et leurs familles.

Perspectives 2020 :

- Finalisation du projet de pôle,
- Réactualisation du projet de service et du règlement de fonctionnement,
- Mise en œuvre de groupes de réflexion avec les personnes accueillies qui le souhaitent, autour de la notion d'habitat inclusif, de société inclusive,
- Développer la communication autour des droits des personnes sous protection juridique,
- Poursuite et approfondissement du partenariat avec le RCPO.

SAJ LE MOULIN

PREAMBULE

2019 a été une année où le SAJ a continué à évoluer dans le cadre de la démarche « une Réponse Accompagnée Pour Tous », reflétant le souci de ce service à vouloir apporter une solution individualisée à chaque personne accompagnée.

A l'heure actuelle, il est souligné qu'un enfant en situation de handicap survit à ses parents et c'est une situation nouvelle pour ces familles.

Cette année, l'équipe du Moulin a commencé à se pencher sur ces problématiques de vieillissement des aidants, de leur qualité de vie et de l'orientation future de leur enfant. Elle a proposé une enquête aux familles, aux personnes accompagnées et aux professionnels. Cela, afin de pouvoir réfléchir ensemble aux futurs projets personnalisés en termes de projet de vie, d'accompagnement à l'autonomie, d'actions de prévention santé.

Sans développer ici le contenu de l'enquête, certains éléments sont à mettre en évidence.

Pour le moment, rares sont les familles qui ont mis en place une aide à domicile. Les parents envisagent l'entrée en institution pour leur enfant lorsque le maintien à domicile sera devenu trop compliqué (seul 1 couple de parents sur 21 envisage une vie en autonomie pour leur enfant et 2 personnes préfèrent une solution en famille).

Nous relevons que 50% des personnes accompagnées qui sont concernées par la problématique du vieillissement n'ont jamais effectué de séjour temporaire. Parmi ces 50% : 60% ne souhaitent pas essayer. Sur les 50% des répondants ayant déjà effectué un séjour temporaire, 40% n'ont pas apprécié le(s) séjour(s) et 20% n'ont pas donné leur avis.

Les professionnels estiment que la personne accompagnée n'est pas en mesure de vivre seule et par ailleurs, les projets d'habitat inclusif restent largement méconnus.

Lorsque le maintien à domicile est difficile, les solutions envisagées par les professionnels, sont le foyer d'hébergement (100%), la famille d'accueil (73%), l'accueil temporaire (9%) et les aides à domicile (9%).

Pourtant, aujourd'hui, et en contradiction avec les réponses apportées par les parents et par les professionnels, la majorité des personnes accompagnées souhaite vivre en autonomie.

Ce souhait de vie en autonomie rejoint les recommandations internationales et nationales relatives aux droits des personnes handicapées.

Les résultats contradictoires de cette enquête ont étayé les réflexions des professionnels et leurs échanges avec les familles et les personnes accompagnées durant le reste de l'année.

D'autre part, le Pôle Autonomie Habitat Inclusif dont fait partie le SAJ, s'est engagé dans un processus de formation concernant l'évolution de l'offre, dont l'habitat inclusif, permettant un socle de travail commun et favorisant les changements des pratiques et des regards au bénéfice personnes accompagnées, ouvrant le champ des possibles, en effectuant un virage inclusif raisonné et préparant les jeunes générations, à défendre leur droit.

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

L'environnement :

Les premiers travaux de contournement routier ont été réalisés à l'arrière du bâtiment. Malgré les désagréments occasionnés ; ils n'ont pas affecté durablement le SAJ, qui a vu son environnement naturel relativement bien préservé. Les autorités ont validé la construction d'un mur anti-bruit. Toutefois, les professionnels ont commencé à réfléchir à l'aménagement paysager derrière la cuisine, afin d'offrir aux personnes accueillies, un lieu propice à la détente et aux activités de plein air. Le défrichage a commencé même si hélas, un arbre a été renversé par une tempête.

Aux alentours du SAJ, les arbres coupés et les tas de terre, interpellent les personnes, qui abordent régulièrement ce sujet lors des réunions des personnes accompagnées et des articles dans le VLV.

Dans la même lignée, des travaux de réaménagement de la voirie dans la rue de l'industrie, ont empêché aux grands bus d'accéder au Moulin. Ainsi, l'organisation de l'accueil et du départ de certaines personnes accueillies a été modifiée pendant quelques jours : des professionnels du SAJ les ont véhiculées en camionnette à partir de l'ancienne gare de Châteinois.

Cependant, le lieu de détente à l'étage a été aménagé avec un nouveau canapé et des fauteuils ; une bibliothèque participative agrémenté également ce lieu où certaines personnes accompagnées aiment se retrouver pour échanger en petit groupe.

Le bilan qualité :

La démarche d'amélioration de la qualité s'est poursuivie en 2019, afin de proposer un accompagnement personnalisé qui s'intègre dans l'évolution actuelle de l'offre médico-sociale.

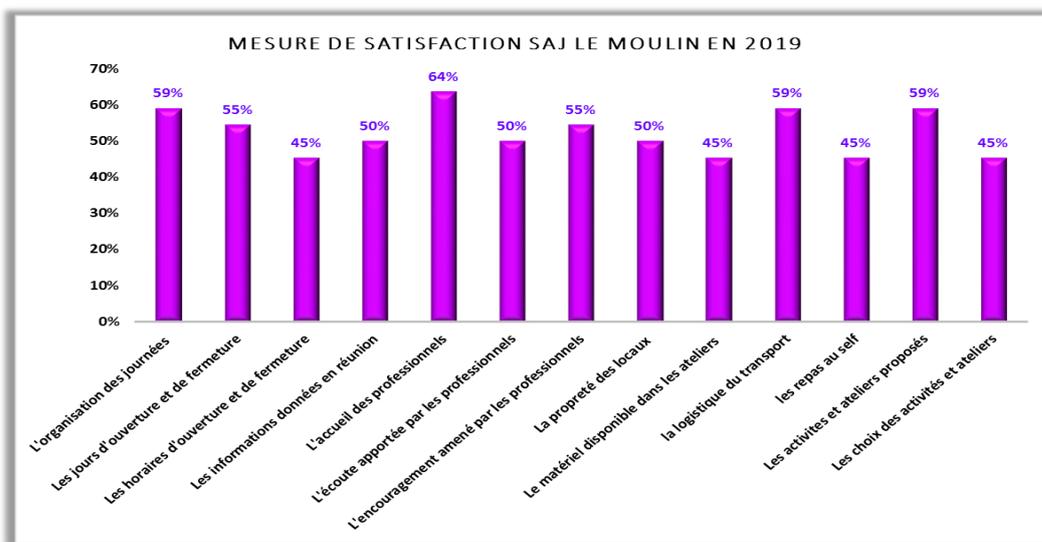
Ainsi, dans le but de contenir la nomenclature des besoins et des prestations directes et indirectes de SERAFIN-PH dans les documents-supports du SAJ, et dans un souci d'harmonisation du pôle, la grille a été revue avec le SAVS-SAMSAH. Elle intègre les besoins de SERAFIN-PH et structure les bases communes de l'autonomie. Des temps dédiés en réunion d'équipe ont permis aux professionnels du SAJ d'élaborer une nouvelle trame de projet personnalisé. Les items de cette trame ont été entièrement adaptés aux besoins des personnes accompagnées au SAJ.

En lien avec les axes de progrès énoncés dans le tableau de bord de la démarche Qualité, et la nomenclature des besoins et prestations SERAFIN-PH, le projet de service du SAJ Le Moulin a été retravaillé et proposé aux familles dans sa première ébauche.

Dans la perspective de 2020, il conviendra de rajouter, à la première mouture du projet de service, les orientations de l'évolution et de la transformation de l'offre médico-sociale à travers les axes du projet de pôle Autonomie Habitat Inclusif, en cours d'élaboration.

Dans ce même cadre évolutif et afin de répondre au mieux aux attentes des personnes accompagnées et de leurs aidants, un questionnaire a été soumis afin de connaître leur degré de satisfaction.

Cette enquête de satisfaction des personnes accompagnées et des aidants, a été réalisée en fin d'année 2019. Sur les 31 personnes accueillies au SAJ ; 22 personnes ont répondu soit 70,96%.



De plus, l'enquête auprès des aidants révèle que 43% sont satisfaits du temps de répit que leur procure l'accueil de la personne ; 32% ont le sentiment d'être écoutés et 45% sont satisfaits du nombre de jours d'ouverture.

Les items de cette enquête sont en lien avec l'évolution de l'offre globale de l'accompagnement. Ses réponses sont autant d'axes d'amélioration à développer.

Reconduite cette année, l'analyse des pratiques professionnelles, est un réel soutien aux professionnels dans leur démarche d'amélioration de la qualité. En effet, le SAJ étant perpétuellement un lieu d'activités et d'échanges, ce temps précieux est essentiel à l'approfondissement et au regard des professionnels sur leurs pratiques.

D'autre part, le tri des déchets se poursuit. Dans le cadre du repas Ecocert et de *Mon restau responsable*, le prestataire de repas API a obtenu sa deuxième carotte.

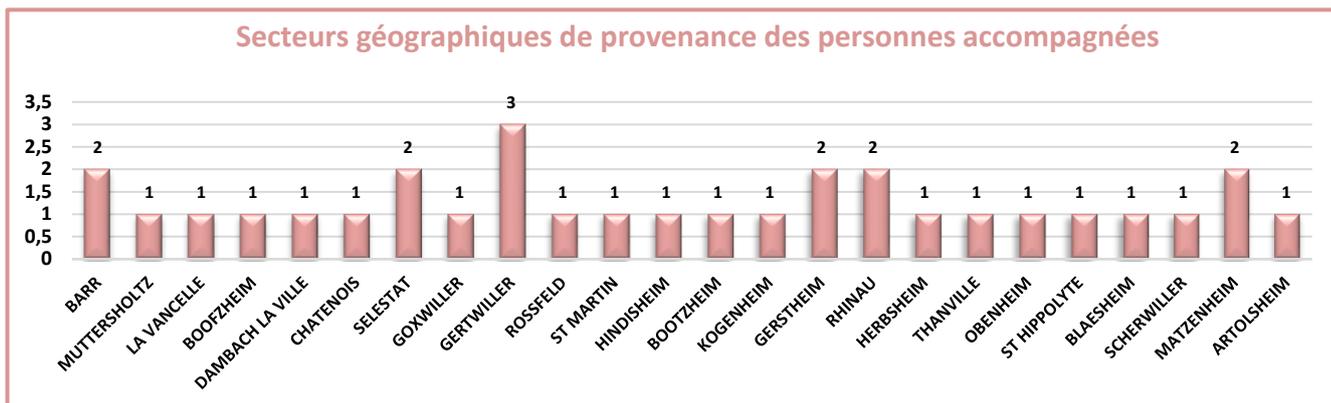
ACTIVITES ET MOUVEMENTS

L'Evolution du public :

Agrément : 27 places Effectifs au 31/12/2019 File active 2019 : 42
 SAJ : 31 PEC dont 19 hommes et 12 femmes
 FAS Tabac : 8 PEC –
 FAM Charme : 1 PEC
 Entrées 2019 : 4 Sortie 2019 : 2

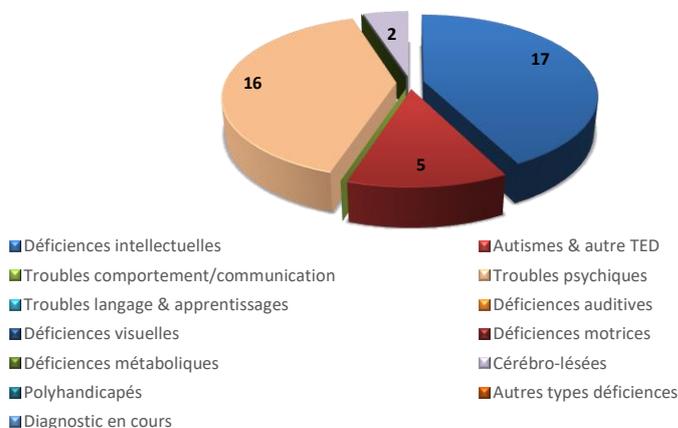
 Moyenne d'âge hommes : 34,80 (19) Moyenne d'âge femmes : 38,25 (12)

⇒ Répartition par secteurs géographiques :



⇒ Handicap et pathologies (selon ANAP) :

Déficiences principales 2019



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social s'est poursuivi dans la lignée du projet de service et dans le cadre du projet associatif global.

Les échanges quotidiens des professionnels avec les conducteurs du transport collectif ont mis en avant par exemple, des gênes occasionnelles liées aux problématiques de certaines personnes. Cela a été l'occasion de rappeler à tous les règles de bonne conduite dans ces transports et d'éditer et d'afficher un document en Facile à lire et à comprendre.

En ce qui concerne le projet personnalisé, la démarche étant efficiente, elle a été reconduite à l'identique ; préparation en amont et restitution en équipe. La réunion annuelle, avec la cheffe de service et le référent professionnel (pas de psychologue à cette période) a bien été réalisée pour chaque personne accueillie, accompagnée de sa famille ou de son tuteur. Le nouveau planning d'activités avait été élaboré en fonction

des attentes et des envies de la personne, en veillant à ce qu'il permette bien de répondre aux objectifs construits et validés par l'ensemble des participants à cette réunion.

Ainsi, suite à ces réunions de projet personnalisé, il a été créé un atelier cuisine supplémentaire le mercredi, et un deuxième groupe de balnéothérapie.

De la même manière, l'atelier bois, qui a été plébiscité, a été maintenu malgré le départ à la retraite de l'éducateur technique.

Cet atelier permet la réalisation d'un travail collectif ou individuel, en fonction du Projet Personnalisé et des demandes de chacun. Il développe la concentration, la motricité fine, le développement des perceptions sensorielles au niveau de l'odeur et du toucher (rugueux puis doux après le ponçage...). Cet atelier, très valorisant, répond aux commandes des autres ateliers du SAJ (fabrication de nichoirs à oiseaux pour l'atelier nature en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux), alimente le marché de Noël (des décorations de table cette année), décore le service au fil des saisons. Le sapin de Noël réalisé avec des palettes de bois a été le gros lot de la tombola de Noël.

Ainsi, afin de maintenir cet atelier, il a été restructuré en tenant compte des compétences des professionnels et des besoins et attentes des personnes accompagnées, cela dans un cadre sécuritaire maximum.

Les autres activités sur le site du SAJ, ont été reconduites comme suit : maison, activités physiques adaptées, textile, brico-technique, communication, poterie, jardin entretien, arts plastiques, contes, création d'histoires, jeux et création de jeux, relaxation. La musique avec les interventions de musiciens et chanteurs de l'ESAT L'Evasion se poursuit ainsi que le théâtre avec une intervenante extérieure.

Les activités à l'extérieur sont la marche adaptée, l'atelier nature, la médiation animale, la piscine, les loisirs découverte, les activités équestres, aquatiques et les sorties diverses.

Toutes les activités, réalisées en interne ou externe, ont servi de support à la mise en place des projets personnalisés, en plus des actions spécifiques qui peuvent être menées de manière plus individuelle.

ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE

Diverses actions spécifiques ont été menées en fonction de situations particulières rencontrées : achats de vêture ou apprentissage à l'autonomie dans le déplacement à vélo pour venir au SAJ en partenariat avec les tuteurs, accompagnement aux soins d'hygiène avec la venue de l'ABRAPA sur site, rendez-vous médicaux.

Un professionnel a réalisé un accompagnement spécialisé avec une personne accueillie, en partenariat étroit avec le foyer spécialisé « Arc en ciel » à AUBURE. Des séjours temporaires rapprochés ont été mis en place afin de répondre au mieux à la demande de la personne souhaitant intégrer définitivement cette structure.

Accompagnement psychologique :

La psychologue est arrivée au SAJ en juillet 2019. Elle a été présentée au CVS en septembre 2019.

Elle a été rapidement reconnue et repérée dans sa fonction. Elle accueille les personnes accompagnées à leur demande ou/et à la demande des professionnels. La relation, l'écoute, la disponibilité à l'autre sont privilégiées.

Les entretiens sont majoritairement individuels, ils ont lieu à une fréquence hebdomadaire ou plus espacée. Chaque entretien est particulier, en fonction de la personne accueillie et de sa situation. Les principaux objectifs des accompagnements psychologiques qui ont été réalisés sont : diminution de l'anxiété, soutien psycho-affectif, appui à la communication, développement de la confiance en soi, aide à la compréhension de l'environnement, préparation à une nouvelle orientation et un changement de lieu de vie, apaisement avant des examens médicaux, accompagnement au deuil...

Des entretiens avec deux personnes accompagnées ont également été menés. Dans un cas, avec objectif de résolution de conflit et dans un autre cas, d'aide à la relation et à la gestion des émotions.

Des entretiens en présence d'un professionnel ont aussi été réalisés : éclairage du contexte, élaboration d'un langage commun autour d'une situation singulière.

Des échanges formels et informels ont lieu régulièrement avec les professionnels ; autour d'une personne accompagnée ou sur des outils du service (questionnaire de satisfaction). Quelques échanges ont eu lieu avec des parents, au SAJ et par téléphone.

La psychologue a participé à la réunion d'équipe hebdomadaire, à la formation collective, à des réunions de pôle et à une rencontre avec la MDPH.

La psychologue et l'art-thérapeute se sont rencontrées plusieurs fois afin de coordonner leurs accompagnements spécialisés respectifs et complémentaires.

RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS

Les Ressources Humaines :

▪ Effectif 2019 :

1 Directeur (0.20 ETP), 1 Directrice Adjointe (0.20 ETP), 1 Assistante de Direction (0.20 ETP), 1 Secrétaire Qualité et Gestion des Risques (0.20 ETP), 1 Cheffe de Service Educatif (1.00 ETP), 1 Psychologue (0.20 ETP), 1 Secrétaire de Direction (0.70 ETP), 1 Educatrice Spécialisée (0.60 ETP), 1 Animatrice première catégorie (0.60 ETP), 3 Animateurs deuxième catégorie (2.80 ETP), 1 Educateur technique spécialisé (0.20 ETP), 2 Aides médico psychologique (2.00 ETP), 1 professeure d'EPS (0.80 ETP), 1 Educateur sportif (0.20 ETP).

Contrat avenir Maitresse de maison, depuis juillet 2017 : 0.50 ETP au SAJ et 0.50 ETP au pôle SAM (contrat géré au niveau du pôle SAM).

Contrat de professionnalisation Accompagnant Educatif et Social, 2.00 ETP.

Des bénévoles interviennent en complémentarité des professionnels et participent au développement du lien social.

▪ Personnel :

Départ en retraite d'un ETS à 1.00 ETP au 01/12/2019.

▪ Stagiaires :

TYPE DE STAGE	PÉRIODE	TYPE DE STAGE	PÉRIODE
DÉCOUVERTE AES	02/04/19 AU 08/04/19	AES	21/10/19 AU 23/12/19
BTS ESF	27/05/19 AU 05/07/19	MASTER 2 APA	09/10/19 AU 30/06/20
DEUST APA	04/11/09 AU 07/05/20	DEES 3	18/11/19 AU 20/12/19

Les formations :

▪ Formations individuelles :

- ✓ Conduire efficacement un entretien (Foyer Rue du Tabac) : 11-12/02 et 24-25/06 (1 professionnel)
- ✓ Formation promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance GIA4 Cadres (Schiltigheim) le 28/02 : 1 professionnel
- ✓ Formation CSE : 04 et 05/03 (2 professionnels)
- ✓ Journée AFVA handicap et addictions « quels accompagnements ? » : 12/03 (1 professionnel)
- ✓ AJUPID (Castel Châtenois) : 21 et 22/03 (1 professionnel)
- ✓ FALC : 16 et 17/05 (1 professionnel)
- ✓ AJUPID : 23 et 24/05 (1 professionnel)
- ✓ SST : 17/06 (1 professionnel)
- ✓ Rendre accessible à tous les différents écrits (Strasbourg) : 24 au 26/06 et 19/11 (1 professionnel)
- ✓ CAP2 Comprendre le fonctionnement du régime retraite et gérer sa fin de carrière : 23 et 24/10 (5 professionnels)
- ✓ Formation « tuteur référent » à Strasbourg démarrage le 29/11/19 : 1 professionnel
- ✓ Formation QVT (Qualité de Vie au Travail) : 09 et 13/12 (1 professionnel)
- ✓ AJUPID : 19 et 20/12 (1 professionnel)

▪ Formations collectives :

- ✓ Développer sa pensée créative - Ewa SZYMANOWSKA - 3 oranges communication : 14/10 au 16/10 (toute l'équipe du SAJ + 1 professionnel du pôle SAM)
- ✓ Formation évolution de l'offre médico-sociale pôle AHI : 1 journée décembre 2019 (toute l'équipe du SAJ)

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'activité libre du mardi après-midi est un bon outil pour favoriser l'expression d'un choix personnel et le développement de l'adaptabilité, nécessaires dans la vie en général comme pour faire face aux imprévus qui peuvent être rencontrés au SAJ.

Les transmissions du matin et les réunions d'équipe ont été un temps de communication indispensable lorsque, pendant quelques jours, des professionnels ont été absents en même temps pour formations

diverses, congés et arrêts maladie. Elles ont permis d'organiser et de redéployer les activités de manière cohérente et rassurante pour les personnes accompagnées.

D'autre part, les réunions de Groupe d'analyse des pratiques, ont favorisé un travail de réflexion et aidé à harmoniser les pratiques au sein de l'équipe.

On note une forte implication des élus des personnes accompagnées lors des réunions du Conseil de la Vie Sociale. Ils préparent soigneusement les sujets qu'ils souhaitent aborder et préparent et rédigent un ordre du jour en facile à lire et à comprendre, avec le soutien d'un professionnel. Après chaque réunion de CVS, ils ont veillé à une bonne diffusion chez leurs camarades, en établissant un compte-rendu en facile à lire et à comprendre affiché dans la salle d'accueil.

En 2019, une attention particulière a été portée sur la bonne communication avec les personnes accueillies, en respectant scrupuleusement le planning des réunions des personnes. Ces réunions, ont été un moment privilégié et apprécié, où chacun a pu s'exprimer en fonction de ses moyens. Elles étaient une occasion de partages, de questionnements, d'informations, d'organisation, de souhaits... Lors de ces réunions un souhait était régulièrement émis par plusieurs personnes ; celui d'aller à Europa-Park avec leurs camarades du SAJ.

Les temps forts :

- ✓ **Sortie à Europa-Park** : ce parc d'attraction a proposé des places gratuites au SAMSAH de l'APEI, ce qui a été une formidable opportunité de répondre aux souhaits des personnes du SAJ dans le cadre du Pôle AHI.
- ✓ **Le Tour de France** et le projet de la ville de Châtenois, en partenariat avec l'Evasion : création au SAJ du piédestal de la sculpture d'un chevalier à vélo, qui fait office de décoration urbaine et qui a été placée sur le rond-point de Châtenois.
- ✓ **Spectacles aux TANZMATTEN** : « Tetris » - « le roi des rats » - « Les Weepers Circus - N'importe Nawak ».
- ✓ **Spectacles à l'EVASION** : « Loin du ciel » - « Contes africains » - « Akim Rennt ».
- ✓ **Organisation du parcours moteur** avec la FFSA.
- ✓ **Participation au festival Tentinabul**, dans la cadre d'une exposition collective, sur la thématique des « cabanes à oiseaux imaginaires » et la création de 3 cabanes, en lien avec l'histoire des trois petits cochons (en paille, en rafia, en bois).
- ✓ **Participation au concours de BD d'Angoulême** « Partager...raconte en BD ».
- ✓ **Création d'une mosaïque** pour décorer la cour du SAJ et protéger le mur (tuyau d'arrosage).
- ✓ **Participation Week-End d'attelage** avec l'ARHCA (la route du partage).
- ✓ **Vacances entre copains** en mai dans le Jura (5 jours) avec l'encadrement de l'association Nouvel Envol avec des retours très enthousiastes.
- ✓ **Sortie fédérative** en été, avec les familles, à la guinguette chez Diette à Fouchy.
- ✓ **Déjeuner spectacle cabaret** de Noël avec les familles, avec pour la première fois un spectacle de magie et une tombola.
- ✓ **Le marché de Noël** et la vente avec les familles, des nombreuses créations préparées dans les ateliers.
- ✓ **Réunions du CVS** : 02/04 - 24/09 - 17/12.

Les partenariats :

Asaca et JO 2024 : Vente au marché de Noël, tombola de Noël en faveur du projet : 900 €.

Les Restos du Cœur de Sélestat et le « **Projet Omar** » : 2 collectes en 2019 de produits d'hygiène et de jouets à la collecte de décembre (+ don du CAMSP).

Le Frac Alsace : 3 ateliers sur le site du Frac dans le cadre d'expositions temporaires.

L'Education Nationale et l'école élémentaire Jean Monnet de Sélestat : Ateliers civiques « Nous sommes tous d'ici et d'ailleurs » par le biais du jeu. Participation de 3 Personnes Accompagnées au SAJ et un accompagnant éducatif et social en contrat de professionnalisation.

L'IME Cottolengo d'Epfig : Projet nature et environnement, Ligue Protection des Oiseaux (LPO).

Le Conseil Municipal des Enfants de Châtenois : Plantations et inauguration (parc Ergé), décoration de Châtenois pour les festivités.

Le Lycée Agricole d'Erstein : Projet des étudiants : Rencontre de l'équipe éducative en réunion, mise en place d'un projet de sortie au parc des cigognes en collaboration avec les personnes accompagnées et un animateur social du SAJ.

La Maison des Aînés et des Aidants de Sélestat : Nouveau partenariat institutionnel.

AXES DE DEVELOPPEMENT :

Le Projet de Vie :

Les acteurs de la dynamique du projet de vie de la personne :

Les compétences et les savoir-être de la personne concernée peuvent être très différents selon le contexte dans lequel elle évolue. Les aidants et l'entourage peuvent, dans certaines situations, aider les professionnels à mieux identifier les attentes de la personne, car ils connaissent son histoire, ses préférences et ses habitudes de vie. Leur perception peut être complémentaire à celle des équipes. Ainsi, ce sont bien l'ensemble des observations et diverses perceptions des professionnels, familles et aidants qui sont à prendre en compte. Le SAJ, dans son fonctionnement intrinsèque, est au cœur de cette dynamique ; il est la pierre angulaire du système. Il doit pouvoir coordonner, ce qui implique un travail de mise en relation constante des différents acteurs.

Ce raisonnement conduit à connaître et à faire connaître les compétences, les ressources des professionnels du SAJ et les limites, au-delà desquelles, il est amené à rechercher sur le territoire, des dispositifs répondant de façon partielle ou totale aux besoins de la personne.

Perspectives 2020 :

Le SAJ est appelé à évoluer vers d'autres modes de prise en charge, où l'ensemble des professionnels trouveraient une place dynamique. Un mode de prise en charge basé sur l'innovation, l'ouverture, le partenariat et le travail en réseau. Un mode où "l'activité" sur place ne serait plus l'action centrale, mais le moyen parmi d'autres au service de la personne, de sa famille et de l'aidant, pour une réflexion globale du projet de vie de la personne, une autodétermination réussie, une place sociale et un parcours de vie.

La structure, à l'instar des autres services du Pôle AHI, consoliderait ainsi une offre de service transversale, basée sur un accompagnement de parcours, clair et réfléchi des personnes accompagnées. Le SAJ en accord avec les multiples possibilités actuelles avec la MDPH, en termes de dérogations, de pistes d'orientations, deviendrait alors un vecteur important de solutions au bénéfice des personnes en Alsace Centrale.

Le contenu des activités proposées à son tour, épouserait cette obédience préparatoire d'un parcours à construire. La prise en charge au SAJ ne devrait plus rester une fin en soi mais un passage vers d'autres aspirations et d'autres opportunités. La structure SAJ, une fois nourrie dans son projet d'établissement de cette dynamique nouvelle d'ensemble, participerait alors à la création d'un pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE), qui aurait pour ancrage le Pôle AHI ou même l'APEI toute entière transversalement. Cette tendance dictera finalement l'ensemble de choix en termes de recrutement, d'investissement et d'organisation globale.

ESAT L'ÉVASION

PREAMBULE ET FAITS MARQUANTS

Après le tumulte de Charivari ! et des mouvements de personnels qui ont marqué l'année 2018, 2019 apparaît comme un retour à la sérénité au sein de L'Évasion.

Sur la stratégie de communication et la politique commerciale, il est à noter de belles avancées grâce **au poste communication** permettant d'apporter le renfort nécessaire sur la partie ressources depuis sa pérennisation en octobre. En 2019, de **nouveaux débouchés** notamment dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire ont été activés en ce qui concerne l'atelier d'arts plastiques et graphique comme en témoigne les interventions à la Foire Ecobio de Colmar ou au Marché de Noël OFF organisé par le CRESS Grand Est. Aussi, **une modification de la tarification** de certaines prestations permet de s'adapter aux prix du marché en tenant compte de la plus value apportée par le caractère socialement impactant de nos interventions. Côté Espace d'Echanges Culturels, l'équipe diversifie progressivement ses activités avec une augmentation de la partie location de la salle et de la mise à disposition des personnels. Le projet de création des musiciens a permis d'avancer sur la voie de professionnalisation et de questionner les meilleures opportunités à saisir pour l'avenir de la formation Cachou Cachou.

2019, c'est aussi le lancement du **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** avec sa première phase de diagnostic menée par Alsace Active. En faisant ressortir nettement les problématiques liées au modèle économique et à la non-adaptation des outils de gestion, cet accompagnement a pour objectif d'assainir la situation financière de l'ESAT afin de se projeter dans un développement opérant et autour de nouvelles activités, notamment celle du CRCH. En fin d'année, suite à la consultation opérée par Alsace Active et à l'étude des trois candidatures, un prestataire a été choisi pour accompagner l'ESAT dans ces défis en 2020.

Parallèlement, **un travail approfondi sur la gestion** a été entamé à travers la mise en place de nouveaux outils de planification (fiches action, BP par projets, projection pluriannuelle sur l'investissement...) et de nouveaux processus de suivi des dépenses et des recettes (nouveau lexique comptable) qui devraient aboutir – entre autres – à la création de nouvelles lignes comptable début 2020. Dès 2019, une re ventilation budgétaire entre le budget commercial et le budget social a été opérée pour un rééquilibrage et éviter tout excédent sur ce dernier. Aussi, un effort considérable a été engagé par la nouvelle direction auprès **des partenaires institutionnels** ayant pour objectif la **diversification des financements publics** : cela a permis un apport de + 26 000 € par rapport à 2017 (année sans Charivari), sans compter les subsides d'ores et déjà acquises pour 2020 : près de 40 000 € pour l'ARS et 3 000 € pour la Région Grand Est. Sur les fonds privés, six candidatures pour des appels à projets ont été déposées, avec déjà 135 800 € de mécénat en numéraire ou de compétences acquis pour 2020. Ainsi, en conjuguant une meilleure productivité de l'ESAT, l'augmentation significative des financements publics et privés de l'ESAT et une gestion plus optimisée, nous sommes heureux de constater dès 2019 que **pour la première fois depuis 2005, le résultat est devenu excédentaire** de près de 25 000 € sur le budget commercial. Néanmoins, cet excédent reste « artificiel » au sens où il doit être affectés à la réalisation de projets pour lesquels ont été obtenus des fonds.

Par ailleurs, **de nouveaux projets originaux continuent de dynamiser le présent et l'avenir de L'Évasion** avec une carterie en ligne pour l'atelier, la composition de musique originale et l'enregistrement d'un album pour Cachou Cachou, un nouveau projet de création pour la Compagnie de L'Évasion qui s'est engagée dès septembre dans une période de « laboratoires créatifs de recherches », les outils du Centre Ressources Culture et Handicap (plateforme numérique incluant une bibliothèque en ligne et un blog, un fonds technique à louer, un système d'abonnement...). **Les potentialités de développement de L'Évasion se situent aussi dans le projet d'extension**, qui a occupé la première moitié de l'année 2019 avec le montage d'un dossier de Projet d'Aide à l'Investissement (PAI) auprès de l'ARS Grand Est (obtenu sous forme de CNR à hauteur de 240 000 €) avec un cabinet d'architectes. Au printemps, l'APEI a vu **dans le foyer Saint-Charles** situé au cœur de la Ville de Sélestat, une nouvelle opportunité pour l'ESAT, au cœur d'un projet original et innovant à la croisée des chemins entre économie durable, culture et lien social. C'est ainsi que nous avons travaillé avec les architectes sur un cahier des charges et une étude de capacité, rencontré de nombreux partenaires et projets inspirants et recherché de premières pistes de financement. Puis, nous avons présenté à plusieurs reprises notre pré-projet de déménagement de L'Évasion intégrant un redimensionnement de ses activités, et ajoutant un volet de restauration et d'habitat inclusif, imaginé en partenariat avec API Restauration et Domial. La mise à disposition du Foyer Saint-Charles par l'intercommunalité est aujourd'hui suspendue à la période électorale du printemps 2020. **L'Évasion se trouve aujourd'hui à une période charnière de son histoire : tout en poursuivant son objectif d'inclusion des personnes en situation de handicap par les arts et la culture, le projet**

doit continuer d'être pertinent et innovant au regard d'un contexte global qui n'est plus celui de ses débuts et s'inscrire comme un véritable projet artistique et culturel à part entière. Grâce à une gestion optimisée et de nouvelles ambitions, L'Evasion devrait pouvoir relever les défis à venir.

ENGAGEMENT RSE ET QUALITE

L'Evasion est par nature engagée dans la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au niveau de ressources humaines, dans l'acceptation de la diversité, au cœur de son projet, ainsi que son inscription dans le paysage local et son respect de l'environnement. Spécifiquement en 2019, l'un de nos travailleurs a suivi la formation au tri proposée par le SMICTOM destinée à la mise en place de la collecte des déchets compostables, incluant l'installation des poubelles adaptées au sein de l'ESAT.

ACTIVITE

LE PÔLE CRÉATION

Formations musicales :

L'année 2019 a été marquée par le projet de compositions et d'écriture du **groupe Cachou Cachou**. L'ensemble des musiciens s'est mobilisé dans ce travail sous l'égide de la compositrice et musicienne Marie Gélis qui les a accompagnés dans ce processus complexe. Deux titres étaient déjà en chantier : les séances de travail en commun ont servi à enrichir ces titres et à les mener à leur terme. La dynamique s'est poursuivie et trois titres supplémentaires ont vu le jour. Des répétitions et un travail sur les arrangements musicaux ont aussi eu lieu au cours du printemps 2019. En août, le groupe s'est rendu en studio afin d'enregistrer ces 5 titres. Cette première expérience en studio professionnel a été un autre moment fort pour l'équipe des musiciens. Depuis, ces enregistrements sont passés par la phase de mixage puis de mastering, étapes cruciales avant le pressage et la sortie d'un CD de 5 titres. Cachou Cachou a pu présenter ces nouveaux titres au public, lors du Festival L'Imprévu, de la soirée caritative organisée au bénéfice des JO 2020, ainsi que lors de l'ouverture de saison 2019/2020 de l'Espace d'Echanges Culturels de L'Evasion. Par ailleurs, pour parfaire l'ouverture d'esprit et encourager la professionnalisation du groupe, des visionnages de concerts incluant des rencontres d'artistes ont été organisés : les Weepers Circus aux Tanzmatten et Astérotypie, groupe issu d'un IMPro et aujourd'hui programmé sur des scènes dédiées au musiques actuelles, à L'Espace Django.

La formation de jazz **Sirocco** s'est produite à 6 reprises au cours de cette année. Le groupe n'a malheureusement pas pu monter sur scène lors du Festival « Le Ton est donné » à Aurillac en raison de conditions météo très défavorables. Si la prestation a été honorée, le groupe est toutefois attendu pour l'édition 2020. Le groupe **Sépia Mambo** proposant des reprises de chansons françaises à danser et à chanter a, pour sa part, eu une unique occasion de se produire lors de l'anniversaire des 50 ans de l'association ATE. Les conditions d'accueil et la bonne ambiance ont fait de cette date un temps fort apprécié par le public. Aussi, de juin à septembre, les groupes ont dû faire face à l'absence du batteur, arrêté à la suite d'un accident. Son remplacement s'est bien passé, mais il a eu un impact financier conséquent. La période de janvier à avril reste, elle, très calme pour l'ensemble des groupes. Le pôle musical va réfléchir à de nouvelles modalités d'intervention pour diversifier son activité, et notamment sur ces périodes.

En termes de produits, le pôle musical enregistre **une année record avec 30 784 € de recettes**, soit +63% d'augmentation par rapport à 2018, qui était aussi une année plus difficile avec seulement 11 357 € de recettes alors que les deux années précédentes se situaient plutôt entre 18 et 20 000 €. On peut expliquer cela aussi par la moindre mobilisation des musiciens sur les prestations de la Compagnie de L'Evasion. Ces chiffres prennent aussi en compte les déplacements qui ont été nombreux et lointains cette année. Ces bons résultats sont aussi à relativiser par rapport aux frais engagés sur les remplacements du batteur. Par ailleurs, une **subvention de 5 000 €** a été obtenue auprès de la DRAC pour le financement du projet de création.

L'atelier graphique et arts plastiques :

L'atelier graphique et arts plastiques de L'Evasion a mené de nombreux projets et cela pour **des clients d'horizons très divers**. En 2019, nous avons particulièrement développé des projets qui allient notre savoir-faire créatif à celui de l'animation d'ateliers auprès de publics variés. Ce genre de projets, souvent d'envergure, permet à notre équipe de faire la conception dans nos murs et de les réaliser dans un **esprit d'échange et de rencontres avec différents publics**. Par exemple, l'équipe a réalisé la **signalétique extérieure** de la maison

d'enfants Le Rayon de Soleil à Guebwiller en proposant deux semaines d'ateliers avec les jeunes. Par ailleurs, la ville d'Oberhausbergen nous a sollicité pour décorer un rond-point - projet que nous avons réalisé avec les jeunes du périscolaire de la ville. C'est dans cette même dynamique que s'inscrit le **développement d'un nouvel atelier de « Création d'une œuvre coopérative »**. Nous avons proposé cette formule au département du Bas-Rhin – en a découlé une œuvre réalisée par 120 personnes accueillies en EHPAD. Riches de cette expérience, nous avons proposé le même type de projet lors de la Foire Eco-Bio de Colmar et lors du marché de Noël Off de Strasbourg.

Un de nos objectifs prioritaire de l'année 2019 était de **restabiliser et remotiver une équipe de plasticiens** soumise, entre autres, aux aléas des changements au niveau de l'encadrement. Pour cela, nous avons misé sur la **diversité et le nombre des projets à venir**, les **formations** (notamment le FALC ou la gravure sur bois) et **l'accueil de nouvelles personnes** au sein de l'atelier. Ainsi, la configuration des effectifs de l'atelier graphique et arts plastiques a été modifiée : certains plasticiens ont souhaité diminuer leur temps de travail, tandis qu'une personne a quitté l'équipe pour travailler dans le milieu ordinaire, aussitôt remplacée par l'arrivée d'un nouveau plasticien et le stage d'un graphiste qui viendrait renforcer l'équipe.

En termes de produits, l'atelier enregistre cette année une **augmentation de près de 5 400 € par rapport à 2018** (40 400 € de recettes) et de plus 11 500 € par rapport à 2017, cette dernière année n'étant pas une référence avec le moins bon produit en analysant les chiffres depuis 2014 (28 784 €). Globalement, le produit issu des ventes de prestations en arts plastiques et graphiques, stabilisé autour de 30 000 € entre 2015 et 2017, est en augmentation progressive depuis 2018 avec 15 à 20% d'augmentation annuelle. L'année 2019 tend à atteindre le « record » 2014 avec près de 46 800 € de recettes (à relativiser par une prestation exceptionnelle pour l'UNAPEI à hauteur de 6 000 €). Cela s'explique également par la moindre mobilisation sur la Compagnie. Il est à noter qu'aujourd'hui l'atelier ne bénéficie pas directement de subventions publiques pour ses projets.

La Compagnie de l'Evasion (spectacles) :

En 2019, la compagnie de L'Evasion s'est concentrée sur la **reprise de « Fichu serpent »**, qui n'a pu proposer que deux représentations. Parallèlement, elle a engagé **des travaux de recherche sur sa nouvelle création à venir**. Cela s'est traduit par la rencontre de nombreux partenaires potentiels notamment les professionnels du spectacle vivant, afin que la dynamique créative s'inscrive dès sa genèse dans une optique de diffusion. Ainsi, plusieurs partenaires ont été contactés et mobilisés notamment les Tanzmatten de Sélestat, avec lequel un contrat de résidence sur plusieurs périodes de 2020 à 2021 intégrant un pré-achat a été conclu. Aussi, plusieurs séances de visionnage de spectacles, savamment choisis en raison de leur lien avec le travail pré existant de la Compagnie de L'Evasion, incluant la rencontre et l'échange avec les équipes artistiques ont eu lieu. La participation au colloque interdisciplinaire « Ethique(s) des pratiques théâtrales » organisé par La Bulle Bleue et le CDN de Montpellier en janvier dernier a permis à l'éducatrice de l'atelier arts plastiques d'échanger autour des questions éthiques que pose au champ de l'art, à ses institutions et à ses créateurs, le travail de création théâtrale avec des comédiens en situation de handicap. Enfin, un workshop d'une semaine avec l'artiste Sherley Freudenreich en septembre, a permis aux plasticiens une immersion dans les techniques créatives liées à l'illustration en direct, à la projection et au montage vidéo. Cette artiste qui allie également dessin en direct et projection dans ces spectacles, nous a initié à des techniques alliant dessin, peinture et vidéo-projection. Nous avons également commencé à faire du stop-motion et fabriquer des marionnettes. D'autres séances de « laboratoire créatif » sont prévues en 2020 avec des artistes intervenants dans différents domaines, qui viendront nourrir à la fois les compétences techniques de l'équipe dans une dynamique de formation et le projet artistique à venir.

Avec 4 245 € de recettes, le produit des ventes de spectacle **est en nette baisse cette année** avec plus de 4 fois moins de recettes par rapport à 2018 (18 340 €), qui était toutefois une « bonne année » par rapport à 2016 (2 240 €) et 2017 (6 635 €). On est loin d'atteindre les 39 000 € de 2015, dû à la tournée effectuée dans le cadre des Régionales de l'Agence Culturelle. Pourtant, le travail de diffusion a été mené et renforcé avec l'arrivée de la nouvelle chargée de communication à partir d'octobre 2018. Ceci dit, une diffusion se prépare bien en amont, et 2017-2018 auraient dû anticiper la diffusion 2019. Cette baisse peut s'expliquer également par la moindre attractivité du dernier spectacle et de créations qui commencent à dater. C'est pourquoi, en 2019 l'équipe a repris Fichu Serpent et a entamé un nouveau travail de production de spectacle, pour lequel elle a obtenu une **subvention départementale de 2 000 €** en 2019.

L'ESPACE D'ÉCHANGES CULTURELS

La programmation de l'EEC :

La programmation 2018-2019, démarrée en novembre dans la foulée de Charivari I, était riche en spectacles et expositions mais aussi en conférences-débats, toujours sur le principe de la mixité. 18 événements ont été programmés dont 4 expositions, 3 projections-débats (dont 1 annulée), 3 spectacles jeune public et 4 partenariats sur des événements : Zone 51, Le cinéma Le Sélect, le GEM L'Echappée dans le cadre de la quinzaine de la maladie mentale et le festival Musiques Métisses. La fréquentation a été de 861 personnes sur 17 représentations et projections dont 114 gratuits – 747 payants. Ces chiffres ne rendent pas compte de la fréquentation des expositions ni des actions proposées en partenariat hors billetterie EEC. Le public est composé en grande partie de personnes en situation de handicap, nous atteignons ainsi l'un de nos principaux objectifs à savoir la diversification et la mixité des publics. L'EEC reste une très belle vitrine du savoir-faire des personnes en situation de handicap dans le domaine des arts du spectacle et illustre ainsi l'engagement de l'APEI Centre Alsace pour la culture pour tous comme vecteur d'épanouissement de chacun. Les outils de communication ont fait peau neuve et mettent en valeur le travail de nos plasticiens tant sur la couverture du livret qu'à l'intérieur, tout en étant plus accessibles. Le lien avec la presse a été réactivé par la chargée de communication pour un suivi renforcé en amont des événements. Cette saison a été aussi marquée par la modernisation de notre billetterie (en ligne).

La programmation 2019/2020, désormais déclinée en trimestre, a démarré le 3 octobre 2019 avec le concert gratuit d'ouverture de saison de CACHOU CACHOU. Devant un public très nombreux (environ 150 personnes), le groupe a présenté ses nouvelles compositions en avant-première, dont certaines parlent de la tolérance et du regard sur la différence. Un moment festif autant que militant dans la continuité duquel s'est inscrit l'événement suivant : l'avant-première du film au succès national « Hors normes » autour de la prise en charge de l'autisme. Une nouvelle fois, la collaboration avec le cinéma LE SELECT a été positive, permettant le croisement de nos publics. La qualité du débat proposé autour du film animé par le Centre Ressources Culture et Handicap de L'Evasion en présence du Centre Ressources Autisme (CRA) était au rendez-vous. La première exposition a permis à l'équipe de rencontrer le travail coloré et audacieux de l'artiste strasbourgeois Claude GAGEAN, qui a su interpeller autant les adultes que les enfants : l'équipe de l'EEC a accueilli de nombreuses visites de groupes. Le partenariat avec le festival Vos Oreilles Ont La Parole s'est poursuivi cette année, et dans ce cadre c'est Rémy Boussengui, un conteur malvoyant du sud-ouest, qui est venu enchanter un public familial (complet). Avec « Lâcher de rires », atelier ludique de développement personnel, c'est l'incarnation d'un partenariat nouveau mais pourtant logique avec notre voisin les Tanzmatten, et son festival « Les semaines de l'humour ». Avec la release party (événement fêtant la sortie d'un album) de Backyard Folk Club, c'est le retour d'un groupe local qui avait été le coup de cœur de l'équipe de programmation au tremplin Décibulles en 2016. Le public était nombreux au rendez-vous (près de 190 personnes). Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la CC du Val d'Argent et le festival NOUS SOMMES TOUS D'ICI ET D'AILLEURS, l'EEC a accueilli son spectacle « coup de cœur » de MOMIX 2019 « AKIM RENNT », retraçant le parcours d'exil d'un petit garçon. Utilisant les techniques de vidéo, musique et graphisme en direct, la compagnie berlinoise a non seulement suscité l'émerveillement des jeunes publics tout en abordant la question de l'immigration, sujet brûlant de l'actualité, mais a également été une source d'inspiration intéressante pour la Compagnie de L'Evasion. Une nouveauté encore: l'équipe des plasticiens de L'Evasion a proposé deux ateliers parents/enfants pris d'assaut, lors d'une journée spéciale « Noël », avant le spectacle LES PETITS RIENS de TRICOTERIES ET CIE (qui affichait complet de long mois à l'avance).

Concernant la promotion de la saison, l'équipe de l'EEC a participé activement à la diffusion des supports, mais aussi à des temps de rencontres professionnels comme le forum TOT OU T'ART du 6 septembre à Strasbourg ou le forum de rentrée des enseignants du secteur organisé par l'Education nationale aux Tisserands à Châtenois.

Sur l'année 2019 (à cheval sur deux saisons), les recettes de billetterie enregistrent une augmentation de plus de 32% avec près de 7 700 € d'entrées. Tandis que les recettes du bar augmentent de 30 % par rapport à 2018, rejoignant ainsi à peu près le chiffre 2017 de plus de 1 200 €, mais n'égalant toujours pas le record 2014 avec plus de 5 700 € de recettes (dû aux ventes opérées lors de la fête de la musique, ayant elle-même engagées de nombreux autres frais par ailleurs). Pour rappel, l'EEC bénéficie chaque année de la subvention communale de 5 000 € et d'une aide de la DRAC de 10 000 € pour compléter le financement de ses activités.

Les autres activités :

Dans l'optique d'une diversification de l'activité, l'équipe de l'EEC continue de proposer ses services (mise sous pli, diffusion) à des clients de la région. La diffusion de programmes/flyers/plaquettes pour d'autres

structures (Ville de Sélestat, Foire Eco Bio...) nous permet de couvrir notre propre diffusion pour l'EEC et d'apporter quelques milliers d'euros (2 768 € en 2019, soit 125% de plus qu'en 2018).

La mise à disposition des équipes pour d'autres événements culturels ou des opérations de mise sous pli n'avait pas eu lieu depuis 2016. Avec notamment Sélest'art, festival d'art contemporain organisé par la Ville de Sélestat, ce sont près de 2 600 € d'entrées supplémentaires pour l'EEC. En effet, pour la première fois, l'équipe de l'EEC a été mobilisée pour contribuer à la biennale d'art contemporain de Sélestat. Le travail a consisté, durant une semaine, au montage de deux œuvres de la biennale en milieu urbain. Rencontre avec des artistes, renseignements pour le public qui passait à proximité, montage technique d'une « CABANE DE PAPIER » de l'artiste Apolline GRIVELET, construite en « briques d'encyclopédie ». Puis montage de l'œuvre « 30 TONNES DE SABLE » de l'artiste Anne HOUEL, devant la Bibliothèque Humaniste, œuvre pour laquelle une partie de l'équipe a été également mobilisée une demi-journée par semaine durant le mois d'octobre pour assurer sa maintenance. La collaboration efficace avec les services de la ville est à noter, qui s'est matérialisée par une rencontre conviviale avec l'ensemble des artistes de la biennale et des collaborateurs de la Ville de Sélestat au moment de la fin de l'installation des œuvres.

La **location de la salle** atteint un record cette année avec 2 200 € contre 350 € en 2018. A noter : la salle est également utilisée pour les répétitions de nos propres formations, notamment les musiciens cette année dans le cadre de leur travail de composition/écriture pour Cachou Cachou ou encore la Compagnie de L'Évasion lors de la résidence d'une semaine avec Sherley Freudenreich en septembre. Conformément aux objectifs fixés à l'arrivée de la nouvelle direction, elle n'est plus mise à disposition gratuitement hors usage interne.

LA MISSION COMMUNICATION/COMMERCIALISATION

2019 est marquée par la pérennisation du poste dédié à la communication et la commercialisation de nos prestations artistiques ou de ressources à partir du 16 octobre, bénéficiant encore pour année d'une aide au poste. Cette mission est fondamentale pour L'Évasion, en ce qu'elle permet de faire connaître notre activité et contribue ainsi au rayonnement associatif de l'ensemble de l'APEI Centre Alsace. La chargée de communication a été missionnée par le Siège afin d'assurer la mission de **coordination de la réalisation du nouveau site internet de l'APEI Centre Alsace** : établir et diffuser le cahier des charges, de participer au choix du prestataire, rédiger les contenus, trouver les illustrations et accompagner le processus jusqu'à la livraison. Il permet de moderniser la communication de l'APEI Centre Alsace afin que soit plus palpable sa philosophie, ses activités multiples et ses actualités auprès du grand public.

Medias & relations publiques :

La presse locale (DNA et L'Alsace) et la radio locale (Azur FM) ont bien relayé les événements de l'Espace d'échanges culturels. La taille des articles a considérablement augmenté à partir du quatrième trimestre dans les DNA et L'Alsace.

L'AFP (Agence France Presse) a fait un reportage sur l'enregistrement par Cachou-Cachou de leur premier album, fin août, dans leur studio à Strasbourg. L'article, paru le 2 septembre, a été relayé par plus de 25 organismes de presse, que ce soit des quotidiens (Libération, La Croix, France Soir, La République des Pyrénées...), des hebdomadaires (L'Obs, Le Point, Challenges...), des sites internet d'actualité (Boursorama, Orange), de chaînes de télévision (TV5 Monde), de la presse médico-sociale (Handicap.fr), mais aussi – ce qui est une première – les pages Région des Dernières Nouvelles d'Alsace et de L'Alsace. A noter, également, la parution de l'article hors des frontières : en Belgique (RTL Info et la chaîne bruxelloise BX1) et en Suisse (Suisse Info). Un **reportage de France Bleu Alsace** a été enregistré sur les musiciens avant leur concert à Châtenois et le lancement de saison de l'Espace d'échanges culturels de L'Évasion. L'Évasion, et notamment l'Atelier d'arts plastiques et l'Espace d'échanges culturels ont fait l'objet d'un reportage du journaliste Jacques Avalos, diffusé dans le cadre du **Journal d'Arte**. Le **Magazine de la Santé de France 5** a tourné en novembre puis diffusé en janvier 2020 un sujet de plus de 5 minutes. **L'Évasion a été représentée lors de différents temps forts** (forums à Sélestat, Strasbourg ou Nancy) et des événements de l'EEC, permettant de nouer/renouer des contacts et de parler de manière pro-active des activités de L'Évasion (Espace d'échanges culturels, Atelier graphique et plastique, compagnie de L'Évasion, Cachou-Cachou, Sirocco, Centre Ressources Culture et Handicap) et in fine de vendre ses prestations.

Supports de communication papier :

Ainsi que définis dans les objectifs de réduction des coûts depuis 2013, **les supports de communication de L'Évasion sont désormais réalisés en interne** par la chargée de communication. Ainsi, le coût de production d'imprimés a été divisé par 2 en comparaison avec une année hors festival Charivari ! Le programme de saison ainsi que les affiches et flyers, sont donc désormais produits en interne et dans une plus grande cohérence

avec le projet de L'Évasion via l'utilisation d'œuvres créées par l'atelier des plasticiens et graphistes pour les couvertures et fonds de pages. D'autres supports de communication/promotion ont été réalisés ou mis à jour : une présentation globale de L'Évasion, et de chaque activité. D'autres documents ont été revus, notamment les dossiers et communiqués de presse, ainsi que les annonces de spectacle à destination des scolaires, le tout rationalisé, dans une optique de communication à 360°. En ce qui concerne la communication interne, un travail de conception sur des documents de base, en accordance avec la nouvelle charte graphique a été lancé et devra être finalisé en 2020 : devis, factures, papier à en-tête, couverture dossiers/projets, cartes de visite... Enfin, en totale cohérence avec notre qualité de centre ressources, des communications en FALC (Facile à lire et à comprendre) ont été rédigées pour plusieurs événements de l'Espace d'échanges culturels, en fin de saison 2018-2019, en lien avec l'équipe Communication du Moulin et de l'atelier FALC de la Rue du Tabac.

Communication numérique et réseaux sociaux :

Le site internet a enfin été achevé en juillet 2019, avec plusieurs mois de retard, dans un contexte de dépôt de bilan du prestataire. De nombreux bugs restent non réglés, notamment sur la partie billetterie et Centre Ressources Culture et Handicap. Globalement, cette opération menée dans l'urgence de l'utilisation de crédits alloués en 2014, n'est que partiellement satisfaisante. A noter : un enrichissement régulier de la rubrique actualités rendue possible par des améliorations techniques effectuées en interne. Malgré notre cahier des charges, le suivi des consultations de notre site n'est pas aujourd'hui techniquement possible. Enfin, le texte de la page Mentions légales a été révisé en application du RGPD.

Sept newsletters ont été envoyées via notre outil MailJet en 2019, passant de 1.700 abonnés à 2.000 environ, avec des taux d'engagements divers, allant de 14% d'ouverture pour les premières à 30% durant le deuxième semestre. D'autres emailings ont été envoyés, notamment pour les invitations aux expositions (environ 1.000 expéditions), les invitations aux représentations destinées aux professionnels pour la Compagnie de L'Évasion.

En termes de **réseaux sociaux**, L'Évasion a déployé uniquement Facebook. Un rebasage du profil administrateur a été fait en 2019 et depuis, la communauté numérique de L'Évasion se développe, passant de 1.200 à 1.398 fans entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019. Comme le montrent les statistiques ci-dessous, Charivari ! 2018 a permis d'augmenter nettement la visibilité sur Facebook. La progression s'est poursuivie tout au long de la saison 2018-2019, avec des moments forts venus renforcer la communauté (enregistrement de l'album de Cachou-Cachou fin août, le reportage de l'AFP...).

Autres outils de communication :

Un gros travail a été réalisé sur **le fichier Contacts**, indispensable pour assurer la promotion de l'ensemble des activités de L'Évasion de façon stratégique et ciblée. Il compte environ : 900 contacts dans le domaine de la Culture, 150 contacts Institutionnels, 50 partenaires Presse, 2 000 « publics » abonnés à la Newsletter de L'Évasion, 700 contacts pour les formations dispensées pour le Centre Ressources Culture et Handicap. Pour parfaire cette base, toute la partie Médico-Sociale sera travaillée en 2020. La base multimédia photos/vidéo a été optimisée entre classement des archives et enrichissement tout au long de l'année, notamment pour les newsletters et les photos des spectacles destinées à la presse.

Promotion spécifique aux différentes activités :

Les rendez-vous de l'Espace d'échanges culturels ont été annoncés sur JDS, L'Alsace, les Dernières Nouvelles d'Alsace, Spectacle, Tourisme Sélestat Haut-Koenigsbourg, Tourisme Alsace, Visit Alsace, Tous Voisins, Christmas Alsace... Ainsi que, lorsque cela était possible, sur les panneaux lumineux de la Ville de Sélestat. La chargée de communication était présente lors de presque tous les événements dans l'Espace d'échanges culturels en 2019, soit 19 événements, avec plusieurs missions : aider la personne en charge de la salle, accueillir le public, faire la billetterie et faire des photos pour la presse. **La diffusion** (affiches, flyers...) a été modifiée au moment du passage à la programmation trimestrielle, à partir de la saison 2019-2020. Les supports de communication sont adaptés à chaque spectacle, pour diffuser moins de flyers.

Un travail conséquent de **correction et d'optimisation de la plateforme numérique du CRCH** a été réalisée en collaboration avec la directrice et la stagiaire du CRCH. La chargée de communication a activement participé **au montage de l'activité de fonds technique** à travers une étude technique et de marché, permettant l'achat de matériel d'accessibilité et une politique de prix de location. Enfin, **de nombreux documents ont été réalisés** : présentation une-page du CRCH, formulaire d'abonnement et sa fiche explicative...).

Concernant **Cachou Cachou**, de nombreux supports physiques et numériques ont été élaborés (dossier artistique, mailing rdv programmateurs...) Plusieurs soirées ont été consacrées aux sessions d'information du

CRMA de Sélestat : «Développement d'artistes» (27 septembre), «Réseaux sociaux et stratégies de communication digitale» (18 novembre), «Promouvoir ses actus : les relations presse et médias» (9 décembre) dans l'optique d'optimiser la stratégie et le booking autour du groupe Cachou Cachou en priorité.

LE CENTRE RESSOURCES CULTURE ET HANDICAP (CRCH)

Depuis fin 2017 et la signature de la convention avec les partenaires financiers, le fonctionnement du CRCH se structure progressivement, en fonction des priorités données et des moyens disponibles, à travers plusieurs volets : information, formation et sensibilisation, accompagnement de projets (ingénierie et technique) et animation du réseau. Un Comité de pilotage réunissant les collectivités engagées autour de ce projet s'est réuni le 9 juillet 2019 avec comme objectif de faire le bilan de l'année 2018 et d'envisager les perspectives de travail pour 2019.

Information :

En termes de communication auprès de notre réseau, malgré un dépôt de bilan du prestataire, la **plateforme numérique** a pu être terminée. Elle est disponible sur <https://www.l-evasion.fr/ressources/>. Suite au travail d'inventaire et de la création de la base de données documentaire, création d'une **bibliothèque numérique** avec système de recherche par filtres. Parallèlement, enrichissement du fonds documentaire : plus de 150 ouvrages physiques ou numériques. La filmothèque, spécifiquement dédiée au 7ème art vient compléter ce fonds. **La veille, le commentaire et la diffusion de l'actualité** liée aux thèmes handicap et culture s'est poursuivie et structurés autour de deux outils : le Blog du CRCH ayant produit 5 articles sur des thèmes variés, « Scoop it » pour relayer les informations à l'échelle nationale. En 2019, un **outil dédié à répertorier les activités accessibles** a été créé en lien avec notre développeur Web. Via un système de filtres, les personnes en situation de handicap ou leurs accompagnateurs peuvent repérer des ateliers, sorties ou spectacles qui leur sont accessibles en fonction de leur handicap. Cet outil permet aussi de valoriser les actions du réseau des structures engagées sur cette question.

Formation & sensibilisation :

Une stratégie de développement de l'axe formation a été réfléchiée dans le cadre d'un stage étudiant en MASTER 2ème année des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), d'une durée de 5 mois. Deux formations ont été construites en fonction des besoins identifiés, menées puis évaluées, dans l'optique de faire partie du catalogue proposé par le CRCH. Le taux de satisfaction des participants est très bon.

- Mieux accueillir les personnes sourdes dans les lieux culturels, 30 août 2019
- Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel, 1er octobre 2019

Accompagnement des porteurs de projets :

En 2019, 22 missions d'info-conseil en accessibilité culturelle ont été réalisées au travers d'entretiens téléphoniques, d'échanges de mail et/ ou de rendez-vous dédiés auprès des acteurs ci-après. Les sollicitations proviennent de tout le territoire : 5 Haut-Rhin, 2 ont un rayonnement interdépartemental, 7 se trouvent à Strasbourg ou Eurométropole, 3 en Alsace du Nord et 3 en Centre Alsace.

Soutien technique :

En 2019, le Centre Ressources Culture et Handicap de L'Évasion a mis en place **sa plateforme de location de matériel technique dédié à l'accessibilité** incluant un catalogue, le processus de réservation en 5 étapes, un bon de réservation, les conditions générales de location, un système tarifaire permettant l'accès à ce matériel à très bas coût (les frais couvrant uniquement l'amortissement hors frais d'acquisition : la maintenance, le stockage, le transport, la formation des Travailleurs à la gestion du matériel, la mise en ligne ...). A la faveur d'une aide exceptionnelle du Ministère de la culture, le fonds technique a pu démarrer **son enrichissement à commencer par un système d'audiodescription**. Des boucles magnétiques pour personnes malentendantes viennent compléter ce fonds.

Animation du réseau interdépartemental :

Au gré des points info-conseil, de la participation au moment de rencontres sur ce thème (forums Tôt Ou T'Art ...), d'opérations événementielles (ciné-débat...), de développement de partenariats avec d'autres structures « passerelles », (Cadence, Le Récit...), le réseau « culture et handicap » se tisse progressivement. La

politique de développement du projet autour d'un **réseau d'abonnés comme noyau dur** permet à la fois de renforcer l'adhésion au projet, d'organiser une réponse calibrée en fonction des moyens disponibles et de compléter le plan de financement. Parmi les **opérations fédératrices**, on peut citer le forum la participation active à l'organisation de la journée haut-rhinoise « culture et solidarité » au CRDS de Colmar le 3 octobre portée conjointement par le CD68 et l'association Tôt Ou T'Art, le montage d'une programmation spécifique et partenariale dans le cadre de la Quinzaine de la maladie mentale en mars, la programmation et l'organisation de ciné-débats, le Forum DROITS DEVANT ! sur les droits des personnes en situation de Handicap – le 8 novembre à Nancy, organisé par le CREAL Grand Est, l'ARS Grand Est et la CRSA au Centre Prouvé.

Par ailleurs, le CRCH a poursuivi sa participation au **réseau ENTRELACS, Espace national de travail, ressources, échanges et lien entre Arts, Culture et Santé**, rassemble sept structures¹ réparties dans toute la France qui sont engagées dans le développement d'initiatives entre le domaine des arts et de la culture et celui de la santé au sens large. Plusieurs rencontres entre les représentants de structures membres ont permis de poursuivre la structuration du réseau : rédaction du communiqué de presse (à paraître), commande d'outils spécifiques de communication (logo, charte en FALC...).

Enfin, le Centre ressources culture & handicap de L'Évasion participe activement au prochain **Schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Département du Bas-Rhin**. Dans la suite des travaux déjà engagés, notamment le forum ouvert de juin 2019, il anime une réflexion collective autour des enjeux d'inclusion et de droits culturels. Aux côtés d'autres acteurs culturels, comme Cadence, les relais culturels, Pôle Sud ou encore Musica, il travaille à une action de coopération sur le thème culture/handicap dans l'enseignement et les pratiques artistiques amateurs. L'ensemble des travaux sera présenté en juin 2020.

Ingénierie et budget :

Pour des raisons d'incompatibilité de profil avec la mission d'animation du CRCH autant que financières, le poste mis en œuvre fin 2017 n'a pas été reconduit et a pris fin en mars 2019. **L'animation du projet a été menée par la directrice de L'Évasion, renforcée par la chargée de communication** dont le poste a évolué sur une partie ressources à partir de mai 2019, et la participation de la coordinatrice de l'EEC et de son équipe de travailleurs, notamment sur les opérations événementielles ou de formation. Faisant suite à une recherche active de fonds pour ouvrir un poste pérenne, **un recrutement est envisagé pour 2020**. Le **budget prévisionnel était de 50 000 €, le bilan financier fait état de 51 936 € dépensés sur 2019**. Sur les subventions, on observe une baisse de 10 000 € entre le prévisionnel et les subventions obtenues (47 000 € attendus, 38 000 € reçus). Dans le détail, le décalage aurait pu être plus défavorable, mais un travail de diversification des financeurs avec la participation en 2019 de la DRDDJS (4 694 €) et à une subvention exceptionnelle du Ministère de la culture sur le fonds spécial dédié à l'accessibilité du spectacle vivant de plus de 20 000 € a permis de garder le projet à flots.

RESSOURCES HUMAINES & FORMATIONS

Les Travailleurs en situation de handicap accueillis à l'ESAT

Effectif :

Au 31 décembre 2019, l'effectif est de 19 travailleurs en situation de handicap (TH) qui correspond à 15,8 Équivalent Temps Plein (ETP). L'effectif reste stable, l'évolution est de l'ordre de l'aménagement de la durée du temps de travail pour plusieurs personnes. En comparaison avec l'année 2018 nous sommes passée 16,25 à 15.80 ETP.

Profil :

Moyenne d'âge : 40.15 ans.

Mesures de protection :

Sous tutelle : 1

Sous curatelle renforcée : 7

Sous curatelle simple : 1

¹ Arts et santé, La manufacture (Ile-de-France), La bulle bleue (Occitanie), le Centre de ressources régional culture et handicap (Occitanie), L'évasion (Grand Est), interSTICES (Auvergne-Rhône-Alpes), le Pôle culture et santé en Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine) et Résonance contemporaine (Auvergne-Rhône-Alpes).

Sans protection : 11

Déficiences : 79% des personnes souffrent de troubles psychiques, les autres 21% de déficiences mentales de différents types.

Mouvements :

1 sortie d'une personne à 0,50ETP en septembre (plasticien)

1 admission d'une personne à 0.75 ETP en octobre sur les arts plastiques.

Modification temps de travail :

Un plasticien au 1^{er} septembre d'un temps plein à un 0,50ETP

Un plasticien au 1^{er} septembre d'un 0,75 ETP à un 0,50 ETP

Contacts téléphoniques :

32 demandes de renseignement

Visites de L'ESAT (candidats potentiels) :

8 personnes

Journée de mise en situation :

3 personnes, 2 en atelier graphique et arts plastiques et 1 à l'espace d'échanges culturels.

Stages au sein de L'Evasion :

2 personnes (dont 1 MISPE) à l'atelier graphique et arts plastiques

Stages extérieurs :

2 personnes à l'Esat "Les Tournesols" à St Marie aux Mines du 04/03/19 au 22/03/19 et à l'Adapei du Haut-Koenigsbourg de Sélestat du 14/01/19 au 01/02/19.

Formations des travailleurs :

- Ecole de musique de Sélestat : premier semestre 2019, 4 musiciens et 2 chanteurs
- Ecole de musique de Sélestat : deuxième semestre 2019, 3 musiciens et 2 chanteurs
- FALC : 2 plasticiens
- Informatique : 2 chargés d'accueil EEC
- Accueillir des personnes sourdes dans les lieux culturels (formation du CRCH) : 2 chargés d'accueil EEC
- Formation à l'Estampe et à la gravure sur bois, du 17 au 21 octobre : 2 plasticiens.

Œuvres sociales travailleurs :

- Reconstitution de l'opération Chèques Cadoc pour la période de Noël (100€/personne).
- Sorties : visite de Selest'Art par l'équipe.

Mouvements du personnel encadrant :

- Retour de la coordinatrice de l'espace d'échanges culturels d'un congé parental de deux ans et départ de sa remplaçante
- Pérennisation du poste de chargé de communication & ressources : après 1 an en CDD, passage en CDI au 15 octobre 2019
- 4 contrats d'intermittents du spectacle pour la régie de la salle ou des prestations musicales extérieurs.
- 3 contrats d'intermittents musiciens pour remplacement sur des concerts de Cachou/Cachou suite à l'arrêt maladie du batteur.
- 1 contrat d'intermittent pour la scénographie du projet de création de concert concernant la formation Cachou/cachou.

Stagiaires :

- 1 stagiaire en formation d'éducateur spécialisé (2^{ème} année) de septembre 2018 à juin 2019
- 1 stagiaire en formation CBMA (moniteur d'atelier) du 03 au 21/06/2019
- 1 stagiaire en licence professionnelle GEPSAC 06/03 au 28/06/2019. Sujet du stage "développement de l'offre culturelle".
- 1 stagiaire Master 2 en "pratiques d'ingénierie et de médiation socio-éducative" du 23/04 au 19/07/2019. Sujet du stage "construction d'une offre de formation pour le réseau Culture ^".
- 1 stagiaire "Mise en situation en milieu professionnel" du 01/07 au 19/07/2019
- 1 stagiaire en formation d'éducateur spécialisé (3^{ème} année) de septembre 2019 à février 2020

Formations :

Informatique : 1 éducateur (salle)

Formation SST deux personnes



RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS

La date de notre assemblée générale est inédite en raison, comme vous le savez, de la crise sanitaire qui a bouleversé notre quotidien comme notre fonctionnement institutionnel, à compter de mars dernier.

J'aborderai ce point aujourd'hui, ainsi que celui de notre retrait du processus de fusion au sein du GIA4.

La crise sanitaire aura révélé une mobilisation remarquable :

La réglementation d'urgence sanitaire a paré au plus pressé. Elle a apporté bon nombre de réponses immédiates, sanitaires, sociales, économiques, d'éducation, indispensables.

Pour autant elle aura révélé les manquements que chacun aura pu observer à l'échelle du pays. Et notamment celui d'un système de santé qui n'a pas su construire, par les cloisonnements et la logique qui est la sienne, une véritable politique de prévention et de santé articulant réellement le médico-social, la médecine de ville et l'hôpital avec des moyens adéquats.

L'Etat a rapidement entamé une réflexion, partagée avec les partenaires sociaux, pour une réforme en profondeur du système de santé à travers les actes posés par le Ségur de la Santé. Nous en verrons les enseignements et la mise en œuvre.

Mais la crise a aussi démontré une très forte capacité de réponse et d'adaptation des acteurs de terrain. Chacun a fait face et a répondu présent, de la place qui était la sienne, avec courage et détermination.

Comme partout, la réponse de nos salariés dans chacun de leurs métiers, et dans chacun de nos services, a été remarquable dans une solidarité exemplaire. Les salariés des services dont l'accueil a été suspendu ont rejoint les sites dont l'activité se poursuivait et principalement ceux qui ont été les plus touchés par le Covid19. La réponse a été immédiate, pleinement solidaire et pleinement engagée, dans des moments extrêmement difficiles et une tension intense au plus fort de la crise.

La réponse de nos cadres, omniprésents, médecins et l'ensemble des cadres de l'équipe de direction : chacun au niveau des responsabilités qui sont les siennes, a montré une maîtrise et une compétence que je salue de la même manière.

Nos équipes ont donné le meilleur pour les personnes accompagnées.

Mes remerciements, ceux de notre Conseil d'administration, et je pense que je peux y associer les vôtres, vont à chacun d'entre eux dans leur engagement à la hauteur des valeurs que nous soutenons, dans un contexte ô combien éloigné des modalités habituelles d'accompagnement.

Je souligne également à quel point nos fédérations, l'UNAPEI, NEXEM, ont été en soutien au niveau régional et national pour faire entendre la voix du médico-social.

Les solidarités se sont jouées bien sûr aussi au niveau de l'ARS, du Conseil Départemental, et également d'entreprises donatrices et de bénévoles.

Je constate que les réponses que nous avons mises en place auront permis l'exercice de nos missions sans méconnaître aucune situation, à domicile, en établissements. Elles auront permis, autant que les moyens à notre disposition l'autorisaient, de préserver la sécurité et la santé des personnes accompagnées et de nos salariés.

Mais le collectif des institutions aura aussi amplifié les difficultés liées aux règles du confinement, sans visites ni sorties sauf, dans un second temps, avec les règles d'assouplissements qui ont été gérées au plus favorable. Le confinement aura impliqué pour les familles auprès desquelles sont restées un certain nombre de personnes en situation de handicap, une charge inhabituelle sans possibilités de répit. L'interdiction des visites, décrétée plusieurs semaines, aura été difficile à vivre par chacun, même si nous avons veillé à maintenir sous d'autres formes le lien familial indispensable.

Ces liens ont été facilités et étendus autant que possible et ont préservé le nécessaire.

Le retour avant l'été d'une certaine normalité a bien évidemment été tout à fait salubre, même si la vigilance s'impose toujours.

La crise sanitaire aura bouleversé profondément le fonctionnement de notre société :

Comment ne pas s'interroger sur les causes profondes d'une telle crise, les choix de notre monde les quelques décennies passées, ses priorités économiques, ses valeurs qui n'en sont pas ? Aujourd'hui, de nouveaux horizons s'ouvrent. Une aspiration essentielle s'exprime : « ne plus faire comme avant », parce que le monde « comme avant », chacun en a fait la lecture, est dans une impasse. La Convention citoyenne, qui a conclu ses travaux juste après la crise du Covid, exprime à travers ses 150 propositions le moment où nous sommes : à l'heure des choix !

A notre niveau, cette crise nous permet d'afficher de façon claire et nette nos choix et nos ambitions, et notamment à travers nos engagements de responsabilité sociétale, notre RSE:

- pour que les personnes soient actrices de leur vie
- pour un modèle gestionnaire responsable et durable

Notre action est résolument tournée vers :

- ✓ l'inclusion sociale et culturelle ;
- ✓ des accompagnements axés sur le parcours des personnes, répondant à leur choix et à leur capacité d'autonomie dans tous les champs des possibles ;
- ✓ une évolution de l'offre vers toutes les possibilités d'habitat inclusif ;
- ✓ des accueils garantissant la santé et le bien-être des plus fragiles et des plus vulnérables avec tout le soutien de prestations locales et responsables (je pense notamment à l'alimentation locale et bio que nous avons mise en place) ;
- ✓ l'association des usagers à la gouvernance, comme des parties prenantes du territoire ;
- ✓ l'attention nécessaire aux conditions de travail des professionnels, avec les possibilités offertes par le numérique pour eux et pour les personnes accompagnées.

Ces orientations sont d'ores et déjà celles de notre Projet associatif en pleine actualité. Les enseignements de la crise sanitaire ne peuvent que nous conforter dans leur mise en œuvre, et dans toute l'envergure qui doit être la leur !

Comme je vous l'indiquais, nous n'avons pas poursuivi le projet de rapprochement au sein du GIA4 dont je vous informais des avancées successives depuis plusieurs années :

Dans mon rapport d'orientation, lors de notre assemblée générale de l'an passé - j'en reprends exactement les termes - je vous assurais « *de ma vigilance, dans la poursuite du processus de fusion quant à la préservation de toutes les voies de progrès que nous avons ouvertes, la formalisation d'une démarche éthique, une politique inclusive, une politique culturelle et sportive, globalement l'approche RSE...* ».

Nous avons été amenés à constater, avec les membres de notre Conseil d'administration que ni ces perspectives, ni les choix stratégiques qui devaient être pris pour les mettre en œuvre, n'étaient partagés par les 3 autres associations, que ce soit dans la vision portée par le projet ou dans le modèle gestionnaire qu'il convenait d'anticiper.

Le Conseil d'administration en a tiré la conséquence qui s'imposait et qui nous permet d'envisager des perspectives autres. Il m'a ainsi donné mandat, au regard aussi de la mise en place de la future collectivité européenne d'Alsace, de travailler à un projet collaboratif susceptible de s'inscrire dans cette dimension territoriale nouvelle, également pour notre mouvement parental.

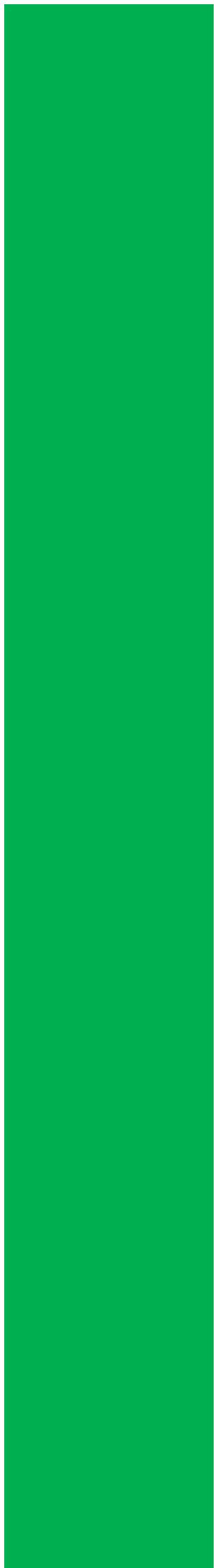
Nous poursuivons ce chemin, et j'aurai bien évidemment l'occasion d'y revenir et vous rendre compte de nos échanges et avancées.

Je vous informe enfin que j'ai signé avec le Conseil départemental et l'ARS le CPOM qui nous inscrit dans une perspective partagée dans les évolutions que j'évoquais, et qui nous permet d'avancer sereinement dans nos évolutions.

Pour conclure, j'invite tous nos professionnels, les personnes accompagnées, les familles, à se saisir mieux encore des opportunités qui se construisent jour après jour à partir de leurs attentes, à travers les possibilités ouvertes par nos axes de travail, pour investir pleinement ces évolutions et les réussir.

Merci à tous,

Alexandre KRAUTH,
Président de l'APEI Centre Alsace



RAPPORT FINANCIER

2019

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION 2019

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN 2019			
CHARGES		PRODUITS	
Achats		Recettes Diverses	
Fournitures alimentaires	68	Vente (Miel/Muguet/Chasse aux œufs)	1858
Autres Achats et charges externes			
Miel	1024	Cotisations	
Fêtes	110	Unapei	6059
Formation/conférences/honoraires	927	Apei	3080
Accompagnement projet associatif (Eliane Conseils)	8233	Dons/Abandon de frais IKM	36208
Déplacements/Abandon de frais IKM		Produits financiers	851
Missions/réceptions	3062		
	2320		
Cotisation/reversement			
Cotisation Unapei	1853		
Reversement Unapei	4482		
GIA4 quote-part	2000		
Affectation dons	23977		
TOTAL CHARGES	48056	TOTAL PRODUITS	48056

Appel de cotisations :

Celle de l'UNAPEI est de 73 €, elle est reversée en partie de la façon suivante

- UNAPEI qui regroupe Unapei, l'Urapei Grand Est, et l'Udapei 67 = 54€
- 19 € restent acquis pour l'APEI

La cotisation APEI d'un montant de 22 € est entièrement acquise aux fonds propres de l'Association.

Ainsi nous avons comptabilisé :

- 83 adhérents UNAPEI (3 membres de +/2018)
- 140 adhérents APEI (- 8 membres de +/2018)

Dons :

En 2019, 36 208 € ont été récoltés (dont 1 604 € abandon de frais kilométriques). Soulignons par ailleurs que 22 851 € ont été récoltés pour le projet JO 2024, ce montant comprend les bénéfices du repas organisé le 21 septembre 2019 à hauteur de 3 292 €. La vente de miel, de muguet et la chasse aux œufs ont généré un bénéfice de 1 858 €

BUDGET PREVISIONNEL 2020

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Recettes Diverses	
Fournitures alimentaires	300	Vente de miel	1738
Autres Achats et charges externes		Cotisations	
Miel	1100	Unapei	6059
Fêtes	800	Apei	3080
Formation/conférences/honoraires	2000	Dons/Abandon de frais IKM	36000
Déplacements/Abandon de frais IKM	3000	Produits financiers	851
Missions/réceptions	2500		
Cotisation/reversement			
Reversement Unapei	4482		
Affectation dons	33546		
TOTAL CHARGES	47728	TOTAL PRODUITS	47728

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2019

CHARGES 2019

CPTES	INTITULE	ETAB.	ASSOC.	CONSOLIDE
60	ACHATS	693 991	6 626	700 618
61	SERVICES EXTERIEURS	1 614 789	11 575	1 626 364
62	AUTRES SERVICES EXT.	1 618 313	15 310	1 633 624
63	IMPOTS ET TAXES	670 455	0	670 455
64	CHARGES DE PERSONNEL	8 318 174	694	8 318 868
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	145 296	13 090	158 386
66	CHARGES FINANCIERES	120 455	0	120 455
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 971	0	3 971
68	DOTATIONS AMORTIS. ET PROVISIONS	633 558	1 391	634 948
69	IMPOTS	1 038	159	1 197
	TOTAL CHARGES	13 820 041	48 845	13 868 885

PRODUITS 2019

CPTES	INTITULE	ETAB.	ASSOC.	CONSOLIDE
70	PRODUITS	137 006	7 827	144 833
73	PRODUITS RELEVANT DE LA TARIFICATION	12 628 406	0	12 628 406
74	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	488 183	940	489 123
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	496 823	71 795	568 618
76	PRODUITS FINANCIERS	6 615	851	7 466
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 738	0	20 738
78	REPRISE S/AMORTIS. ET PROVISIONS	147 435	0	147 435
79	TRANSFERT DE CHARGES	0	0	0
	TOTAL PRODUITS	13 925 207	81 413	14 006 619

RESULTATS 2019

RESULTAT	105 166	32 568	137 734
-----------------	----------------	---------------	----------------

📌 Commentaires :

A l'exclusion de la partie commerciale de l'ESAT l'Evasion, l'ensemble des établissements ou services est financé par le Conseil Départemental et/ou l'Agence Régionale de la Santé soit au travers d'une tarification à la journée, soit par dotation globale. Depuis 2011, pour les établissements relevant du Conseil Départemental, les budgets et les comptes administratifs sont présentés et négociés de manière globalisée permettant ainsi à l'association de disposer d'une enveloppe consolidée plus importante. Toutefois, dans le cadre du suivi des dépenses et des délégations, les états financiers internes sont encore ventilés par pôle ou type de service permettant à chaque directeur de suivre au mieux les comptes le concernant. On retrouve ainsi les budgets et les comptes administratifs :

- du Pôle Santé Accompagnement Médicalisé regroupant le Châtaignier, le Charme et le Castel subdivisés en hébergement (financement Conseil Départemental par une tarification à la journée) et soins (financement ARS par dotation globale),
- du CAMSP d'Alsace Centrale financé par une dotation globale par l'ARS à hauteur de 80 % et par le Conseil Départemental à hauteur des 20 % restants et auquel a été adossé l'EDIPA (Equipe de Diagnostic et d'Interventions Précoces Autisme) dont le CAMSP est porteur.
- de l'ESAT l'Evasion financé par une dotation par l'ARS pour la partie sociale et autofinancé pour le volet 'production'
- du Pôle Autonomie Habitat Inclusif intégrant les foyers d'hébergement pour travailleurs et FAS de l'Ancienne Cour, de la Rue du Tabac, l'accueil de jour du Moulin mais également le SAVS SAMSAH cofinancé par le Conseil Départemental et l'ARS avec un financement en dotation globale pour les deux autorités de tarification

Les foyers (FAS – FHTH) et le SAJ du **Pôle Autonomie Habitat Inclusif** sont financés exclusivement par un prix de journée versé par le Conseil Départemental en fonction de l'activité réellement réalisée. Pour une meilleure lisibilité pour les directeurs de pôle, les 9 places FAS du Castel sont intégrées dans le périmètre du pôle SAM. En 2019, l'activité réalisée se situe fortement au-delà du prévisionnel pour l'ensemble de l'activité : +107 journées pour les TH, 446 journées pour les FAS et 356 pour l'accueil de jour du Moulin avec pour résultante des recettes supplémentaires à hauteur de 134.420 €.

Au niveau des charges, le budget est globalement respecté. Les dépenses de personnel, nettes de recettes en atténuation, sont en-deçà des moyens alloués de 21.888 € grâce notamment aux subventions liées aux contrats aidés mais également aux nouveaux allègements de cotisations sociales venues en remplacement du CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur salaires) supprimé au 31 décembre 2018. Les modalités de ces allègements n'étant pas connues lors de l'élaboration budgétaire 2019, ils n'avaient pu être intégrés dans nos budgets proposés.

Les dépenses d'exploitation (énergie, prestations repas, ménage, blanchissage, téléphonie, etc...) restent relativement contenues dans l'enveloppe (58.346 € de dépassement soit 8 % du budget). En raison du contexte économique, les montants alloués à ces dépenses n'ont pas évolué depuis plusieurs années alors que les coûts réels progressent régulièrement (énergie, fournitures, alimentation avec la labellisation ECOCERT...).

Quant aux dépenses de structures, on constate une économie significative globale de 143.618 € (soit 18,52% du budget) qui s'explique principalement par des charges locatives ayant évoluées favorablement pour l'APEI Centre Alsace (93.919 €) ou aux économies réalisées sur certains postes tels que les locations mobilières (16.553 €) ou les frais d'entretien réparations (6.300 €).

Le résultat à affecter s'élève à **+ 236.473 €**. Il est à noter que, en raison de la globalisation des budgets du Conseil Départemental et de la mécanique de pondération des différentes activités, les recettes ont été amputées d'une partie du budget normalement dévolu au foyer (40.848 €). Sans cette mécanique, le résultat serait majoré d'autant.

Le **SAVS SAMSAH** bénéficie d'un financement conjoint Conseil Départemental – ARS, tous deux au travers d'une dotation globale, le premier finançant l'accompagnement éducatif et social des usagers, le second la prise en charge médicale et paramédicale des 20 personnes prévues par ce suivi spécifique. Le SAVS à proprement parlé continue à assurer un nombre de suivis d'usagers bien supérieur à l'agrément (101 prises en charge au 31 décembre 2019 pour un agrément de 65). Le SAMSAH, quant à lui, a connu une forte augmentation de son activité durant l'année pour se retrouver, tout comme le SAVS, en suractivité (28 au réel au 31 décembre 2019 pour un agrément de 20 prises en charge).

Du fait du financement par le biais d'une dotation globale, cette activité excédentaire n'entraîne pas de recettes supplémentaires pour ces services.

Dans le cadre du budget financé par le Conseil Départemental, nous constatons un certain nombre de dépassements récurrents des charges courantes tels que la téléphonie (6.147 €) ou le carburant (1.349 €). Les dépenses liées au personnel sont conformes au budget malgré le fait que le budget alloué n'a pris en compte que partiellement le poste de direction supplémentaire mis en place avec la réorganisation des pôles.

Cet équilibre a pu être réalisé grâce notamment aux allègements de cotisations (voir ci-dessus) et un recrutement sur un poste vacant avec une ancienneté moindre.

Les dépenses de structures se retrouvent également à l'équilibre au 31 décembre 2019. En effet, des économies réalisées sur le report du démenagement (loyers, amortissements) ont permis de compenser la variation de la provision pour départ à la retraite (29.603 € en 2019).

Le résultat à affecter s'élève à **- 177.125 €**. Toutefois, ce résultat prend en compte une dotation globale de 442.581 € alors que le budget accordé est de 611.691 €. Cet écart est la conséquence de la globalisation des budgets du Conseil Départemental avec une pondération des différentes activités (voir ci-dessus). Il en résulte un 'transfert' de 169.110 € vers les prix de journées FAM. Sans ce transfert, le déficit à affecter ne serait que de - 8.015 €.

Le **SAMSAH** financé par l'ARS a connu une forte progression de son activité en 2019 pour passer de 21 à 28 prises en charges au 31 décembre 2019. Son budget est composé des dépenses de personnel (71%) et du recours aux professionnels libéraux. En 2019, malgré le resserrement des moyens alloués, nos dépenses de personnel restent inférieures au budget. Cela s'explique principalement par l'allègement des cotisations sociales mais également par la vacance partielle du poste de médecin coordonnateur qui a pris de nouvelles fonctions au CAMSP et par les économies restantes sur les charges d'URSSAF (15.000 €).

Le service ayant atteint et même dépassé sa pleine capacité d'accueil, les comptes sont beaucoup aujourd'hui plus proches des budgets obtenus que durant les premières années de fonctionnement.

Le résultat à affecter s'élève en 2019 à **+ 16.606 €**.

Le **Pôle Santé Accompagnement Médicalisé** (FAM Châtaignier, Charme et Castel) dispose d'une tarification à la journée du Conseil Départemental pour la partie hébergement et du versement d'une dotation globale par l'ARS pour le versant soin. On constate en 2019 une activité relativement conforme au prévisionnel hormis pour l'accueil de jour qui présente un déficit de 236 journées. De son côté, l'ARS fixe l'activité sur une moyenne de celle réalisée les 3 années précédentes. Celle-ci est conforme à l'activité réellement réalisée en 2019. Toutefois, étant financé par une dotation globale, le niveau d'activité n'engendre aucune répercussion sur le montant des produits de la section soin.

En ce qui concerne les charges de la section **hébergement**, la reconduction d'année en année des budgets afférents à l'exploitation sans taux d'évolution alors que les prix d'achat augmentent (énergie, produits d'entretien...), entraîne une tension réelle sur l'équilibre des comptes. De fait, on dépasse le budget de 209.093 € soit 23,18 %. Les principales lignes en déséquilibres sont les dépenses énergétiques (62.880 €) et alimentaires (58.370 €). En ce qui concerne les coûts liés au chauffage, des travaux à venir (isolation, changement de chaudière) devraient permettre de pondérer à terme ces charges. Quant à la fourniture de repas, celle-ci a, pour rappel, évolué avec la mise en place du label ECOCERT permettant une alimentation plus saine à partir de produits bio et locaux.

Les dépenses de personnel représentent 60 % du budget total. En 2019, on comptabilise un dépassement de 41.328 € sur ce groupe. Toutefois, la prise en compte des produits imputables au personnel et ne figurant pas au budget (subventions contrats aidés, remboursement de formation, aides à l'embauche...) pour un total de 105.438, permettent le retour à l'équilibre de ce groupe de dépenses. De plus, l'allègement des cotisations sociales non pris en compte dans l'élaboration budgétaire (voir ci-dessus) impacte également favorablement les comptes.

Les dépenses de structures composées entre autres des dotations aux amortissements, charges locatives, charges d'entretien et de maintenance, assurance, sont quant à eux, en dépassement de 100.153 € soit 9,06 % du budget. Cette situation s'explique principalement par l'ajustement de la provision pour retraite à hauteur de 47.580 € mais surtout par la perte définitive des créances APL du Castel. Pour mémoire, un litige avait été engagé mais l'APEI Centre Alsace a été déboutée de ses demandes étant précisé qu'une action en responsabilité est encore ouverte. Ces sommes ayant fait l'objet d'une provision les années antérieures, leur reprise a permis d'éviter un impact sur le résultat 2019.

Le résultat à affecter de la section hébergement du FAM s'élève à **+ 93.500 €**. Il est à noter toutefois que, dans le cadre de la globalisation des budgets du Conseil Départemental, du fait de la pondération de l'activité, le FAM a bénéficié, dans le calcul de ses prix de journées, d'une partie (209.958 €) des budgets alloués au foyer 106 places et au SAVS. Hors globalisation, le résultat à affecter serait diminué d'autant.

Le budget **soin** du Pôle SAM est composé à plus de 84 % de dépenses de personnel. L'équilibre de ce groupe est, de ce fait, primordial. La mise en place d'un pool de remplacement et le recours aux contrats à durée déterminée pour pallier aux absences courtes a permis de ne plus recourir à l'intérim. Les nouveaux allègements de cotisations (voir ci-dessus) permettent de contenir les dépenses dans un cadre raisonnable avec un léger dépassement de 44.130 € soit 2,87% du budget.

Parmi les autres dépenses, on peut relever l'économie structurelle, bien qu'en diminution, sur les dépenses pharmaceutiques (29.889 €).

Quant aux dépenses de structure, leur dépassement est dû à l'ajustement de la provision pour départ à la retraite (14.815 €).

Les produits en atténuation intègrent la reprise partielle de la subvention ARS perçue pour la réalisation d'investissements (groupe électrogène et lits médicalisés), reprise au fur et à mesure de l'amortissement des biens financés.

Le résultat à affecter s'élève à - **28.382 €**.

Le **CAMSP** est financé à travers une dotation globale négociée avec l'ARS qui verse 80 % des montants alloués, les 20% restant à la charge du Conseil Général. L'EDIPA (Equipe de Diagnostic et d'Interventions Précoces Autisme), créé avec le Centre Hospitalier d'Erstein et le CAMSP de la Bruche, est adossé au CAMSP mais dispose d'un budget spécifique. Celui-ci est ventilé entre les 3 partenaires en contrepartie de la mise à disposition de personnel médical, éducatif ou administratif et constitue une annexe au budget originel du CAMSP d'Alsace Centrale.

En ce qui concerne la dotation principale du CAMSP d'Alsace Centrale, du fait de l'application par l'ARS d'un taux de reconduction en fonction des enveloppes disponibles, la dotation globale allouée se trouve être inférieure de 14.944 € (4.555 € en 2018) à la simple reconduction des budgets demandés hors mesure nouvelle. Cet écart impacte principalement le groupe des dépenses de personnel.

Globalement, les dépenses d'exploitation courante (énergie, téléphonie, nettoyage...) sont largement dotées de manière structurelle et permettent de dégager une marge de 16.219 €.

Les dépenses de personnel sont, cette année, déficitaires de manière significative (44.381 € soit 6,56% par rapport au budget exécutoire). Cette situation s'explique principalement par le paiement d'une indemnité de licenciement à hauteur de 70.410 € compensée partiellement par une reprise de provision pour départ à la retraite de la personne concernée soit 9.013 € et les allègements de cotisations sociales. Par ailleurs, le remplacement à ce poste par une personne disposant de moins d'ancienneté et avec un temps de travail légèrement inférieur, devrait permettre de rétablir la situation sur les exercices à venir.

Quant aux dépenses de structure, elles se révèlent également déficitaires principalement du fait de la variation de la provision pour départ à la retraite (12.558 €).

A noter que les établissements continuent de participer aux frais financiers et d'amortissement du CAMSP (contribution de Siège en lien avec les espaces de réunion qu'il utilise) afin de ne pas mettre en difficulté son budget après le déménagement du Siège et dans l'attente d'un budget qui lui sera propre.

Au 31 décembre 2019, le résultat à affecter du service s'élève à - **64.622 €**.

Les comptes de l'**EDIPA** n'appellent pas de remarques particulières, les charges correspondant au budget exécutoire.

L'**ESAT L'Evasion** est constitué de deux budgets distincts : le budget social d'une part, financé par l'ARS et qui englobe principalement les coûts liés au bâtiment et les dépenses du personnel d'encadrement, le budget commercial d'autre part, autofinancé par le chiffre d'affaires et chargé de couvrir à la fois les frais de production (cachets d'artistes, matières premières, ...) et la masse salariale des travailleurs handicapés et de la chargée de communication.

Le budget **social** est composé à plus de 90 % de charges fixes (charges de personnel, dotations aux amortissements, frais financiers d'emprunt). Comme pour les autres établissements financés par l'ARS, l'ESAT souffre de la politique d'application au budget alloué pour l'année précédente d'un taux de reconduction indépendamment de l'évolution réelle des charges. Plus encore, depuis deux ans, ce taux est nul.

Les charges de gestion courante ainsi que les dépenses liées au personnel restent relativement contenues dans l'enveloppe budgétaire notamment du fait des allègements de cotisations sociales.

Toutefois, les dépenses de structures accusent un déficit de 47.177 € du fait de l'ajustement de la provision de départ à la retraite (13.072 €) et de la reprise de l'affectation en fonds dédiés d'une part de dotation complémentaire perçue au titre d'un soutien financier de l'ARS.

Au final, le résultat à affecter pour le budget social s'élève à - **17.936 €**.

Sur le plan **commercial**, l'ESAT accueille au 31 décembre 2019 19 travailleurs même si, du fait de leurs capacités et des spécificités de l'activité, cela ne représente que 16,12 ETP (équivalent temps plein).

Le budget de l'année 2019 avait pris en compte les rémunérations d'un salarié chargé de communication ainsi qu'une personne dédiée au centre ressources. Le contrat de cette dernière a pris fin au mois d'avril et n'a pas été renouvelé à ce jour, notamment suite au constat d'engagements financiers pris par certains partenaires qui n'ont été que partiellement honorés. Par ailleurs, le budget avait également été basé sur 19 ETP de travailleurs handicapés.

En contrepartie, le chiffre d'affaires prévisionnel a été quasiment atteint (103.844 € pour 107.079 € prévus). La recherche de partenariats pérennes se poursuit, tant institutionnels que privés et de nombreux dossiers de demandes de subvention sont déposés. Ainsi, l'ESAT a pu bénéficier d'un financement de la DRAC à hauteur de 40.819 €.

Le résultat de l'exercice 2019 s'élève à + **15.075 €**.

BILAN CONSOLIDE 2019

ACTIF	ETAB.	ASSOC.	CONSOLIDE	PASSIF	ETAB.	ASSOC.	CONSOLIDE
IMMOB. INCORPORELLES				RESERVES			
<i>Frais d'Etablissement</i>	2 316		2 316	<i>Fonds propres</i>	188 389		128 178
<i>Autres immob. incorporelles</i>	7 230		7 230	<i>Autres réserves</i>	2 201 145	288 112	2 489 257
IMMOB. CORPORELLES				REPORT A NOUVEAU			
<i>Terrains et agencements</i>	596 434	229 910	826 344	<i>Report à nouveau</i>	-474 248	259 722	-214 526
<i>Constructions</i>	4 374 079		4 374 079	RESULTAT DE L'EXERCICE	105 166	32 568	137 734
<i>Autres immob. corporelles</i>	598 827		598 827	AUTRES FONDS ASSOCIES	134 697		134 697
<i>Immob. corporelles encours</i>	105 964		105 964	SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	1 131 257		1 131 257
IMMOB. FINANCIERES		1 000	1 000	PROV. REGLEMENTEES	230 193	44 334	274 527
<i>Autres immob. financières</i>	82 784	80 324	82 784	TOTAL I	3 516 600	624 736	4 081 125
TOTAL I	5 767 634	311 235	5 998 545	COMPTE DE LIAISON	677 374	21 797	0
COMPTE DE LIAISON	699 171		0	TOTAL II	677 374	21 797	0
TOTAL II	699 171	0	0	CREANCES			
CREANCES				<i>Créances et cptes rattachés</i>	1 686 206	540	1 626 114
<i>Créances et cptes rattachés</i>	1 686 206	540	1 626 114	<i>Autres créances</i>	149 924		111 875
<i>Autres créances</i>	149 924		111 875	VALEURS MOB. PLACEMENTS	335		335
VALEURS MOB. PLACEMENTS	335		335	<i>Autres titres</i>			
<i>Autres titres</i>				DISPONIBILITES	2 797 300	335 912	2 796 054
DISPONIBILITES	2 797 300	335 912	2 796 054	AVANCES ET ACOMPTES	4 430		4 430
AVANCES ET ACOMPTES	4 430		4 430	CHARGES CONSTATEES	44 972		44 972
CHARGES CONSTATEES	44 972		44 972	TOTAL III	4 683 168	336 452	4 583 780
TOTAL III	4 683 168	336 452	4 583 780	CHARGES A REPARTIR (IV)			
CHARGES A REPARTIR (IV)				TOTAL IV	5 875 538	1 153	5 420 738
TOTAL (I+II+III+IV)	11 149 973	647 687	10 582 325	TOTAL (I+II+III+IV)	11 149 973	647 687	10 582 325



**ELECTION
DES
MEMBRES
DU
CA**

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Sont à renouveler les mandats des membres suivants :

MADAME SUZANNE GOETTELMANN, REPRESENTANT LA VILLE DE CHATENOIS

MONSIEUR ALEXANDRE KRAUTH

MADAME CATHY OBERLIN-KUGLER, REPRESENTANT LA VILLE DE SELESTAT

Ainsi que le mandat du Commissaire au Comptes :

MONSIEUR PIERRE MARX



RESOLUTIONS DE VOTE

RESOLUTIONS DE VOTE

Résolution 1 :

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2018.

Résolution 2 :

L'Assemblée Générale a pris connaissance du Rapport moral du Président et approuve les orientations proposées.

Résolution 3 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2019, tels qu'ils sont présentés. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2019 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Résolution 4 :

Les propositions d'affectation des résultats des établissements étant soumis aux autorités de tarification dont ils relèvent, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 de l'Association de la manière suivante : 10.000,00 Euros au crédit du budget commercial de l'ESAT L'Evasion.

Résolution 5 :

L'Assemblée générale prend acte que les fonctions des commissaires aux comptes expirent après la présente délibération de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le mandat de commissaire aux comptes titulaire confié au Cabinet Pierre MARX arrivant à expiration, l'Assemblée Générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices. Les fonctions du commissaire aux comptes expireront après la délibération de l'assemblée générale ou de l'organe compétent qui statuera sur les comptes du sixième exercice, c'est-à-dire l'exercice qui sera clos en 2025 en l'état de la périodicité des exercices. Le commissaire aux comptes dont le mandat a été ainsi renouvelé a déclaré qu'il accepte ce renouvellement de son mandat et qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions requises pour l'exercer.

Résolution 6 :

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'année 2021 de la manière suivante :

Cotisations 2018	Montants
Cotisation APEI adhérent Unapei <i>(parents de personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou service de l'APEI Centre Alsace, représentants légaux, amis, s'associant au mouvement Unapei)</i>	73 € * dont 10 € pour l'APEI Centre Alsace * sous réserve des délibérations des AG de l'Unapei et de l'Udapei 67
Cotisation APEI <i>(personnes en situation de handicap accueillies, amis, nouveaux parents participant à la réalisation des buts de l'APEI Centre Alsace)</i>	22 €



Siège Social
10 rue Ignace SPIES
67600 SELESTAT

 03 88 82 68 60

 03 88 82 59 37

 siege@apeicentrealstace.fr

Découvrez notre nouveau site internet
www.apei-centre-alsace.fr

